

La Revue du Cercle Généalogique des Deux-Sèvres
Généa
79

**LA REVUE DU CERCLE
GÉNÉALOGIQUE DES
DEUX-SÈVRES**

DÉCEMBRE 2020 — N° 111



FEMMES DES DEUX-SÈVRES

SOMMAIRE

Illustration de couverture, carte postale ancienne.

Le mot du Cercle	2
A comme (les filles) Aymard	3
B comme Baronne de la Porte de Puyferrat	5
C comme Chapelière	6
D comme Defaye Magdeleine	9
E comme Éléonore et les trois cloches	10
F comme Féminisme avant 1945	12
G comme Gaschère (madame de la) et la médecine au XVIII ^e	14
H comme Hélène Mayer, dite Colin-Lefrancq	15
I comme Immortelle Catherine Martineau	17
J comme Jeunes et Jolies... et riches	18
K comme Kaléidoscope	20
L comme Louin et son épicière madame Billerot	24
M comme Marie Miot, donatrice de biens aux pauvres	29
N comme Nelly Fouillet dite Claire Sainte-Soline	32
O comme (Marie) Olive Parnaudeau, ma grand-mère	35
P comme Pourquoi ?	38
Q comme Quatre femmes...	40
R comme Robin Marie, la prédicante	45
S comme Sages-femmes	47
T comme Texier Andrée Ellen Lucie, institutrice	49
U comme Ussolière, Usseau, Uxellois, Uxelloise	51
V comme Vicissitudes	54
W comme Weill-Renault Marie	56
X comme « X »	57
Y comme Y a qu'à prendre sur soi et vivre	60
Z comme Zadig	62

ADHÉSION ET ABONNEMENT 2021

- Cotation de base incluant l'accès au bulletin en ligne :	29 €
- Supplément pour bulletin version papier :	20 €
- Supplément pour bulletin papier hors France métropolitaine :	35 €

Mise en page de la revue : Raymond DEBORDE

Responsable de la publication : Raymond DEBORDE

Reproduction interdite des textes et illustrations.

Les articles n'engagent que leurs auteurs ou signataires.

Les articles et documents ne sont pas retournés.

Version papier imprimée par Copy Couleurs.



CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

Siège social : Archives départementales
26 rue de la Blauderie 79022 NIORT CEDEX
Siret n° 409 984 0085 0001
Association loi 1901 – J.O du 4.07.1990

Téléphone : 05 49 08 53 40
(Laisser un message)
Courriel : genea79@orange.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Raymond DEBORDE
Vice-présidentes	Danièle BILLAUDEAU Nadège DEJOUX
Secrétaire	Sylviane CLERGEAUD
Secrétaires adjointes	Yasmine GUILBARD Anne-Marie MOREAU
Trésorier	Claude BRANGIER
Trésorière adjointe	Nicole BONNEAU
Administrateurs	Monique BUREAU Xavier CHOQUET Sylvie DEBORDE Michel GRIMAULT Serge JARDIN Brigitte PROUST Jacqueline TEXIER

Chers adhérentes et adhérents, chers amis de la généalogie

Ce numéro de Généa79 est entièrement consacré aux femmes. Il était sans doute grand temps car elles sont les oubliées de nos généalogies. Certes, elles occupent peu ou prou la moitié de nos arbres et nous avons normalement un nombre égal d'aïeules et d'aïeux. Mais, malheureusement, les archives nous renseignent beaucoup moins sur elles que sur eux. C'est la faute d'un curé qui ne donne que le nom du père d'un enfant baptisé et oublie celui de la mère ou ne précise que son prénom. Ce sont les naissances, les mariages et les décès après la Révolution où les témoins sont presque toujours du sexe masculin. Ce sont les recensements qui nous renseignent sur les professions des maris, en spécifiant « chefs de ménage », quand pour les épouses, on ne nous dit rien d'autre que « sa femme ». Et, bien sûr, ce ne sont pas les archives militaires qui nous donneront la taille, la description physique ou le degré d'instruction des jeunes femmes dans leur vingtième année.

Cependant, nous pouvons raconter la vie de certaines Deux-Sévriennes car elles ont marqué leur époque. Ainsi, madame de Maintenon, épouse du roi Louis XIV, est sans doute la personnalité historique la plus célèbre de notre département. Si on évoque le monde de la littérature, des auteures de notre département ont réussi à se faire connaître par la qualité de leur écriture dans toute la France telles Marguerite Gurgand, Michèle Clément-Mainard ou Claire Sainte-Soline.

D'autres mériteraient de voir leur nom davantage connu : plusieurs ont osé combattre l'absolutisme religieux du XVII^e siècle, certaines ont dû choisir leur camp au moment de la Révolution, quelques-unes plus récemment ont défendu la cause des femmes ou encore résisté contre le nazisme.

Mais, comme nos ancêtres hommes, la plupart d'entre elles ont mené des vies simples, sauf qu'elles sont encore plus discrètes. Ce numéro est donc l'occasion de raconter le destin de certaines d'entre elles. Nous nous sommes mis à plusieurs pour écrire 26 textes. Ils ont tous été rédigés dans le cadre du *ChallengeAZ*, rendez-vous annuel du mois de novembre. L'exercice consiste à écrire sur un blog chaque jour du mois un article ayant trait à la généalogie. C'est notre 3^e participation à ce challenge. Il y a 2 ans, nous avons évoqué la Gâtine et l'an dernier, nous avons parcouru tout le département. Cette année, nous avons donc 26 écrits consacrés à des Deux-Sévriennes, en commençant par *A comme Aymard* (Comment 3 sœurs niortaises sont parties en Nouvelle-France) et en concluant par *Z comme Zadig* (Marie-Françoise Arouet née à Fomperron est-elle la nièce de Voltaire ?).

Je vous laisse donc découvrir toutes ces femmes : mères ou filles, épouses ou célibataires, jeunes ou vieilles, riches ou misérables, combattives ou victimes, travailleuses ou oisives... Ce numéro est dédié à elles toutes. Ce sont nos ancêtres et leurs collatérales.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé avec moi à la rédaction de cette revue : Danièle, Michèle, Annick, Mauricette, Emmanuelle, Marguerite, Claudette, Jacqueline, Marie-Isabelle, Sylvette, Sylvie, Monique, Nathalie, Caroline et Brigitte ainsi que Michel, Albéric, Francis, Patrice, Marc, Matteo, Xavier et Stéphane.

Bonne lecture.

Raymond DEBORDE

P.S. Ce numéro est le dernier de l'année 2020. J'espère que vous pourrez passer de bonnes fêtes de fin d'année (à l'instant où j'écris, je ne sais pas si la Covid19 nous y autorisera) et que l'année 2021 verra la fin de cette pandémie. Si c'était le cas, nous pourrions remettre à notre agenda toutes les activités que nous avons dû reporter, notamment les *Journées de la généalogie* à Saint-Maixent-l'École. En attendant des jours meilleurs, prenez soin de vous. N'oubliez pas que la généalogie est non seulement une activité passionnante mais qu'elle est également très sûre d'un point de vue sanitaire, si jamais nous devons continuer à limiter nos contacts sociaux. Pour cela...

Pensez à renouveler votre adhésion en vous rendant sur notre site à [l'onglet adhérer](#).

A COMME (LES FILLES) AYMARD

De la naissance de Barbe, j'en sais l'année : 1619. Pour Madeleine et Anne ses deux sœurs, c'est simple : elles sont baptisées à Niort, par le curé MEAULME, en août 1626 pour l'une, en octobre 1627 pour l'autre, ce qui est drôle. C'est qu'avec les mêmes, on en connaît un rayon chez les AYMARD, puisque les filles en question se situent respectivement aux 2^e, 7^e et 8^e rangs d'une fratrie de onze enfants, chez Jehan, tailleur d'habits de la rue Basse et Marie BINAU son épouse. Les femmes de cette époque ne résistent pas longtemps aux maternités successives, mais Marie tient bon et c'est Jehan qui succombe. Il n'est plus là quand naît son dernier fils, à titre posthume, le 29 mars 1631.

Barbe vit donc chez sa mère qui tient l'échoppe du défunt tailleur d'habits, pour nourrir sa famille, avec de nombreux frères et sœurs. La vie n'y est pas toujours douce pour des orphelins, dans ce quartier de Niort où le Merdusson conduit à la Sèvre les déchets accumulés des halles commerçantes. Heureusement, un tailleur d'habits en remplace aisément un autre et Marie BINAU convole en secondes noces, en novembre 1632, avec Anthoine LEURINCK, maître tailleur d'habits. Il taille de si beaux habits, l'Anthoine, que les clients se pressent dans l'échoppe niortaise, apportant depuis La Rochelle, des rumeurs de prospérité nouvelle.

L'aventure du Québec commence avec Jean de Pampelune dans la boutique niortaise. Ce n'est point l'habit qui l'attire, il est pourvu sur ce point. C'est après Françoise qu'il soupire, une autre fille ESMARD, celle qui vient juste après Barbe. Avec elle, le jeune homme évoque le ciel bleu de l'Espagne, l'échoppe de La Rochelle, qu'il tient avec Simon son frère dans la rue commerçante du Temple, laquelle voit passer marchands et capitaines. À La Rochelle, les bateaux vont et viennent. Jean DENARP de Pampelune, fils d'Odet dit *La Plume*, est maître tailleur d'habits, naturellement. Est-ce qu'un tel surnom peut laisser insensible la petite-fille d'un écrivain ? En effet, le protestant niortais Daniel BINAU, manie la plume habilement et Françoise a 16 ans. Elle rêve d'ailleurs, forcément. Voilà qu'elle se surprend à adorer l'Espagne et qu'elle succombe, aux charmes de Pampelune, fils de *La Plume*. Elle l'épouse en 1638, abandonnant à Barbe, les mêmes de la rue Basse.

Mais les mêmes, à La Rochelle, ils naissent aussi rapidement qu'à Niort : Anthoine dès 1639, Pierre en 1640, Augier s'annonce et Françoise fatigue. Jean DENARP pense alors à sa belle-sœur : Barbe est serviable, sait y faire avec les enfants. Il lui présente son ami Gilles MICHEL, tailleur d'habits, évidemment, dont la famille compte parmi les siens, un honorable marchand de Nouvelle France. Barbe hésite. Elle vit au quotidien les tracas de sa mère attendant un treizième enfant. Barbe est consciente de ses devoirs familiaux. Elle résiste.

Gilles MICHEL de La Rochelle vante l'air iodé du grand large, biberonné à Saint-Brieuc, en Bretagne. Il vante le dynamisme de la ville nouvelle de La Rochelle.

Avec ces enfants qui naissent et qui meurent en bas âge, Barbe ne sait plus où donner de la tête : Françoise a inhumé son aîné, elle est très éprouvée. Un troisième enfant s'annonce, elle a vraiment besoin de sa sœur auprès d'elle. L'Espagne de NARP attend secours de la Bretagne qui tarde ! Gilles MICHEL joue à fond la carte de l'entraide familiale et gagne la bataille : le 20 janvier 1641, le notaire Zacharie VIOLETTE rédige leur contrat de mariage. Elle est heureuse Barbe, pour elle-même, parce que pour sa mère c'est une autre affaire. Lui laisser la marmaille lui cause grand chagrin, mais Barbe n'est pas une ingrate, elle fait monter dans la voiture nuptiale en partance pour la Rochelle, Anne et Madeleine ses deux sœurs, âgées de 13 et 14 ans.

Pendant ce temps chez les NARP, rue du temple, Simon qui signe *La Plume*, également fils d'Odet dit *La Plume*, le beau-frère de Françoise donc, naissent aussi des enfants : Dominje en 1639, Augier en 1641, Jeanne en 1642, Louise en 1643, Charles en 1644 et Jean en 1646. Jean NARP, encore moins résistant que feu Jehan le beau-père, ne survit pas aux grossesses de Françoise. Un nouveau tailleur d'habits se présente rue du Temple et la veuve Françoise convole en secondes noces, avec Jacques ALLAIRE, qui en plus des habits, vend également des draps de soie ! Pendant que l'ascenseur social se met en marche chez Françoise, les mêmes naissent chez Barbe : Antoine en 1642, Marie, en 1643. Des jumeaux qui suivent, Olivier, sort le premier du ventre de sa mère, le 2 décembre 1645. Son parrain c'est Olivier LE TARDIF, capitaine de marine. Le second nourrisson se prénomme Étienne. Vient encore Jeanne, qui aura pour parrain, Noël JUCHEREAU, Intendant des affaires du Canada. Avec tous ces baptêmes, il est clair que la Nouvelle France fréquente assidument la rue du Temple.

Comme feu Jehan, le beau-père tailleur d'habits, comme feu Jean, le beau-frère tailleur d'habits, Gilles MICHEL ne survit pas aux maternités rapprochées de Barbe qui, à 28 ans, reste veuve en charge d'enfants.

Désespérées du peu de résistance de leurs tailleurs d'habits respectifs, les filles ÉMARD, tournent à présent leurs yeux embués de larmes vers ces beaux messieurs qui les portent et, le hasard faisant toujours bien les choses, il se trouve qu'au même moment, les TARDIF et JUCHEREAU sont à La Rochelle, en voyage d'affaires, avec CLOUTIER leur ami. Les trois hommes volent au secours des trois filles, mais Barbe porte le deuil d'un mari et de sa dernière fille. C'est Madeleine qui franchit le pas la première : le 2 avril 1648, dans la paroisse Saint-Barthélemy de La Rochelle, elle épouse Zacharie CLOUTIER, maître charpentier, commis pour la communauté des habitants, de 9 ans son aîné. Quant à Olivier LE TARDIF, veuf de 44 ans et portant bel habit, il console Barbe, tant bien que mal. Par feu Gilles MICHEL, son « pays », il sait la jeune veuve attirée par la Bretagne. Lui aussi, il est né en Bretagne avec un avantage sur son prédécesseur : il dépose dans la corbeille de la mariée, un immense pays d'automne colorés. Il est un peu âgé, certes, mais monsieur Olivier n'est pas n'importe quel personnage : commis général de la compagnie des Cent-associés, juge-prévôt de la seigneurie de Beaupré. Ce grand monsieur est également le parrain d'Olivier, premier jumeau de Barbe qui, pas plus que Jeanne, n'a survécu aux rigueurs du moment. Barbe est désespérée. Elle fléchit mais réfléchit encore. Pour achever de la convaincre, Olivier fait écrire dans le contrat de mariage : « *considérant la jeunesse de sa future épouse et l'amour qu'elle lui porte, lui donne 2 000 livres tournois.* » Est-ce l'argument qui vainc sa résistance ? Barbe convole en justes noces le 21 mai 1648 à La Rochelle.

À l'été de cette même année, Barbe ETMARD (épouse LE TARDIF) et Madeleine ÉMARD (épouse CLOUTIER) embarquent à destination de Québec avec leur sœur Anne AYMART et laissant à Françoise ESMART (épouse ALLAIRE) le soin de faire tourner la boutique des défunts tailleurs d'habits.

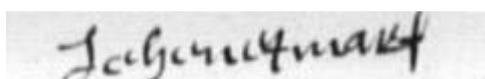
Guillaume COUTURE, capitaine de milice, greffier, Juge-sénéchal de la côte de Lauzon, découvreur, interprète pour les langues iroquoises, diplomate et notaire, ne tarde pas à remarquer Anne AYMART, belle arrivante de 20 ans qui se laisse aisément convaincre, vu la réputation dont l'homme est auréolé à Québec. Leur contrat de mariage est signé dans la maison de Guillaume, à Pointe-Lévy, le 18 novembre 1649. C'est là qu'il promet à sa future « *une vache à lait ainsi qu'un lit de plume* ». Toujours la plume ! C'est que Guillaume porte plume à son chapeau ! Est-ce lui qui convainc Charles DENARP dit *La Plume*, fils de Simon signant *La Plume*, le fils d'Odet dit *La Plume*, maître tailleur d'habits de la rue du Temple, de les rejoindre au Québec en 1658 ? Charles, âgé de 14 ans, n'est autre que le neveu de Françoise et de feu Jean NARP de Pampelune.

Des 3 sœurs installées au Québec, on connaît les mômes : 5 enfants MICHEL et 3 LE TARDIF pour Barbe, 8 enfants CLOUTIER pour Madeleine. Chez Anne, 10 enfants COUTURE sont tombés dans la plume entre 1650 et 1670. Leur nombreuse descendance compte aujourd'hui parmi ses membres, Céline DION et Madonna.

L'histoire pourrait s'arrêter là, mais le généalogiste averti sait bien que toute plume laisse des traces indélébiles. Voilà que les 3 filles nous reviennent sur le devant de la scène avec la génétique. Des études récentes sur la dystrophie musculaire oculo-pharyngée (DMOP), une maladie héréditaire autrement appelée *maladie de la paupière tombante*, démontrent que le gène PABPN1 qui en est responsable a été importé au Québec par les 3 filles de feu Jehan le tailleur d'habits de la rue Basse et de Marie BINAU.

Alors, ÉMARD, ESMARD, HEIMAR, AYMART, AIMARD, ETMART ou AMART ? Quel patronyme attribuer aux trois filles puisque nous retrouvons toutes ces orthographes dans les actes ?

Au Cercle généalogique des Deux-Sèvres, nous avons un faible pour AMART. En effet, à chaque séance d'initiation dispensée bénévolement à travers le département, nous évoquons leur géniteur. Quant au bout de 3 heures théoriques, sur les sosa et les sources, les participants attentifs présentent des signes évidents de DMOP, nous nous empressons de clore la séance avec l'ancêtre tailleur d'habits qui, de sa belle écriture attachée, signait avec application.



Jehan Amart

Danièle BIZET-BILLAUDEAU

B COMME BARONNE DE LA PORTE DE PUYFERRAT

Les anciens de la commune de Chauray, et plus particulièrement ceux du village de la Roche, connaissaient tous quelque anecdote concernant la baronne qui avait habité le château autrefois, une femme dont la personnalité et les actions avaient profondément marqué les esprits.

Alexandrine Henriette Léontine Coumeau est née à Cours le 14 octobre 1837, au domicile de sa grand-mère, comme cela se faisait souvent autrefois. Son père, Jacques Coumeau, était marchand. Il avait épousé Victoire Alexandrine Gusteau en 1835 et le couple habitait Niort. Jacques Coumeau était propriétaire et conseiller municipal de la ville de Niort lorsque Léontine, qui avait près de vingt-et-un ans, épousa Pierre Amédée Godin, âgé de quarante-huit ans, le 7 septembre 1858 à Niort. Ils étaient cousins avec une génération d'écart, car elle avait pour grand-mère paternelle Marie Désirée Godin, sœur du père de son époux, Pierre Venant Godin. Ce dernier, épicier fortuné de Niort, avait acheté le château de la Roche de Chauray et les terres qui en dépendaient lors d'une vente aux enchères à la bougie, le 31 décembre 1821.

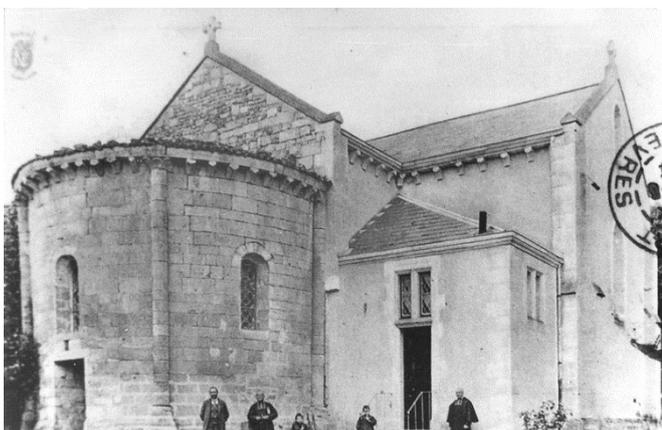
Pierre Venant Godin est décédé à Niort le 9 octobre 1833, laissant Pierre Amédée comme héritier. Celui-ci est venu habiter au château de la Roche en 1835 avec quelques domestiques. Désormais Chauraisien, Pierre Amédée proposa, en 1857, de mettre fin à un litige foncier ayant autrefois opposé son défunt père à la commune de Chauray, en échange de quoi, il faisait donation à celle-ci d'un terrain pour l'établissement d'un nouveau cimetière communal pour lequel la municipalité recherchait un emplacement.

Léontine vint habiter le château de la Roche avec son époux et les serviteurs de celui-ci. Pierre Amédée Godin avait complété le domaine de la Roche, autrefois propriété de Charles Louis Duchilleau, de vieille noblesse et officier de marine, par d'autres exploitations alentour. Il était, de beaucoup, le plus imposé de la commune car le plus riche, et y avait une influence certaine, ne serait-ce que par l'autorité qu'il avait sur les gens qui dépendaient de lui, métayers et bordiers de ses exploitations. À partir de 1853 jusqu'à sa mort, Pierre Amédée Godin fut conseiller municipal, même s'il fut peu présent la dernière année pour cause de maladie.



Le G de Godin et le C de Coumeau, enlacés avec le L de Léontine, sur la grille en fer forgé du château

Pierre Amédée Godin décéda à Niort le 25 février 1881. Le curé Ragot ayant l'intention de restaurer l'église Saint-Pierre de Chauray, Léontine, lui fit un don de 10 000 francs, avec semble-t-il l'intention de faire inhumer son défunt mari dans la chapelle latérale. L'adjudication n'avait pas encore eu lieu lorsque le scandale éclata. Le préfet fut informé que la fabrique (il s'agit du conseil de fabrique, chargé de l'administration de l'église paroissiale) aurait autorisé la construction d'un caveau dans la chapelle, au profit de la famille Godin, principale donatrice ! Non seulement le caveau n'était pas prévu dans le devis mais, de plus, les inhumations étaient interdites dans les églises. Interrogé à ce sujet, le curé apporta un démenti formel et expliqua qu'on avait seulement extrait des pierres pour la construction. Pour en avoir le cœur net, le préfet diligenta un agent voyer sur les lieux. Celui-ci constata l'existence d'une excavation d'environ 4 mètres de profondeur ayant pour conséquence de tripler le coût des fondations alors que les pierres extraites étaient impropres à la construction. Comme il n'y avait pas de commencement de maçonneries et devant les dénégations vigoureuses du curé, on ne put prouver qu'il ait eu le projet dont on le soupçonnait. L'affaire en resta là, mais aucun caveau ne fut



L'église de Chauray, après sa restauration par le curé Ragot

construit dans la chapelle. Alexandrine Henriette Léontine Coumeau, veuve Gaudin, qui tenait à laisser son empreinte dans l'église dont elle avait financé la restauration, fut la marraine de la cloche installée en 1878, baptisée Henriette Pauline, le parrain étant Paul Frappier, maire et président de la fabrique de Chauray.

Ayant hérité de son défunt mari, Léontine prit en main la gestion du domaine, lequel comprenait alors à Chauray les métairies de Chaillé, du Deffend, du petit Deffend, du Bourgneuf, du Poteau, du Sailier, de la Chapellerie, de la borderie de la Doucelinière, et à Niort, celle de Saint-Martin. Il y avait là de quoi occuper la solitude de son veuvage. Elle se révéla une active et excellente gestionnaire. Soucieuse du bien-être de ses fermiers, elle fit démolir et reconstruire la plupart des bâtiments de ses métairies. Elle fit même déplacer celle du Bourgneuf, à l'origine voisine du château, en la reconstruisant sur une parcelle à l'ouest de la route de François, afin de dégager les abords du château et d'y aménager un parc boisé. C'est également à la même époque que fut construite la serre du château.

La veuve Godin ne resta pas seule très longtemps, car elle épousa le 29 mars 1883 à Chauray Ludovic Gaston Jules de la Porte de Puyferrat, noble désargenté mais pouvant s'enorgueillir du titre de baron. Contraint de travailler faute de fortune personnelle, le baron exerçait alors le métier d'inspecteur d'assurance pour le compte de la compagnie *La Nationale*. Il demeurait à Lorient où il était né le 3 avril 1844. Il avait donc presque sept ans de moins que son épouse.

Cette union ne fut certes pas un mariage d'amour, mais chacun y trouvait son compte. La dame Coumeau devint baronne en même temps que le baron redorait son blason. Ainsi dispensé de gagner sa vie à la sueur de son front, il paraît que le noble époux préférait courir la gueuse dans la capitale plutôt que de se morfondre dans le château provincial de son épouse. Ludovic Gaston Jules de la Porte de Puyferrat décéda à Bordeaux le 14 décembre 1889. Léontine Coumeau, baronne de La Porte de Puyferrat, s'est éteinte le 19 novembre 1921, à Niort.

Michel GRIMAULT



C COMME CHAPELIÈRE

Saint-Laurs en bref

Saint-Laurs est une petite commune rurale du nord-ouest du département des Deux-Sèvres proche de la Vendée et composée de plusieurs villages disséminés autour du bourg. Les premiers recensements des Laurentins montrent une population aux alentours de 500 habitants en 1830. Le nom de Laurentin vient du nom latin *Sanctus Laurus* au XI^e siècle et *Sanctus Laurentius* au XII^e d'après Bélisaire Ledain dans son ouvrage *Dictionnaire topographie du département des Deux-Sèvres*. Puis du XVII^e siècle jusqu'à nos jours, on trouve différentes écritures comme Saint-Laur, Saint-Lors et Saint-Laurs. Entre 1840 et 1920, la population augmente pour atteindre 1 300 habitants probablement avec le développement des extractions minières, diminue à leur fermeture, et se maintient actuellement autour de 500 habitants.

La chapellerie, les fondateurs

La chapellerie n'est pas non plus étrangère à cette augmentation de la population. Si, souvent, la chapellerie est moins connue que les mines, elle mérite cependant que l'on s'y intéresse car elle a permis à des femmes de travailler hors de chez elles. Fondée par ASTIÉ et SICOT en 1881, aux Landes, elle est transférée au village de la Rampière en 1883 par Gustave Julien Edmond SICOT. La chapellerie étant située à la Rampière, je ne m'intéresserai qu'à ce gros village en sachant qu'au fur et à mesure des années, des chapelier(e)s habitaient certains des autres villages de Saint-Laurs. En 1881, 16 chapelier(e)s, domicilié(e)s dans plusieurs villages de Saint-Laurs, y travaillaient. Les employé(e)s sont jeunes et on peut imaginer les garçons préférant travailler à la chapellerie pour échapper à la mine et les filles pour ne pas être servantes. Et au fur et à mesure, les anciennes ouvrières laissèrent la place aux plus jeunes. Gustave Julien Edmond SICOT était chef d'atelier, tandis que Jean Pierre Marie Fortuné ASTIÉ

était fabricant de chapeaux. Gustave Julien Edmond SICOT épouse en 1883 à Saint-Laurs Marie Marguerite SÉNÉCHAUD, née en 1863 à Faymoreau (85). Un contrat de mariage est fait le sous le régime de la communauté auprès de Maître LECOMPTE Marius à Coulonges. Jean Pierre Marie Fortuné ASTIÉ est né en 1849 à Roumégoux dans le Tarn. Il est veuf de BÉLY Rose Cécile, décédée en 1893 à Saint-Laurs et s'est remarié avec LANGUILLAUME Marguerite Marie en 1899 à Bressuire et dont il a eu deux enfants. Il a été fait un contrat de mariage chez Maître BARRION à Bressuire. Il n'est pas déposé aux Archives. Il décède en 1921 à Coulonges-sur-l'Autize.

En 1886, parmi les 401 habitants de Saint-Laurs, il y avait 9 chapelier(e)s. Cette même année, SICOT reste seul propriétaire. En 1891, le nombre des chapelier(e)s passe à 10. SICOT avait fait construire un atelier à Roc-Cervelle de Béceleuf pour la fabrication de la matière première, c'est-à-dire le feutre par foulage et mise en forme. En 1901, Gustave Julien Edmond SICOT était toujours patron, n'employait plus que 6 chapelier(e)s habitant à la Rampière. En 1906, SICOT n'avait plus que 4 chapelier(e)s, plus son fils et les deux frères Gustave et Arcène GAUDIN. Il n'y a pas eu de recensement entre 1912 et 1936. En 24 ans, il se passe beaucoup d'évènements. Préférant se tourner vers la prospection du charbon, Gustave Julien Edmond SICOT a cédé la chapellerie à l'un de ses employés, Arcade Magloire Marcellin GAUDIN entre 1906 et 1922 qui lui-même la confie en 1926 à ses deux fils Abel et Maurice GAUDIN. En 1936, 4 chapeliers sont recensés dont les 2 nouveaux patrons : Abel Firmin Gustave et Maurice Arcade Constant GAUDIN, fils d'Arcade Marcellin Magloire GAUDIN et BAILLET Marie Louise, déjà présents sur le recensement de 1906. Ainsi naît la *Société Gaudin Frères* ne fabriquant plus que des chapeaux en feutre, souples et melons, pour hommes. Ils figurent dans les recensements de 1946 à 1975. En 1949, les avaient rejoints Serge, le fils de Maurice, né en 1923 à Saint-Laurs et marié avec RENOUX Lainé Armande, née en 1920. Serge GAUDIN a créé *Les établissements Gaudin*. En 1962, il était seul chapelier. Maurice Arcade Constant est décédé en 1955 à Saint-Laurs et Abel a cessé ses activités. Avec Serge, travaillaient 2 nouvelles chapelières jusqu'en 1975.

En 1975, l'activité de la chapellerie s'est diversifiée puisque Serge GAUDIN est devenu fabricant de casquettes. Son fils, François est apprenti casquettier avec 7 chapelières. Ce savoir-faire à la française était une référence. De grandes marques de vêtements passaient des commandes. Des articles étaient vendus dans l'ouest de la France et à Paris. Son fils ne voulant reprendre l'entreprise, il l'a vendue en 1986 à un confrère qui s'est retrouvé en difficulté à cause de la concurrence étrangère et a dû délocaliser dans un pays émergent. Ce fut la triste fin de la chapellerie de Saint-Laurs qui pendant un siècle a donné du travail à des femmes et des hommes et a participé au maintien de la démographie dans la commune. En plus de la chapellerie, Serge GAUDIN s'est beaucoup investi dans la vie de la commune de Saint-Laurs. D'abord conseiller municipal en 1959, il a été maire de la commune de 1963 à 2001. Tout au long de ses mandats, il n'a cessé de vouloir moderniser la commune, restaurer les bâtiments anciens et améliorer la vie des Laurentins. Ainsi, il a fait construire en 1980, la salle des fêtes, qui porte son nom, et en 1981, le stade de football. Il avait créé en 1976 le centre d'activités pour les aînés appelé *Club des Aînés*. Serge GAUDIN et son épouse sont décédés à Coulonges-sur-l'Autize ; lui en 2014 à 91 ans et elle en 2013.

Une chapelière

Le thème du challenge de cette année 2020 est une femme, son métier, sa vie, sa famille. Je fais des recherches sur la famille ROUX de Saint-Laurs et c'est tout naturellement que je me suis intéressée à la vie de Victorine Marie GUILLEMET, née le 3 octobre 1868 à la Rampière de Saint-Laurs. Elle était la fille aînée de Victor Joseph, charpentier, et de PENOCHET Marie Madeleine, couturière et épicière à la Rampière au recensement de 1891. Mariés en 1867, ils ont eu 4 filles et 2 garçons. Dans les communes où il y avait des écoles, les garçons étaient séparés des filles. Victorine est peut-être allée à l'école privée de filles de la Rampière, ouverte en 1874 par M. Casimir MORISSET, maire de l'époque, et tenue par une religieuse, ou à l'école du lieu-dit le Creux-Rouge ouverte en 1875. Là encore, l'école était privée, tenue par des sœurs à la demande de la société des fours à charbon, principale financeur des travaux. En 1882, les lois Jules Ferry ont rendu l'école obligatoire et laïque, permettant à tous les enfants d'apprendre à lire, écrire et compter. Ce fut le départ des religieuses enseignantes. L'école de la Rampière est devenue communale en 1884. Victorine vivait chez ses parents et elle a été chapelière à la Rampière de 1886 à 1891.

Depuis toujours, les femmes ont participé activement aux travaux nécessaires à leur vie et celle de leur famille. Les hommes ont largement dominé la société en termes de métiers et de pouvoirs. Les fonctions des femmes restaient la maternité, les tâches ménagères et à la campagne, les travaux agricoles. Le poids des coutumes et de la religion décourageait les femmes à avoir une activité professionnelle. De ce fait, la femme ouvrière était devenue une figure scandaleuse parce qu'elle était salariée. Elle voulait être indépendante et échapper à son tuteur naturel, son mari. Au XIX^e siècle, le secteur de grand emploi féminin était le textile. Mais les femmes percevaient un salaire inférieur de moitié à celui des hommes pour le même travail. Les conditions étaient difficiles compte tenu de la chaleur dans les ateliers et du nombre élevé d'heures de travail. À la maison, les femmes continuaient de travailler. Elles étaient mère, épouse, s'occupaient des soins du ménage, souvent des animaux et aidaient aux travaux des champs. Pendant la Grande Guerre, dans tous les domaines de la société, les femmes ont remplacé les hommes partis au front. Elles sont devenues chef de famille et ont prouvé aux hommes qu'elles pouvaient les remplacer. Certaines sont restées seules. Les femmes réclameront plus de droits. Elles n'obtiendront le droit de vote qu'en 1944, alors que d'autres pays impliqués dans le conflit de la Seconde Guerre mondiale l'avaient attribué bien avant la France.

Le métier de chapelier était ancien. La corporation figure dans *Le Livre des Métiers* écrit par Étienne BOILEAU, prévôt des marchands, à Paris, au XIII^e siècle. Il y avait des chapeliers de feutre, de coton, de paon. En 1578, à Paris, la corporation fut définitivement organisée. Elle avait son propre blason et sa devise : *D'or aux chevrons d'azur, accompagnée de trois chapels de cardinal, les cordons de chacun huppés de trois pièces*. Leurs rites d'initiation étaient des plus secrets. En 1776, elle fut réunie au corps des bonnetiers et des teinturiers. Le chapelier exerçait un métier artisanal et vendait des chapeaux pour hommes qu'il fabriquait en moulant une matière sur une forme. Le chapeau était réalisé en une seule pièce. Le mot médiéval chapel, viendrait du latin *caput* signifiant *tête*. Le chapeau a évolué d'un rôle de protection à un statut d'affirmation sociale au XIX^e siècle.

À 24 ans, Victorine épouse Auguste Armand ROUX, d'un an plus âgé, le 4 juillet 1892 à Saint-Laurs. Ils ont 3 enfants, Fernand, né en 1894, et des jumeaux, Albert et Germaine, nés en 1898. Au XIX^e siècle, les femmes accouchaient à domicile, parfois avec l'aide d'une sage-femme. Compte tenu d'une hygiène précaire et de l'absence de suivi médical, nombre d'enfants mourraient à peine nés ou certaines mères ne survivaient pas à l'accouchement à cause des hémorragies ou des infections. L'année 1898, ils étaient cabaretiers à la Rampière. À l'époque, le cabaretier tenait un commerce de vin au détail et servait à manger contre de l'argent. Auguste Armand ROUX a fait son service militaire. Sa fiche matricule, n° 1344 montre qu'il sait lire, écrire et compter. Il a été incorporé en 1888 et a accompli son service militaire dans plusieurs régiments où il a reçu le grade de caporal en 1891. Libéré des obligations militaires, il est rentré dans ses foyers en 1913. La mère de Victorine, Marie Madeleine PENOCHET, est décédée le 6 avril 1893, âgée de 46 ans, à Saint-Laurs. Au recensement de 1906, âgé de 69 ans, Auguste Armand ROUX était charpentier aux mines de Saint-Laurs. En 1901, Victorine était sans profession et son mari, boulanger. En 1906, ils tenaient le célèbre café *Roux* de la Rampière près de la chapellerie. Ils étaient aussi débitants de tabac. Mais Auguste Armand ROUX est décédé le 25 juillet 1915, 2 ans après sa libération des obligations militaires. En 1936, Victorine toujours débitante de tabac, tenait seule le café, âgée de 68 ans. Son fils Albert, né en 1898, est coiffeur à la Rampière. Il avait épousé Emma Laure Amédée GAUDIN, sans profession, née en 1897, fille de Alisse DIEUMEGARD et de Gustave Célestin GAUDIN, lui-même fils de Félix Magloire GAUDIN. Ils vivaient avec Victorine dans la même maison, ainsi que Jean Paul, né en 1924, le fils d'Albert et d'Emma. Victorine Marie GUILLET, épouse d'Auguste Armand ROUX est décédée à 81 ans, le 16 janvier 1949 à Niort et Albert ROUX, le mari d'Emma, le 30 septembre 1957 à Saint-Laurs âgé de 59 ans. En 1962, Emma ROUX poursuivait son travail de débitante à 65 ans. Elle est morte le 4 mai 1978 à Thouars âgée de 81 ans.



Le café Roux de Saint-Laurs (source AD79+86)

Dans cette commune rurale, la création de cette entreprise familiale qu'a été la chapellerie a fourni du travail à des femmes et des hommes pendant plus d'un siècle. Pour les hommes, ne pouvant pas, ou ne voulant pas travailler dans les mines, cet emploi a été le bienvenu. Les femmes, avec leur revenu qui, tout en étant complémentaire de celui de leur mari, leur a permis de devenir indépendantes financièrement au cours du XX^e siècle. Victorine, a été un exemple parmi tant d'autres. Même si elle n'a travaillé que peu d'années à la chapellerie, pour ensuite tenir le café *Roux*, elle a vécu les tout débuts de l'autonomie féminine.

Un grand merci à Mme Marguerite MORISSON-GABOREAU pour l'aide apportée au démarrage de ce travail. Ce modeste récit est dédié à Mano et Nany, les arrière-petites-filles de Victorine, chapelière à la Rampière de Saint-Laurs.

Michèle RIVIÈRE



D COMME DEFAYE MAGDELEINE

Magdeleine DEFAYE est née à Béceleuf en 1798, d'un père laboureur. À l'âge de 30 ans, elle convole en justes noces avec René PAPET à Cherveux. René est issu d'une famille nombreuse. La dot de René est de 100 francs et celle de Magdeleine 600 francs. Le couple réside à la métairie de la Porte de la Carte de Cherveux avec les parents de René et un de ses frères, François. Magdeleine et René auront trois fils, René, Louis et Pierre. Les deux premiers naissent à Cherveux en 1829 et 1832 et le troisième à Saint-Denis en 1834. Le couple part donc à Saint-Denis, près de Champdeniers, entre 1832 et 1834. Magdeleine y décède à 35 ans, 4 mois après la naissance de Pierre, le petit dernier, elle est dite fermière. Je me suis intéressée à son inventaire après décès qui inventorie des objets aujourd'hui disparus.

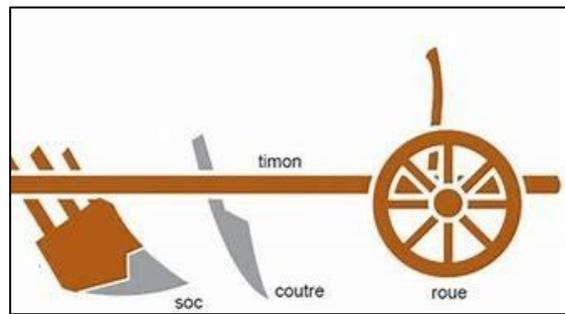
L'inventaire nous amène dans les trois chambres du domicile avec la description des meubles et de leur contenu. Ainsi, nous trouvons :

- **L'équipement ménager** : une crémaillère et son crémaillon (*petite crémaillère attachée à la grande*) [...] deux mauvais chaneil (*chaneuil : sorte de lampe à huile à fond plat suspendue au mur*) [...] assiettes en cailloux (*sorte de céramique*) ...
- **La literie** : 3 lits, chacun composé de son bois à quatre quenouilles [...], une baillère (*toile pleine de balles de blé qui sert de paillasse ou matelas*) de toile une coête [...] une couverture en trois marches (*sorte de serge grossière, à chaîne croisée*) bleu ciel...
- **Dans une armoire en noyer** sont les vêtements de Magdeleine en trois marches, sarge (*étoffe de laine qui est croisée à cotes obliques*), rase, coton, toile ou droguet (*laine commune, étoffe à bas prix*), les coëffures en mousseline organdy et coton sans oublier les bijoux : bagues, jonc (*bijou circulaire à épaisseur régulière*) et claviers (*ou crochet de châtelaine*), un justin (*casquin, la partie du vêtement qui couvre le haut du corps des femmes à la campagne*) en basin (*tissu à effet de bandes*)...
- **Un vieux coffre sans ferrure** est rempli d'étoupes (*résidu grossier de fibres textiles, obtenu lors du traitement du chanvre ou du lin*) de lin en poil [...] d'étoupes de chanvre en poil [...] d'étoupes blanc [...] de fil écreu dit fil reparon (*étoupe de deuxième qualité*) [...] de filasse...

Puis les objets trouvés dans les autres bâtiments et dépendances :

- **Dans le fournil** est inventorié le nécessaire à fabriquer le pain, une met à pétrir [...] de la mètre (*méteil : mélange de froment et de seigle ou d'orge*) [...] douze paillons (*corbeille en paille tressée*) [...] trois pelles de four en bois [...] un raballon (*râteau utilisé pour retirer les braises du four*) ...
- **Dans les différentes dépendances** nous trouvons divers outils ou ustensiles, une percette (*petite vrille*), une grèle (*tamis, crible*) deux hareaux (*ou areau : charrue archaïque*) sans socs, des planches servant de charclure (*peut-être de ridelle ?*) de charrette [...] un fouillet (*sorte de scie à main*), un

détreau (*grande hache, grande cognée*), une vrilte (*peut-être vrille, sorte de tarière*) [...] deux piardes (*espèce de pioche*) [...] trois guignettes (*genre de petit sarcloir*) et un loup à gosses [...] un cabasson (*garde-genoux, boîte en planches dans laquelle s'agenouillent les femmes qui lavent le linge au bord de l'eau*) [...] une charrette dont les roues sont à jantes étroites garnie de rancher (*panneaux placés à l'avant et à l'arrière de la charrette, c'est la ridelle à claire-voie faite en forme de râtelier*) [...] une charrue complète garnie de soc et coutre (*partie tranchante fixée en avant du soc de la charrue*) [...] un petit tas de fagots fournille (*fagot de ramilles et branchages destiné à chauffer les fours*) [...] une sivière roulesse (*charrette ou brouette à bras*)...



Les éléments de la charrue

Le couple ne semble pas habiter dans une simple mesure. L'inventaire recense plusieurs chambres (ou pièces) et dépendances. Une des dites chambres ne contient pas moins de 60 kg de fibres textiles diverses et des hardes (11 jupes et tabliers, coiffes, justins, bijoux, etc.) pour une valeur estimée à près de 320 francs. Dans la cour est recensé un cheptel d'une valeur de 1 580 francs. Magdeleine et René ne semblent pas vivre dans la pauvreté.

L'inventaire nous apprend la présence de Françoise, une sœur de René. Elle habite la maison depuis la mort de la défunte. Elle y réside toujours lors du recensement de 1836. On peut imaginer qu'elle soit venue aider son frère pour s'occuper des enfants. À noter dans l'inventaire un passif de 14 francs « *pour mois de nourrice* » chez un habitant de Germond, sans précision de date. Peut-être avant l'arrivée de Françoise ? Pour l'anecdote, Françoise rencontre un journalier à Saint-Denis et se marie à Cherveux, lieu de résidence de ses parents, en 1836.

Pour la fin de l'histoire, en 1836 le père est toujours à Saint-Denis avec ses enfants. Il partira prendre une ferme à la Gachère de Secondigny où la famille PAPET fera souche. Cette ferme est la propriété de THIBAUT de NEUCHÈZE de Saint-Denis. À Saint-Denis, aurait-il déjà exploité une métairie de ce THIBAUT de NEUCHÈZE ?

Sources

- *Le parler de Poitou-Charentes, Vendée*, Éric Nowak, Christine Bonneton, 2011.
- *Lexique de l'ancien français*, Godefroy, Paris, 1901.
- *Dictionnaire du monde rural - Les mots du passé*, Marcel Lachiver, Fayard, Aubin Ligugé, 1997.
- *Glossaire du Patois Poitevin*, abbé Lalanne.

Annie LARROUY



E COMME ÉLÉONORE ET LES TROIS CLOCHES !

Village au fond de la vallée, comme égaré, presque ignoré...

Je vous parle de Javarzay, avec un soupçon d'imagination. Je ne suis pas au fond de la vallée, mais dans l'église Saint-Chartier, comme égarée, dans le lieu et l'époque, presque ignorée. Nous sommes le dimanche 26 mars 1939, il est 14 h 30. Un triple baptême se prépare : trois bébés particuliers sont alignés dans le chœur de l'église, tous habillés de blanc. L'un d'eux porte les couleurs nationales sur sa robe baptismale. Le premier affiche le poids extraordinaire de 431 kg, le second 297 et le troisième, plus élégant, n'en pèse que 205.

...Il est joufflu, tendre et rosé.

Les trois bébés joufflus, dans quelques instants, recevront les prénoms respectifs d'Armande-Blanche-Léontine, Jeanne-Louise-Charlotte-Éléonore et Marie-Ferdinande, les prénoms combinés de leurs marraines et parrains. Dans l'assistance nombreuse on remarque aisément leur présence, ils se sont

regroupés à proximité de leurs futures filleules. Sont réunis là, Blanche Léontine PIARD et Armand Isidore Pierre DESMARETS, son mari, notaire honoraire à Poitiers et aussi châtelain de Javarzay, Éléonore GUILLOT veuve JUTARD, maître DROUINEAU, avocat à la Cour de Poitiers, remplaçant du véritable parrain empêché, Jean Louis Charles BONNAN, colonel d'artillerie, commandeur de la Légion d'honneur et Croix de guerre avec deux palmes, Marie GAUBERT, sacristine habile et dévouée, accompagnée de Ferdinand GAGNON, conseiller municipal de Chef-Boutonne, également conseiller paroissial de Javarzay.

Avant la cérémonie du baptême proprement dite, on nous présente par le menu, l'histoire des trois nouvelles-nées, trois cloches en réalité, pour remplacer l'ancienne qui est fêlée. Il s'agirait là, de la concrétisation du vieux rêve de Zacharie VERNOUX, le curé. Un projet estimé à 20 000 francs, mais ramené à 6 900, en privilégiant Jeanne-Louise-Charlotte-Éléonore, la cloche monument aux morts ! La reprise de la cloche fêlée rapporte 3 360 francs, la commune s'engage à hauteur de 1 500 francs, les 2 040 restant seraient pris en charge par les familles des soldats concernés. Mais, pourquoi accabler des familles déjà dans la peine voire même dans le besoin, pour certaines ? Ou l'art de faire adhérer à un même projet, les sociétés civile et religieuse !

... Ne tremblez pas, cœurs fidèles...

Compte tenu du contexte si particulier de l'après-guerre, tous les habitants de Javarzay mettent la main au porte-monnaie. Finalement, c'est la coquette somme de 16 459 francs qui est recueillie. On passe commande des trois cloches rêvées par le curé, sans hésiter.

Je suis distraite par le déroulement de la cérémonie inhabituelle, avec l'évêque, le diacre, le sous-diacre et le Saint-Chrême, les onctions et la fumée, de l'encens qui purifie tout. Je ne saisis que quelques bribes du discours : *je rêvais pour mon beffroi, de trois belles cloches sur les parois desquelles les noms de nos soldats morts au champ d'honneur, auraient été gravés... monument parlant qui chaque jour, trois fois le jour, proclamerait par leur voix harmonieuse et puissante, les sacrifices et les vertus de nos héros...*

Quand trois cloches sonnent, sonnent...

Comment faire le deuil d'êtres chers si leur présence se rappelle quotidiennement aux mémoires ? Tandis que je m'interroge mentalement, je n'ai d'yeux que pour Éléonore, petite femme fluette, encore dans la soixantaine, toute de noir vêtue, guère à son aise en compagnie d'autant de notables. Je la sais fille de Joseph, feu le cabaretier de Javarzay, en même temps que la veuve d'Alexandre JUTARD, l'instituteur du village. Elle ne semble guère plus à sa place que les couleurs nationales sur la robe baptismale. Voilà plus de trente ans, en effet, que l'Église et l'État gèrent séparément leurs affaires.

... dit au monde qui s'étonne : c'est à cause d'Henri et Paul...

Tandis que je m'étonne de la présence incongrue d'Éléonore, mon oreille distraite accroche « les morts au champ d'honneur » du discours et je comprends. Je comprends qu'Éléonore est physiquement à Javarzay, mais que ses pensées vagabondent, là-bas, loin, vers le Nord ou dans l'Est, cette région qui s'est embrasée et qui lui a ravi ses enfants, Henri et Paul justement, nés à Javarzay chez leur grand-père GUILLOT, en août 1895 pour l'un, le 19 décembre 1897 pour l'autre. Alors qu'Éléonore avait la tête remplie de projets pour ses deux jeunes étudiants, la guerre les a cueillis prématurément, dans leur vingtaine, Paul à Wailly, en 1915 dans le Pas-de-Calais et Henri en 1917, dans la Meurthe-et-Moselle. Ce 26 mars 1939, dans le chœur de l'église Saint-Chartier de Javarzay, Éléonore est présente, mais elle est absente en même temps. Des rumeurs viennent de l'Est, encore.

... Quand trois cloches sonnent, sonnent...

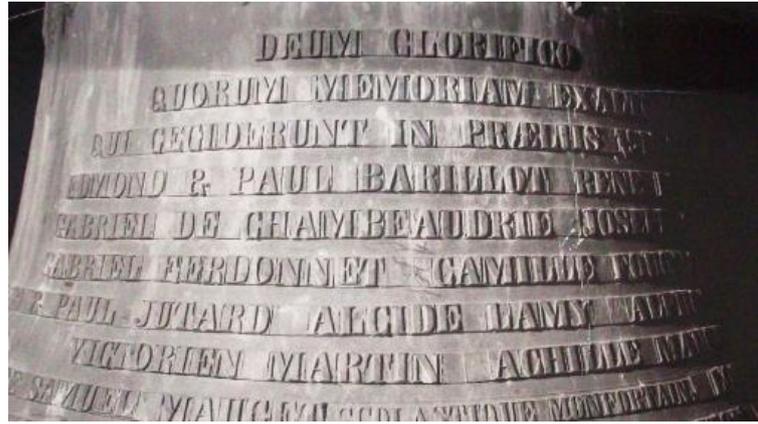
en parfaite harmonie, comme Armande-Blanche-Léontine sonnante en SOL dièse, comme Marie-Ferdinande sonnante en DO et surtout comme Jeanne-Louise-Charlotte-Éléonore, sonnante en LA dièse,

... elles redisent aux vivants...

les noms gravés, sur la robe d'airain rehaussée des couleurs nationales : Edmond et Paul BARILLOT, René BRISSON, Gabriel de CHAMBAUDRIE, Joseph DUPUIS, Gabriel FERDONNET, Camille FOUQUAUD, Henri et Paul JUTARD, Alcide LAMY, Alphonse LEPINOUX, Victorien MARTIN, Achille et Samuel MAUGET, Louis SOULLARD, Pierre TAPIN, Jean TRENAY, Fernand VILLENEUVE.

... à peine, à peine une flamme, encore faible qui réclame, protection, tendresse, amour...

Pourtant, malgré la bonne volonté des habitants qui se sont cotisés pour l'amour et la paix, les trois cloches de Javarzay, comme les autres, se feront **...obsédantes et monotones...** quelques mois plus tard, **...portant d'écho en écho...** la déclaration d'une guerre nouvelle, encore plus dévoreuse que la première. Éléonore, déjà meurtrie dans ses chairs, en connaîtra les affres, mais elle n'en verra pas le terme, puisqu'elle s'éteint à Javarzay, le 11 mai 1944 à 74 ans passés.



Danièle BILLAUDEAU-BIZET

D'après les recherches de Marie-Madeleine GERI (CDAOA Deux-Sèvres)



F COMME FÉMINISME AVANT 1945

Le féminisme est un mouvement qui revendique légitimement l'égalité des droits entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et en tous lieux, notamment l'espace public. Il est parcouru de divers courants, dont certains très revendicatifs, qu'il serait trop long de détailler ici. Les militantes d'aujourd'hui sont les dignes héritières de toutes les femmes qui cherchèrent au cours de l'histoire à obtenir des droits équivalents à ceux des hommes, y compris en Deux-Sèvres.

Commençons par honorer toutes les veuves qui démontrèrent de tous temps que les femmes étaient capables de gérer les affaires, capables de diriger, capables d'assurer le même travail que les hommes en plus de leurs tâches de mère et de ménagère. Elles étaient soutenues par l'État en 1914-1918, mais ce ne n'était pas le cas dans l'ordinaire, et l'opprobre de la société frappait celles qui ne se remariaient pas, surtout lorsqu'elles étaient encore jeunes. Les femmes qui en avaient la possibilité financière trouvaient dans le célibat et le veuvage une liberté précieuse malgré les pressions de la société.

Même si les traces historiques sont fugaces, de nombreuses femmes considéraient bien avant la Révolution qu'elles devaient légitimement obtenir des droits égaux aux hommes. Ce combat fut lent – et il l'est toujours trop –, semé d'embûches pour celles qui osaient s'exprimer. Ces combats, ces revendications, on les perçoit dans la littérature de Deux-Sévriennes, et notamment dans des poèmes qui fleurissent dans la première presse du département. Ces textes sont parfois commentés par des femmes revendicatives, comme « Eudoxe P*** » de Thouars qui s'exprime dans *Le Journal Officiel du Département des Deux-Sèvres* du 8 vendémiaire an 11 et où elle fustige un franc-maçon : « *Je le croyais sur sa réputation assez galant pour mieux juger des femmes & de leur esprit* ».

Les femmes instruites mesurent mieux les inégalités qui les frappent, et on comprend dès lors que les autrices faisaient de l'éducation des filles une priorité de leurs demandes. C'est bien à travers cette éducation que les femmes vont pouvoir revendiquer des droits avec plus de vigueur et en s'appuyant sur des arguments pertinents. Il faudra cependant attendre la naissance de la Troisième République pour que les filles puissent toutes rejoindre les bancs de l'école, mais là encore l'égalité d'éducation mettra du temps à se concrétiser.

En Deux-Sèvres, il ne faut pas attendre la Troisième République pour que des femmes fassent œuvre revendicatrice avec subtilité. Nous ne connaissons que deux exemples localisés à Parthenay, mais nous sommes certains qu'il en existe bien d'autres en Deux-Sèvres. Dans un précédent challenge A-Z, nous avons évoqué [l'histoire d'Adélaïde Victoire Mignonneau](#), une institutrice qui brava la tradition en faisant jouer ses élèves en public. Le maire considèrera cette éducation comme « *mauvaise pour les jeunes demoiselles* ». Nous pouvons également citer Marguerite-Marie-Pélagie Delbos, première sage-

femme de la Gâtine à être formée à Paris, qui sera fort estimée, et qui n'hésitera pas à donner son avis dans une enquête d'utilité publique en 1829 quant à l'agrandissement de la place des Bancs à Parthenay, sujet ordinairement réservé aux hommes. C'est d'ailleurs la seule femme à s'être exprimée de la sorte dans les enquêtes que nous avons rencontrées dans nos recherches.

Avec la Troisième République, le nombre de femmes exprimant des revendications égalitaires va croître. En 1893, Gabrielle Réval insuffle ses idées de libre penseuse dans le jeune lycée niortais de filles, ce qui n'est évidemment pas du goût des familles. Peu après, à la charnière 1900, c'est Séraphine Pajaud qui va de ville en ville pour exprimer son anarchisme, ses idées de libre penseuse et de féministe. Elle donne ainsi des conférences à Niort et Thouars en 1898, Niort en 1904, Thouars et Bressuire en 1905, Épannes en 1911... L'année 1912 marque le début d'un véritable féminisme militant et revendicatif en Deux-Sèvres avec l'institutrice Marguerite Brunet, épouse Martin, son ouvrage *Les droits de la femme*, et ses conférences à Thouars, Parthenay et Niort. C'est encore elle qui est à l'origine de la seule candidature féminine des municipales de 1912 dans le Centre-Ouest. Rachel Marliangeas, 22 ans, se présente à Thouars et 155 hommes vont voter pour elle, soit près de 10 % des voix, un exploit ! Maria Vérone, l'avocate et grande féministe française, était venue la soutenir. C'était la première militante d'envergure nationale, voire internationale à venir en Deux-Sèvres, de nombreuses autres suivront, surtout entre les deux guerres :



Marguerite Martin

Cécile Kahn, épouse Brunschvicg ; Marie-Madeleine Chenilleau, épouse Chevalier-Marescq ; Suzanne Grinberg ; Marcelle Kraemer-Bach, Germaine Sellier, épouse Malaterre. Si Marguerite Martin a marqué le militantisme féminisme en Deux-Sèvres en 1912, c'est à Paris qu'elle poursuivra sa carrière d'institutrice, tout à la fois syndicaliste, socialiste – elle fait partie des huit femmes qui vont créer la section féminine du parti –, et franc-maçonne. Elle deviendra Grand Maître de l'Ordre Maçonique Mixte International « Le Droit Humain ».



Marie-Josèphe Réchard

En Deux-Sèvres, il faut attendre 1927 pour qu'une nouvelle figure militante du féminisme émerge : Marie-Josèphe Sigonneau, épouse Réchard. Épaulée par Marie-Françoise-Célestine Granet, qui deviendra une ardente présidente du groupe de Saint-Maixent, Marie-Josèphe Réchard va faire preuve de beaucoup d'ardeur pour rassembler des femmes au sein de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes. Présidente de la section niortaise et départementale, elle dirigera également le groupe régional.

Toutes ces femmes vont oser s'exposer et s'exprimer en public, vont démarcher les politiques, diffuser des tracts, coller des affiches, publier des articles et tenir des conférences. Toutes veulent le droit de vote, non pas pour avoir le « plaisir » de mettre *un bout de papier dans une urne* selon l'expression d'un homme à l'esprit étriqué, mais pour obtenir des droits pour les femmes et les enfants : reconnaissance, respect, égalité, lutte contre les inégalités, notamment dans le domaine du travail : travail égal

/ salaire égal. Il s'agit encore de réclamer une égalité en matière d'éducation, combattre la misogynie, l'alcoolisme, les taudis, la prostitution, aider les filles mères, obtenir le droit à la contraception...

Pour le droit à l'avortement, peu de femmes osaient le réclamer avant 1945, et le droit de disposer librement de son corps est un combat difficile que certains acteurs de la société d'aujourd'hui tentent de remettre en cause, parfois avec l'aide de femmes.

Chaque femme devrait s'intéresser et prendre exemple sur ces pionnières qui militèrent dans des conditions extrêmement difficiles et qui obtinrent certains droits... Mais le chemin de l'égalité est encore long, les femmes, voire les hommes, devraient être davantage vigilants, car même les droits acquis

peuvent être menacés. Les femmes et les enfants sont les premiers à souffrir lorsqu'ils sont retirés, souvent dans l'indifférence générale et plus encore dans celle des femmes.

Les Françaises votèrent pour la première fois pour les élections municipales d'avril 1945, voilà 75 ans. Trop de femmes ne mesurent pas les dangers qui guettent leurs droits en négligeant de voter, en laissant à d'autres les choix de leur destinée !

Bibliographie

- Albéric Verdon, *Féminisme et suffragisme en Deux-Sèvres avant 1945*, 2019.
- Sur Gabrielle Réval, se référer aux travaux de Michel Montoux dans les bulletins de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres.
- Sur Séraphine Pajaud, Florence Regourd, *Femmes et militantes, 7 portraits de femmes engagées dans le combat social en Vendée*, CDHMOT, 2016.

Albéric VERDON

Site : [Histoire de la Gâtine poitevine et de Parthenay](#)



G COMME MADAME DE LA GASCHÈRE ET LA MÉDECINE AU XVIII^e SIÈCLE

Avant tout propos, l'an dernier, j'ai écrit sur Ypresis et les failles géologiques de la Gâtine. Elles se sont réveillées et nous avons ressenti des secousses telluriques. Pour le sujet pour cette année, je ne suis pas responsable ni de la pandémie ni du confinement... Les médicamentations que je vais vous exposer, bien sûr, ne les expérimentez pas.

Le 14 janvier 1669, église Notre-Dame de Niort, la damoiselle Marguerite CHABOT 19 ans, fille d'honorable homme André CHABOT pair et bourgeois de cette ville épouse Jacques THIBAUT 31 ans écuyer, sieur de la Gaschère, fils de Jacques THIBAUT écuyer, sieur du COLOMBIER. Le curé est F. PRUNIER. (*AD 79 état civil Niort*). Le mariage est préparé depuis le 27^e jour de décembre 1668 et prévoit une dot de six mille livres, payable en deux fois par les parents de la mariée. Le contrat de mariage est passé devant André AUGIER et Claude ARNAUDEAU, notaires royaux à Niort. Elle ne sait pas que Jacques THIBAUT sera nommé maire de Niort en 1688, il tient son titre de noblesse de sa propriété de la métairie de la Gaschère à Secondigny. Les A.D. de Niort ont un dépôt des papiers *MONTECLER 1 E SUP 8* etc. Un mémoire du 28 mars 1700 décrit les traitements appliqués à la famille et prescrits par DUFRESNE ALLONNEAU. Est-il médecin ou apothicaire ?

Du 17 juin pour Madame une med^{ne} purgat avec rhub abalz mann fond syrop et aul

En clair, une médecine purgative, il ne parle pas de clystère, dont la base est la rhubarbe, abats (cervelle, foie, rognons, tripes, poumons etc. La vitamine B12 n'existait pas encore mais ils l'utilisaient pour soigner l'anémie), mann (abréviation de manne qui est une décoction de feuilles de frêne et de sève, c'est un diurétique, un laxatif et un anti inflammatoire) et un sirop à l'ail.

Du 2 juillet 1701 pour Madame trois on(ces) conserves bechiques et pectoralles

Trois onces représentent environ 85 grammes de préparation à base de plantes (conserves) béchiques pour les maux de poitrine et pectorale pour soulager la toux. Le médicament le plus connu est une tisane dite « *tisane des 4 fleurs composée de thym, mélisse, coquelicot et mauve ; l'angélique est aussi citée ainsi que le lierre terrestre et la bourrache.* »

Madame de la GASCHÈRE a un fils, je ne peux pas passer les médicaments qui vont lui être administrés.

Du 25 may 1702 pour son enfan pour santonique de mer donné a plusieurs fois

La santonique est aussi nommée absinthe de Saintonge. Cette plante est connue des Gaulois et utilisée à Rome. Elle fait partie des plantes vermifuges, son nom scientifique est *artemisia maritima*. Autrement dit il a pris un vermifuge.

Du 3 octobre pour le mesme demie on(ce) cornes de cerf préparée pour faire sa tisane

Traditionnellement, la corne de cerf est réduite en poudre avec une râpe en bois. La prescription est de 14 grammes, c'est un des ingrédients fondamentaux de la médecine traditionnelle chinoise. Elle est

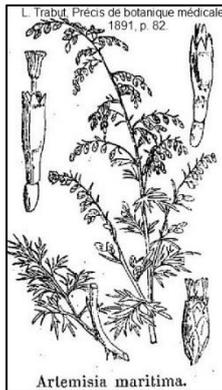
employée depuis plus de 2 000 ans comme fortifiant, pour augmenter la force et l'endurance et prévenir des maladies comme la grippe ou les refroidissements. Ce traitement sera renouvelé 3 fois puis il aura droit à une médecine purgative comme celle de sa mère décrite ci-dessus.

Le 23 décembre pour son fils un gros nouet de rhubarbe pour lui faire de la tisane

Le mot *nouet* signifie un linge entourant la rhubarbe et noué aux deux extrémités pour la retenir lorsqu'elle a été infusée.

Du 31 mars 1703 pour le mesme quatre prises yeux d'écrevisses préparés

Ce médicament fait partie de la pharmacopée maritime au XVIII^e siècle. Les yeux ne sont pas des yeux mais des concrétions rondes trouvées dans l'estomac des écrevisses. Lavés et réduits en poudre, ils sont préparés avec du sucre et de la gomme de fleur d'oranger sous forme de bonbons, tablettes ou dragées. Leur prise passait pour adoucir les aigreurs d'estomac et les maux de ventre (le principe actif étant le carbonate de calcium).



Santonique de mer



Corne de cerf



Yeux d'écrevisses

Le 14 octobre 1703, Madame est malade et les prescriptions vont se succéder jusqu'au 11 décembre.

Une potion cordiale fortifiante et stomachique avec sirop et ault

Stomachique : soigne les douleurs d'estomac et les plantes utilisées peuvent être la menthe, le thym, la sauge, l'ortie, et le romarin.

Du 13 novembre pour la mesme trois prises poudres stomatiqu. febrifug. sont composées

Il ne donne pas la composition (dommage).

Et elle aura droit le 11 décembre à une médecine purgative déjà décrite... Son fils et ses filles auront des préparations confectionnées contre les vers avec de la rhubarbe, d'hyacinthe et du sirop de chicorée et d'ail. Pour conclure, cette médecine traditionnelle du début XVIII^e est basée essentiellement sur les purges à base de plantes. La phytothérapie (médecine par les plantes) de nos jours poursuit cette tradition mais sommes-nous plus fragiles que nos ancêtres ou les maladies ont-elles évolué ? Bonne santé à tous.

Francis LARROUY



H COMME HÉLÈNE MAYER, DITE COLIN-LEFRANCQ

1915 : la guerre, celle que l'on appellera plus tard la Grande Guerre est là, aux portes de Paris. Les Parisiens ont peur : ils veulent fuir la capitale au profit de la campagne. Et parmi eux, deux femmes apparentées à la famille des Gennetières de Niort, vont venir se réfugier à Coulon, dans une maison sur le halage devenu le quai Louis Tardy, au numéro 64. Nos deux Parisiennes sont la mère 68 ans et la fille 37 ans. Cette dernière étant née le 3 juillet 1878 à Paris 10^e au domicile de ses parents 66 rue du Faubourg Poissonnière. Son père est dessinateur.

Mais de qui s'agit-il donc ? De Mme COLIN née BODSON et de sa fille Hélène COLIN, connue plutôt des anciens Coulonnais sous son nom de femme, Mme MAYER, mais qui a toujours signé ses toiles du nom de COLIN-LEFRANCQ. Elle épouse Charles Léopold MAYER à Paris le 21 octobre 1926. Aucun acte d'état

civil, la concernant, ne porte le nom de LEFRANCO. Dès lors, Coulon abritait une grande artiste qui restera de longues années locataire de cette maison au bord de l'eau car, après la guerre, elle y revient en vacances chaque année. Elle vécut à Coulon durant la Seconde Guerre mondiale. C'est là que Jacques ALTEMEYER-CARRIO dit Jacky, historien coulonnais fait sa connaissance, ses parents et surtout sa grand-tante étant devenus ses amis. Sa mère posait pour elle durant de longues heures notamment pour *le goûter au Marais* exposé au salon des artistes français en 1934.

Mme MAYER a donc été conquise par la beauté du Marais. La preuve est là, sous nos yeux, concrétisée par un grand nombre de tableaux (40 exposés en 1942 à la galerie Aubert) et notamment ceux des mairies de Coulon, Magné et Niort sans compter des œuvres se trouvant chez des particuliers.



Coulon et la Sèvre niortaise



Les lavandières

Mme MAYER était sans conteste une grande bourgeoise, raffinée certes, mais possédant un caractère bien trempé ne faisant pas de concession sur la tenue, le langage, la politique. Elle était surtout curieuse sur plus d'un point, on pourrait même dire contradictoire. À soixante-deux ans, tous les matins d'été, elle prenait son bain à la « cale » devant chez elle en maillot 1900. Très pudique bien sûr, elle ne faisait que se tremper quelquefois et remontait enveloppée dans son peignoir que tenait sa bonne, l'inénarrable Mme JEANNE, dévouée mais rouspéteuse. Notre artiste était très lente pour tout. Le dimanche, elle n'apparaissait à la grande messe que tardivement, en général lors du prêche, avec des bruits de porte, des pas hésitants, des prie-Dieu renversés, ce qui mettait en rage le curé Dupont. Elle se plaignait du froid de l'église mais très pratiquante elle n'aurait jamais manqué un office. Par contre une fois les vêpres terminées, Mme MAYER et sa bonne Mme JEANNE, malgré le froid donnaient une « conférence » sous l'avancée de la petite porte au grand désespoir du curé. Mme MAYER se plaignait de tout, sur tout ; il faut dire que, durant la guerre, les motifs étaient nombreux. On sentait la « bourgeoise » qui, auparavant à Paris, avait tout son confort, elle qui vivait rue Bassano, puis plus tard 1 rue François 1^{er} à Paris VIII^e dans un très grand appartement. Or à Coulon, aucun confort à l'époque et les hivers de guerre 40-41 et 41-42 furent particulièrement froids.

Sans son œuvre picturale, certainement importante, mais dont nous ne savons le nombre (existe-t-il seulement un catalogue ?), cette artiste reconnue serait tombée dans l'oubli, raison pour laquelle j'écris ces quelques lignes comme un devoir de mémoire avec l'aide de Jacques ALTEMEYER-CARRIO, historien coulonnais, l'ayant connue et appréciée. Cependant son œuvre est cotée au guide Akoun (1998) cote des peintres au niveau de 20 000 francs. Madame COLIN-LEFRANCO a vendu le Marais poitevin d'une manière aussi juste, aussi lumineuse, dans la traduction des verts au soleil couchant, lorsque ses rayons obliques inondent le marais d'une lumière tamisée. Voilà la raison pour laquelle notre artiste partait en bateau assez tard l'été vers 16 heures pour saisir sur le vif cet enchantement. Pour satisfaire votre curiosité il suffit de relire les articles de critiques non moins érudits, parus dans le *Mémorial des Deux-Sèvres*, ou le *Petit Courrier*, ce dès 1926, où les talents de notre peintre sont mis en valeur : « Depuis plusieurs années beaucoup de peintres ont essayé de traduire le Marais de chez nous, mais tous ne l'ont pas compris... tout y est rendu avec vérité... tous les personnages sont vivants » (*Petit Courrier* du 31 mai 1944) - « Je pense que les plus élogieux compliments s'adressent surtout à ses talents de paysagiste » (*Mémorial des Deux Sèvres* du 4 mars 1943) etc.

Sans bruit, comme elle était venue dans les années 15, elle disparut de Coulon, pour mourir certainement seule, le 8 juin 1968 à l'âge de 90 ans à Maisons-Laffitte. Elle est enterrée dans le caveau de sa famille au cimetière de Montmartre près de la place Clichy à Paris (19^e division, 1^{re} ligne, n°11 avenue Dubuisson). Pour mémoire, la mère de notre artiste est décédée à Coulon, quai Louis Tardy, le 21 août 1935. Mais si la femme est oubliée, l'artiste restera vivante encore longtemps je l'espère. Si Mme MAYER est inconnue, Madame COLIN-LEFRANCQ vit encore grâce à ses nombreuses toiles qui ornent les mairies et intérieurs coulonnais et même au-delà je suppose. Une place de Coulon porte son nom depuis 2010 et l'énigme du nom de LEFRANCQ reste toujours à découvrir.

Patrice HULEUX



I COMME IMMORTELLE CATHERINE MARTINEAU

Un des premiers actes qui a éveillé ma curiosité d'apprenti-généalogiste est le décès de Catherine Martineau. Quand je l'ai lu dans les registres d'état civil de Pugny à l'année 1809, il m'était inconcevable de ne pas résoudre la question qui m'était posée : à quel âge réel est décédée Catherine Martineau ? Voici la transcription de cet acte (noms et orthographe corrigés) :

*« L'an mille huit cent neuf et le trentième jour du mois de janvier devant nous Pierre Guérin, maire de Pugny faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, est comparu Pierre Renaudeau, bordier et cabaretier demeurant dans le bourg de La Chapelle-Saint-Étienne, lequel m'a déclaré que Catherine Auger, sa grand-mère, est décédée aujourd'hui dans sa maison sur une heure après midi **âgée de cent quinze ans**. D'après cette déclaration et m'être assuré du décès de la dite feu Catherine Martineau veuve Auger, j'ai rédigé en vertu des pouvoirs qui me sont délégués ce présent acte en présence 1° du dit Pierre Renaudeau petit-fils de la défunte âgé de quarante ans demeurant dans le bourg de La Chapelle-Saint-Étienne 2° de Jacques Renaudeau âgé de trente-six ans garçon domestique demeurant au village de la Grande Noullière commune de Moutiers-sous-Chantemerle petit-fils de la défunte, que le déclarant et le témoin ont déclaré ne savoir signer, de ce enquis à la mairie de Pugny les jour mois et an ci-dessus.*

Guérin maire »

Et pour confirmer que j'avais bien lu, il y avait dans la marge « *décès de Catherine veuve Auger **âgée de 115 ans*** » en chiffres. 115 ans, nous ne sommes pas très loin du record de Jeanne Calment ! Une longévité remarquable surtout pour l'époque ! Si j'en crois les deux petits-fils, sa vie se serait déroulée sur 3 siècles. Elle aurait commencé en 1694, traversé tout le XVIII^e siècle pour s'éteindre en 1809. Il m'a donc fallu enquêter pour vérifier les dires des deux déclarants et, qui sait, pouvoir inscrire mon aïeule dans le livre des records.

Son acte de naissance qui est la preuve ultime est malheureusement introuvable. Par chance, j'ai découvert son acte de mariage : elle épouse le laboureur Pierre Auger le 19 février 1743 à Vernoux-en-Gâtine. Je ne me faisais pas trop d'illusions et la date de ce mariage m'a confirmé ce que je pensais bien avant : les 2 petits-fils avaient exagéré, sciemment ou pas, l'âge de leur grand-mère. En suivant leur estimation, elle se serait mariée à 49 ans. Et, comme elle a donné naissance à ses 10 enfants entre 1743 et 1760, au baptême du petit dernier, Pierre Auger, le 29 juin 1760 à Largeasse, elle aurait eu 66 ans, ce qui n'est évidemment pas crédible.

Il ne me reste plus qu'à essayer de rétablir la vérité, estimer l'âge réel de ma sosa 139 à son décès. Je sais grâce à son mariage qu'elle est la fille de François Martineau, tuilier à Secondigny, et de Catherine Bouffard. Ses parents se sont unis le 6 novembre 1708 dans l'église de cette paroisse et je leur ai trouvé 8 enfants. Ceux dont je connais la date de naissance sont tous nés à Secondigny. Les 3 aînés entre 1709 et 1713 et les 2 derniers en 1727 et 1730. Il se trouve que les années de 1716 à 1726 sont manquantes à Secondigny. C'est forcément dans ce laps de temps que sont nés les 3 enfants dont je n'ai pas trouvé l'acte, François, Françoise et Catherine, mon aïeule. Mon ancêtre s'est donc mariée à un âge compris

entre 17 et 27 ans et elle a eu son dernier enfant entre 34 et 44 ans. À la fin de sa vie, elle paraissait sans doute très vieille et elle n'avait sans doute pas eu le loisir de compter les années qui passent. À son décès, elle avait entre 83 et 93 ans. Je n'ai donc pas découvert de centenaire chez mes ancêtres ; le petit-fils qui avait fait la déclaration était cabaretier, j'aurais dû me méfier davantage.

Catherine n'a en tout cas pas démérité. Arriver à un âge aussi avancé sans doute très proche des 93 ans, survivre à 10 grossesses, supporter si longtemps le travail éreintant de la ferme, traverser indemne les guerres de Vendée... ce n'était pas donné à beaucoup. Quelques années plus tard, au temps de la photographie et de la carte postale, elle aurait sans doute eu sa place parmi ces vénérables Deux-Sévriennes !



Raymond DEBORDE



J COMME JEUNES, JOLIES... ET RICHES

Il y a quelques mois les Archives des Deux-Sèvres ont proposé en [Trésor d'Archives](#) un document daté de 1810 classé alors « confidentiel » dans lequel le préfet du département dresse une liste de vingt jeunes femmes âgées de 14 à 39 ans, riches héritières de bonnes familles aristocrates ou bourgeoises qu'il serait bon de rallier à l'Empire grâce à des mariages judicieux.

Le tableau renseigne sur l'âge des jeunes femmes, le nom et la profession des parents, ainsi que sur la fortune et les biens que possèdent ces derniers, sans oublier d'évoquer la dot présumée pour chacune des filles et les espérances d'héritage. Un beau mariage n'étant pas uniquement une question d'argent, on n'oublie pas de donner « *les agréments physiques ou les difformités, les talents, la conduite et les principes religieux* » (catholiques pour la plupart) de chacune de ces demoiselles.

J'ai voulu savoir si ce projet avait été suivi d'effet et si des mariages avaient été arrangés pour rapprocher ces bonnes familles des tenants de l'Empire. Sur les vingt jeunes femmes inscrites sur le tableau en 1810, quatorze sont mariées avant le 4 avril 1814, date de l'abdication de Napoléon. J'ai listé leurs beaux mariages dans l'ordre chronologique, indiqué « *leurs agréments physiques ou difformités* » et ajouté les quelques renseignements donnés par les actes sur les maris. Ces unions étaient sans doute pour la plupart arrangées : l'étaient-elles par les familles uniquement ou aussi par l'administration impériale ? À vous de vous faire une idée pour chaque cas. J'ai personnellement l'impression que ce document a servi pour concrétiser certains mariages.

- Aglaé ESPINET (**figure passable**) épouse à 15 ans Laurent Alexandre ROUVIER, 31 ans, docteur en médecine, père docteur, le 26 septembre 1810 à Niort

- Émilie Antoinette THIBAUT de NEUFCHAISE épouse à 24 ans Henry Louis Charles Auguste d'ESPAIGNES des VENELLES, 28 ans, lieutenant-colonel, aide de camp employé à l'armée d'Espagne et chevalier de l'Empire, le 4 juin 1811 à Niort
- Appoline PIET-BERTON (*figure et physique très agréable, éducation soignée*) épouse à 20 ans Saint-Aubin AGIER, 29 ans, « entreposeur » général du département des Deux-Sèvres, père ancien magistrat et procureur impérial, le 17 juin 1811 à Niort
- Catherine PIET-LATAUDRIE (*figure et physique agréable*) épouse à 40 ans Charles Pascal JOFFRION 41 ans, veuf et docteur en médecine, le 16 juillet 1811 à Niort
- Élisabeth MAIN (*figure et physique très agréable, éducation soignée*) épouse à 17 ans Barthélémy LAURENCE, 24 ans, négociant-banquier, père négociant-banquier et ex-législateur, le 16 septembre 1812 à Niort
- Sophie BRELAY (*elle n'a rien qui puisse déplaire, élevée d'une manière un peu trop religieuse*) épouse à 18 ans Pierre Jacques Parfait JUQUIN, 20 ans, propriétaire, père marchand, le 31 mai 1813 à Niort
- Victoire BUSSEAU (*jolie figure, physique agréable*) épouse à 22 ans Charles Jean Olivier PONTENIER, 20 ans, avocat à la Cour impériale de Poitiers, père président dudit tribunal, le 16 juin 1813 à Niort
- Félicie GRELLET-DESPRADES (*figure et physique passable*) épouse à 21 ans Charles Frédéric Auguste de CHANTREAU, 22 ans, propriétaire, père propriétaire et ancien capitaine au régiment d'infanterie du Hainaut, le 29 août 1813 à Faymoreau (Vendée)
- Victoire MARCADIÈRE (*figure et physique passable*) épouse à 23 ans Vincent Denis BODIN, 28 ans, substitut du procureur impérial près le tribunal de 1^{re} instance de l'arrondissement de Niort, père président de la Cour impériale de Poitiers, le 15 septembre 1813 à Niort
- Éléonore CORBIN (*figure gâtée par la petite vérole*) épouse à 27 ans Charles Édouard JOUSSELIN, 29 ans, notaire impérial, père propriétaire, le 13 octobre 1813 à Niort
- Rosine MARCADIÈRE (*figure et physique passable*) épouse à 22 ans Armand Marie DAGUIN, 28 ans, négociant, père ancien officier d'infanterie, le 22 novembre 1813 à Niort
- Esther MORICEAU (*figure passable*) épouse à 34 ans Jean Hippolyte LAIDIN de la BOUTERIE, 38 ans, ancien officier et percepteur-receveur des contributions de Niort, père ancien magistrat et maire de Frontenay, le 23 novembre 1813 à Niort
- Alexandrine BERNARD (*figure et physique agréable, éducation soignée, quelques talents pour la musique et le dessin*) épouse à 20 ans Alphonse Marie MARTIN-MONTEUIL, 33 ans, propriétaire et maire de la commune de Missé, père propriétaire, le 13 janvier 1814 à Niort
- Lucile MORISSET (*figure et physique agréable, éducation soignée*) se promet en mariage à 24 ans avec Pierre Théodore COUSSAUD de MASSIGNAC, avocat, père ancien conseiller du roi, le 23 janvier 1814 à Poitiers.

Quatre jeunes femmes ont attendu la Restauration pour convoler en justes noces, le préfet impérial aura donc échoué pour celles-ci :

- Pauline BASTARD de CRISNAY (*figure et physique agréable*) épouse à 21 ans François Étienne de MECHINET, 21 ans, propriétaire, père chevalier de l'Ordre royal, militaire de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment d'infanterie du Boulonnais, le 8 juin 1814 à Niort
- Caroline ROUGET-GOURCEZ (*figure et physique très agréable*) épouse à 21 ans Marie-Désiré MARTIN-BEAULIEU, 25 ans, père propriétaire et premier adjoint au maire de la ville de Niort, le 21 août 1816 à Niort
- Clémence CHAUVIN-HERSANT épouse à 23 ans Jean Joseph TONNET, 31 ans, capitaine d'artillerie et chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, père juge de paix du canton de Saint-Loup, le 25 septembre 1816 à Ardin
- Pauline FRAPPIER-POIRAUDIÈRE (*figure et physique agréable*) épouse à 21 ans Louis Pierre DAGUIN, 37 ans, propriétaire, père ancien officier d'infanterie chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 10 juin 1817 à Niort.

Deux enfin ne se marient pas :

- Anne POUDRET de SEVRET décède le 11 janvier 1816 à Niort âgée de 33 ans
- Lucrèce MORICEAU (*figure passable*) décède le 18 mai 1846 à Niort âgée de 69 ans.

Marguerite GÉRARD (1761-1837), artiste peintre contemporaine du 1^{er} Empire, a peint en 1804 un joli tableau intitulé *la mauvaise nouvelle* que j'ai choisi de mettre en illustration (et de rebaptiser). Les jeunes femmes de cette liste pour beaucoup n'ont pas eu leur mot à dire quant au choix du mari. Avaient-ils tous un physique agréable, une jolie figure et une éducation soignée ?

Il est fort possible que ce fut une mauvaise nouvelle pour certaines d'entre elles quand elles ont découvert le nom et le visage de leur futur conjoint.



Jeune Deux-Sévrienne découvrant le nom de son mari

Raymond DEBORDE



K COMME KALÉIDOSCOPE

Ce kaléidoscope contient des actes paroissiaux et des actes d'état civil, fragments de vie des sept sœurs. L'Histoire va le secouer et vont apparaître des actes SAGES ou FOUS. Pour ne pas perdre le fil, j'écris le prénom des sœurs suivi du N° d'ordre, j'ajoute quelques tableaux, et tous mes commentaires sont en italique.



Chut ! Écoutons ces vieux écrits ! Tout commence le 14 octobre 1755 à Maisontiers, par le mariage de Jacques MIOT, laboureur et Françoise RENAULT ; ils ont juste vingt ans. C'est à Verrines de Gourgé, sur la rive gauche du Cèbron, qu'ils s'installent et que naissent leurs enfants :

le 10/05/1757, **Marie**¹, ma sosa 33,
le 20/02/1760, **Françoise**²,
le 08/01/1763, **Marie Magdelaine**³,
le 12/10/1765, **Marie Magdelaine**⁴,
le 25/12/1768, **Marie Anne**⁵,
le 19/02/1772, **Marie Jeanne**⁶,
le 16/03/1776, **Françoise**⁷.

Sept filles et seulement des filles ! Deux filles s'appellent Françoise comme leur mère, les cinq autres ont pour premier prénom de baptême Marie. *J'ai déjà rencontré à Gourgé des prénoms en plusieurs exemplaires dans une même fratrie. J'ai ouï dire qu'ainsi, le diable ne s'y retrouvait pas.* Quand Françoise la maman meurt le 20 avril 1778, la dernière, Françoise⁷, n'a que deux ans. Le père se remarie deux ans plus tard.

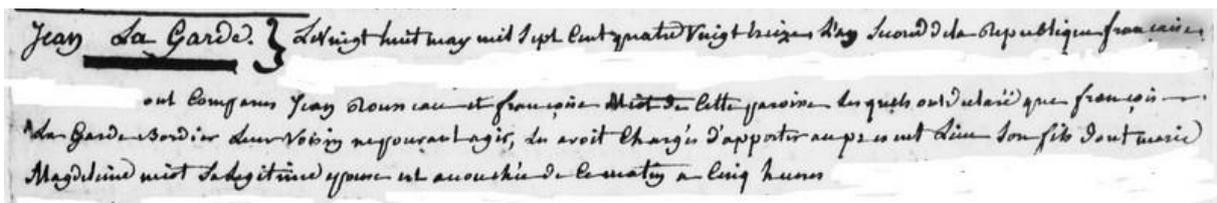
Puis est venu le temps des mariages !

Marie ¹ épouse Jean ROUSSEAU le 01/10/1776 à Gourgé	Françoise ² épouse François ROUSSEAU le 06/11/1780 à Maisontiers	Marie Magdelaine ⁴ épouse François LAGARDE le 05/07/1785 à Gourgé	Marie Anne ⁵ épouse Jean BISLEAU le 11/11/1788 à Lageon	Françoise ⁷ épouse René BISLEAU le 21/01/1794 à Gourgé	Marie Jeanne ⁶ épouse Jean MIOT le 04/02/1794 à Louin
--	---	--	--	---	--

Marie Magdelaine³ est peut-être décédée bébé, elle n'a laissé aucun acte. Les époux Jean et François ROUSSEAU sont frères, Jean et René BISLEAU sont aussi frères. **Marie Anne⁵ meurt à 21 ans**, le 18 décembre 1789, treize mois après son mariage. Début 1794, le remariage du père à nouveau veuf, est le même jour que le mariage de Françoise⁷. Elles sont âgées de dix-huit à trente-sept ans. Marie¹ l'aînée porte son septième enfant. Françoise² et Marie Magdelaine⁴ en ont trois. La famille est toujours regroupée à Verrines de Gourgé et Jaunasse de Louin, deux hameaux voisins près du Cébron. *Tout semble calme autour des sœurs...*

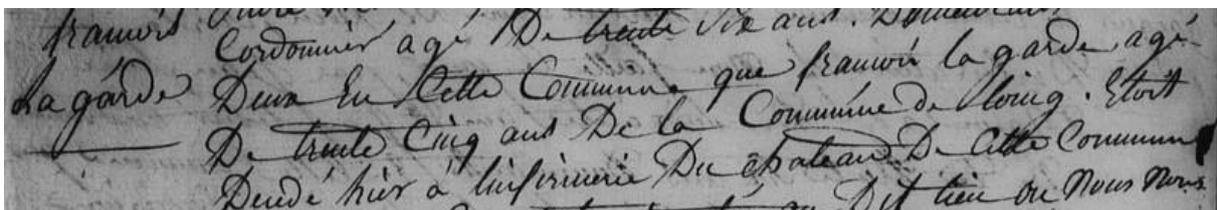
Pourtant de lourds nuages se sont accumulés. Les guerres de Vendée, cette terrible guerre civile, ont embrasé la région. Dans les pages d'Histoire de ce coin de Gâtine se côtoient les écrits des belligérants. La femme du général vendéen Lescure raconte : « Il y avait à Amaillou, ... un petit rassemblement de paysans qu'on avait formés pour la sûreté du pays ». Les 14 et 23 juin 1793, c'est d'Amailloux que sont lancées les prises de la ville de Parthenay. Westerman précise qu'il prend et reprend Parthenay les 20 et 30 juin et incendie Amailloux le 1^{er} juillet.

Tout SEMBLE calme autour des sœurs ? L'acte de naissance du petit Jean, fils de Marie Magdelaine⁴, le 28 mai 1793 dément ! C'est Françoise² et son mari qui déclarent l'enfant à la mairie de Louin. Le père « **François LAGARDE**, bordier, leur voisin et beau-frère, **ne pouvant agir**, les avait chargés d'apporter son fils dont Marie Magdelaine⁴ MIOT sa légitime épouse est accouchée de ce matin ».



L'officier public de Louin a inscrit sur 37 des 41 actes de naissances de 1793 « père ne pouvant agir », la même formule que pour François LAGARDE. En 1792 déjà, aucun père ne déclare son enfant, ils sont tous « absents » ... Où sont les pères de cette commune ? Où est donc François LAGARDE ? Jaunasse est à deux lieues d'Amailloux. Est-il un de ces « hommes formés pour la sûreté du pays » ?

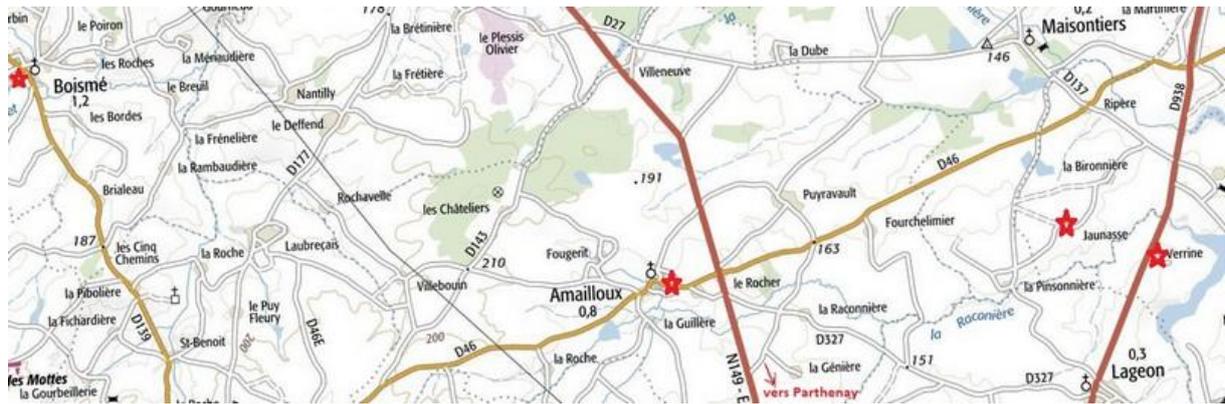
François LAGARDE, lui qui n'a pu déclarer la naissance de son fils le petit Jean, décède à l'infirmerie du Château de Niort le 16 février 1794 (28 pluviôse an second). Sa femme, **Marie Magdelaine⁴ est veuve à 28 ans**, mère de trois jeunes enfants.



Vite les registres, poursuivez ! Marie¹ et Françoise⁷ accouchent de Louis et Marie Jeanne, les maris déclarent les naissances les 20 février 1794 et 20 mai 1795 à Gourgé. **Et... elles quittent brusquement Verrines et Jaunasse ! Entre le 4 juin et le 18 août 1795, les sœurs sont à Boismé. Le registre de catholicité atteste leur présence.** Y sont inscrits les baptêmes des deux bébés, Louis et Marie Jeanne. Y sont aussi inscrits, le mariage de Françoise⁷ avec René BISLEAU et le remariage de Jacques MIOT le père dont les actes civils ont été enregistrés à Gourgé le 21 janvier 1794. Le dernier acte de Boismé est le mariage de Marie Magdelaine⁴ veuve de François LAGARDE avec Mathurin GAUFRETEAU. Les sœurs et les trois beaux-frères René BISLEAU, Jean et François ROUSSEAU sont les témoins cités dans ces actes. Seuls, Marie Jeanne⁶ et son mari en sont absents.

Cinq lieues séparent Verrines et Boismé qui fut le lieu de résidence du marquis de Lescure cité ci-dessus.

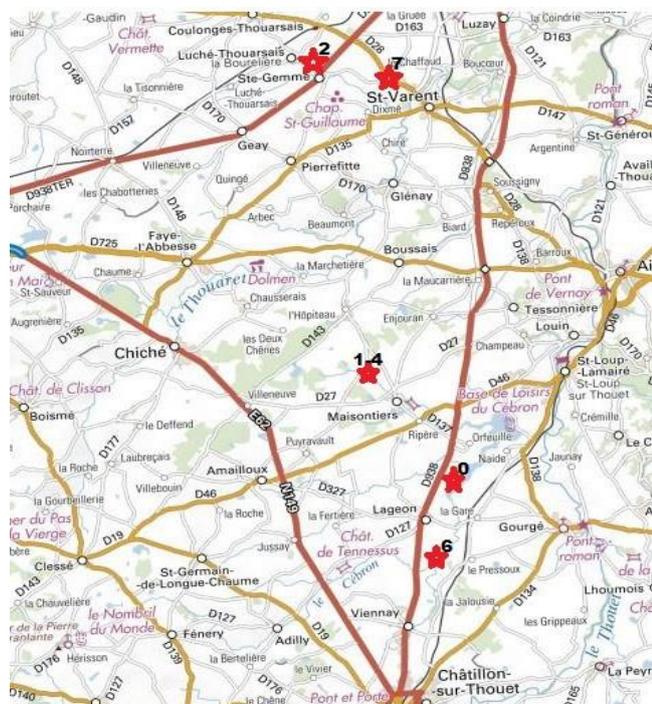
Pourquoi avoir attendu 18 mois pour baptiser Louis et faire bénir ces mariages ? Les sacrements ont-ils été donnés une première fois par un prêtre assermenté puis renouvelés par un prêtre réfractaire ?



Peu à peu, la région s'apaise. La famille retrouve Verrines. Pas un mot sur Marie Jeanne⁶ depuis son mariage le 4 février 1794 jusqu'à cette date du 18 octobre 1795, quand meurt sa fille « naturelle » âgée de trois semaines à Verrines. *Son mari Jean MIOT ne reconnaît donc pas cet enfant !* À Louin, le 7 septembre 1796 (21 fructidor an quatre), Marie Jeanne⁶ et Jean MIOT exposent que « depuis leur mariage, n'ayant pu jouir de la paix par incompatibilité de caractère, ils ont vu avec plaisir paraître la loi du divorce », *cette loi du 20 septembre 1792 qui décrète la laïcisation de l'état civil et l'autorisation du divorce.* **Marie Jeanne⁶ a 20 ans quand le divorce est prononcé** le 4 brumaire an cinq (14 novembre 1796). Les témoins sont toujours les trois beaux-frères. Le 30 mars 1797, Marie Jeanne⁶ a encore un enfant naturel reconnu par Pierre LEBLANC. Le mariage de Marie Jeanne⁶ et Pierre est enregistré un an plus tard à Gourgé, le 14 juin 1798. Ils auront six enfants qui mourront tous jeunes, aucun ne se mariera.

Le 29 juillet 1798, Marie¹ ma sosa 33 met au monde son 9^e et dernier enfant Pierre René, mon sosa 16. Le 14 novembre de la même année s'éteint à 63 ans Jacques MIOT, *mon sosa 66*, le père. *Parmi les neuf enfants de Marie, huit se marieront. Que de petits-cousins à venir !*
Après la mort du père, les sœurs quittent toutes Verrines ★0.

Marie¹ et Jean s'installent dans le hameau de Billy de Maisontiers ainsi que **Marie Magdelaine⁴** et Mathurin. **★1-4**
Marie Jeanne⁶ et Pierre se fixent au Bas-Mazière de Lagoon **★6.**
Les deux Françoise vont s'éloigner du Cébron. On suit **Françoise²** et François avec les actes de mariage de leurs filles. Après Chiché et Geay, ils s'arrêtent enfin à la Bourelière de Luché-Thouarsais **★2.**
 Quant à **Françoise⁷** et René, ils arrivent à la Brosse de Saint-Varent **★7** en 1804. René y meurt quatre ans plus tard. **Françoise⁷ est veuve à 31 ans**, mère de trois jeunes enfants. Elle attend dix ans pour se remarier avec Pierre DUBALLET. C'est lui qui déclare leur fils Louis né à la Brosse de Saint-Varent le 7 juillet 1817. C'est le dernier mariage et la dernière naissance enregistrés.



Voici les couples en novembre 1815 :

Marie ¹ et Jean ROUSSEAU vivent toujours ensemble	Françoise ² et François ROUSSEAU vivent toujours ensemble	Marie Magdelaine ⁴ a épousé Mathurin GAUFFRETEAU le 18/08/1795 à Boismé	Marie Jeanne ⁶ a épousé Pierre LEBLANC le 14/06/1798 à Gourgé	Françoise ⁷ a épousé Pierre DUBALLET le 30/10/1815 à Saint-Varent
--	--	--	--	--

Les derniers murmures des registres annoncent les décès :

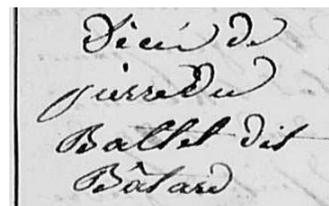
le 6 mai 1816, **Marie Magdelaine⁴**, 51 ans, à Niort,
le 21 mars 1828, **Marie Jeanne⁶**, 56 ans, au Bas Mazière de la Boissière Thouarsaise,
le 28 octobre 1831, **Marie¹**, 74 ans, à Billy de Maisontiers,
le 13 mai 1835, **Françoise²**, 75 ans, à la Bourelière de Luché-Thouarsais,
le 9 mai 1852, **Françoise⁷**, 76 ans, aux Brosses de Saint-Varent.

Marie Madeleine⁴ meurt à Niort cinq mois après son mari. **Françoise²** est veuve depuis sept ans. **Françoise⁷**, la dernière des sept sœurs, s'éteint en 1852 à Saint-Varent, longtemps après son mari, dont l'acte de décès est rédigé en 1834 à Fontevrault.

Les registres ont raconté la vie de ces sœurs, pendant près d'un siècle. Mais ils n'ont pas tout dit ! Les actes sont secs, ils indiquent les dates, les lieux, citent des personnes... Mais il reste tant de questions ! Pourquoi tant de pères absents ou « ne pouvant agir » à Louin ? Pourquoi des actes de catholicité à Boismé quand on habite les communes de Gourgé ou Louin ? Pourquoi l'éloignement des sœurs qui ont vécu si proches ! Pourquoi des actes de décès à Niort, à Fontevrault ?

Les registres n'ont rien dit des souffrances de Marie Magdelaine⁴, femme battue, dont la vie bascule une nouvelle fois, une nuit de décembre 1815. La Cour déclare que Magdelaine MIOT, « le 9/12 dernier vers 3 heures du matin, ayant été violemment menacée par le Sieur GAUFFRETEAU, son mari qui était rentré dans la nuit en état d'ivresse complète, et avoir attendu qu'il soit endormi, » pour « provoquer sa mort » ... Le procureur du roi écrit : « Cette malheureuse femme a été poussée au désespoir par la mauvaise conduite et les mauvais traitements de son mari ». *Mais la femme dépend de son mari. Rien ne la protège. Des hommes la jugent, ne lui accordent aucune circonstance atténuante.* **Marie Magdelaine⁴ est condamnée à mort le 14 mars 1816 et guillotinée le 6 mai 1816, à 10 h 30, sur la place de la Brèche à Niort.**

Les registres n'ont rien dit non plus sur Françoise⁷. Elle est toute seule quand son mari Pierre DUBALLET est emprisonné à Fontevrault dans la « prison la plus dure de France, où un prisonnier sur sept a laissé sa vie ». Pierre DUBALLET « enfant trouvé sur le ballet de l'église de Saint-Jean-de-Thouars » sur son acte de baptême, est dit « Bâtard » sur son acte de décès transmis de Fontevrault à Saint-Varent. J'ignore l'objet de sa condamnation.



Alors, j'imagine... J'imagine ces sœurs, soumises, comme c'était la règle, à l'autorité du père, du mari, de l'Église. Je les imagine dans toutes leurs tâches de femmes... Je les imagine désemparées par la mort de Marie Anne⁵ peut-être due à une grossesse ou un accouchement difficile. J'imagine Françoise² près de Marie Magdelaine⁴ qui accouche avec un mari absent, et qui sera bientôt veuve... Je les imagine s'entraïdant encore et encore quand elles suivent en 1795 père et maris, tirant les enfants, portant les bébés, entre Verrines et Boismé en région insurgée. J'imagine Marie Jeanne⁶ enceinte, désirant les suivre. J'imagine Françoise⁷ qui accueille Marie Jeanne⁶ avec ce bébé mourant. J'imagine Marie Jeanne⁶ qui divorce soutenue par les sœurs et beaux-frères. J'imagine la détresse de Marie Magdelaine⁴ face aux violences du mari. Et je les imagine face aux rouages de la justice...

Quand Jacques MIOT et Françoise RENAULT ont vu naître leurs filles à Verrines, auraient-ils pu imaginer ces vies ? Victimes des guerres de Vendée, de la violence et de la justice des hommes, quel courage ces sœurs, épouses et mères, ont-elles dû déployer ! Mais... quels furent réellement leurs

choix ? Quand j'ai croisé Marie¹ dans mon arbre, c'était « seulement » l'aînée d'une fratrie, prenant mon nom en se mariant, mère de neuf enfants, ayant vécu près de mon Ripère... et c'était déjà beaucoup !

Mauricette LESAINT



L COMME LOUIN ET SON ÉPICIÈRE, MADAME BILLEROT

Dans les années 1950, Madame Billerot était une des deux épicières de Louin, village du nord des Deux-Sèvres, à mi-chemin entre Thouars et Parthenay, 709 habitants ([Insee](#) 2017)

L'épicière de Louin

Je connais Madame Billerot par le récit familial et quelques photos. Sur celle-ci, datée de 1956, elle se tient devant sa boutique, entourée de deux fillettes, ma mère et sa sœur. Mme Billerot avait alors 84 ans. Ma mère raconte : « nous l'aimions bien car quand nous entrions dans sa boutique avec mon grand-père, elle nous offrait des "bonbons haricots" de toutes les couleurs qu'elle tirait d'un grand bocal. » Elle avait un fils, Fernand, qui se chargeait de la distribution des journaux en porte-à-porte.

Ces photographies et souvenirs ont été précédemment communiqués au site *Mémoire de Louin*, [page sur les portraits des commerçants](#).



Mme Billerot devant son épicerie, 1956.

Mais qui est vraiment Madame Billerot ?

On pense que Madame Billerot est veuve de guerre, me dit ma mère. Ou qu'elle y a perdu son fils. Ou son fils et son mari. - mais il n'y a qu'un Billerot sur le monument aux morts 1915. Y a-t-il un mystère Billerot ? Son fils est-il réellement son fils ? Au moment où j'ai commencé cette enquête généalogique, voilà les questions qui se posaient.

J'ai pu reconstituer une partie de la vie de Mme Billerot en exploitant des ressources disponibles au public : Archives départementales des Deux-Sèvres, cimetière de Louin.

La vie ordinaire d'une femme de sa génération

Au final, cet article raconte l'histoire d'une vie somme toute ordinaire, la vie d'une femme de sa génération, marquée par les drames personnels de la Première guerre mondiale, comme tant d'autres femmes.

L'épicière de Louin s'appelle Rose Angelina Bigot. Elle ne semble pas avoir vécu ailleurs qu'à Louin. Née en 1872, fille de cultivateurs, mariée à un cordonnier. Ils ont un fils unique d'abord, qui devient cordonnier lui aussi mais meurt pour la France à l'âge de 20 ans. Le père aussi mobilisé revient de la guerre et il leur naît un second fils en 1918, 3 ans après le décès de l'aîné. Mme Billerot devient veuve en 1929, elle a alors 56 ans et un fils de 11 ans. Je suppose que c'est à ce moment qu'elle devient épicière. Elle décède à l'âge de 93 ans (1965). Son fils lui survit une vingtaine d'années.

La vie avant la Première Guerre mondiale

1872. Naissance de Rose Angéline Bigot à Louin

Rose Angelina Bigot naît le 26 mars 1872 à Louin. Son père Jean Narcisse BIGOT, 35 ans, cultivateur. Mère Rose Dézanneau, 38 ans, sans profession. Le père ne signe pas. Les témoins sont deux Jean Voyer, l'un âgé de 48 ans, marchand, et l'autre âgé de 25 ans, maréchal. Ils signent tous les deux. Tout ce monde vit à Louin.

1894. Mariage de Rose Angelina Bigot avec Jean Théophile Billerot, à Louin

À son mariage, le 2 juillet 1894, Rose Angelina Bigot est âgée de 22 ans. Elle vit toujours à Louin, sans profession. Son père Narcisse Bigot est décédé depuis 3 ans (Louin, 13 août 1891). Sa mère, Rose Dézanneau, est âgée de 61 ans.

Rose Angelina Bigot a au moins deux frères aînés, témoins à son mariage : il s'agit de Jean et Paul Bigot, respectivement âgés de 33 et 30 ans, tous deux cultivateurs à Louin. Tous les deux signent, contrairement à leur père 22 ans plus tôt.

Les informations concernant les frères proviennent de ressources en ligne que je n'ai pas vérifiées : Jean (Jean Narcisse BIGOT) né vers 1860 serait à cette date déjà marié depuis 8 ans à Clémence MARSAULT (Louin, 1887). Paul (Paul Désiré BIGOT), né vers 1863 se marie avec Marie Delphine GAILLARD trois ans après sa soeur (Louin 15 janvier 1895)

Elle signe aussi, Angelina Bigot.



Le mari d'Angelina Bigot se nomme Jean Théophile BILLEROT. Âgé de 25 ans. Cordonnier à Louin. Cependant, sa famille vient d'ailleurs, de Saint-Martin-du-Fouilloux. Il signe Th Billerot (Théophile).

Concernant Saint-Martin-du-Fouilloux : j'ai été bien surprise de découvrir l'existence de deux communes portant ce nom, l'une dans les Deux-Sèvres (79420), l'autre dans le Maine-et-Loire (49170), deux communes distantes d'une bonne centaine de kilomètres. La naissance de Jean Théophile Billerot figure bien dans les registres du Saint-Martin-du-Fouilloux des Deux-Sèvres (18 mars 1869 4 E 285/3 vue 228)

Non seulement sa famille vient d'ailleurs, 30 km, mais ne sont pas des agriculteurs. Ses parents, Jean Pierre BILLEROT et Marie Louise CHARRON, sont dits marchands. Un autre acte nous apprend qu'ils sont plus exactement épiciers (mariage de Pierre Fridolin BILLEROT, 17 décembre 1894, Tours).

1895. Naissance de leur fils, Maurice Billerot

14 mars 1895, naissance de Maurice Raymond Delphin Roger BILLEROT à Louin. Son père Jean Théophile BILLEROT, cordonnier à Louin, et sa mère Rose Angelina BIGOT, sans profession. Témoins : Delphin BILLEROT, 24 ans, négociant, Parthenay (c'est le plus jeune frère de Théophile Billerot) et Delphin GAILLARD ; 42 ans, instituteur à Louin.

Cette naissance est la seule, du moins pour l'instant. À ma connaissance, Maurice Billerot est resté, de son vivant, l'unique fils du couple.

La vie de la famille Billerot jusqu'à 1914

Mari et fils cordonniers dans le bourg de Louin

Les recensements de Louin de 1901 et 1906, lorsque le fils Maurice Billerot a 6 ans puis 11 ans, nous confirment que Théophile Billerot reste cordonnier, patron, et Angelina Billerot sans profession. Ils vivent dans le bourg de Louin.

Par sa fiche militaire, on sait que le fils, Maurice Billerot, était lui aussi cordonnier vers l'âge de 19 ans, en 1914.

Caractéristiques physiques d'après les fiches militaires

Les fiches militaires nous indiquent les caractéristiques physiques du mari et du fils.

Le mari, Théophile Billerot, a les yeux et sourcils châtain foncé, yeux roux, front haut, nez petit, bouche grande, menton rond, visage plein, taille 1m61, signe particulier : rousseur légère.

Le fils, Maurice Billerot, cheveux noirs, yeux bruns, front large, nez ordinaire, visage rond, 1m69, degré d'instruction 3 (ce qui signifie : possède une instruction primaire plus développée que juste savoir lire et écrire)

De 1895 à 1914, la future épicière de Louin Rose Angelina Billerot vit donc avec son mari cordonnier,

un fils unique qui devient aussi cordonnier. Les archives ne permettent pas d'imaginer autre chose qu'une vie de famille plutôt tranquille. La Première Guerre mondiale va tout bouleverser.

La Première Guerre mondiale

1915. Le décès du fils, Maurice Billerot

Maurice Billerot est mobilisé en décembre 1914 et décède le 8 octobre 1915, à l'âge de 20 ans. Il était soldat dans le 125^e régiment d'infanterie, matricule 1023. Tué à l'ennemi à Loos, Pas-de-Calais. [Voir sa fiche Mort pour la France](#) dans la base *Mémoire des hommes* et sa [fiche matricule](#), bureau de Parthenay, classe 1915, matricule 1023, Archives départementales des Deux-Sèvres R 698 vue 36/725. Sa fiche matricule indique qu'il est arrivé au corps le 17 décembre 1914, passé au 125^e régiment d'infanterie à Poitiers le 15 avril 1915, tué à l'ennemi à Loos le 8 octobre 1915.

Le nom de Maurice Billerot figure sur le monument aux morts de Louin, au côté des 55 morts de 1914-18. Le site [MémorialGenWeb](#) m'apprend que Maurice Billerot figure aussi sur la plaque commémorative située dans l'église de Louin.



Plaque dans l'église de Louin
(source MémorialGenWeb)

La guerre du mari

Voilà ce que nous apprend la [fiche matricule](#) du mari d'Angelina Bigot, registres matricules > bureau de Parthenay, classe 1889, cote : R 647-1.

Théophile Billerot a effectué son service militaire entre 1890 et 1893, avant de se marier. Certificat de bonne conduite accordé.

Lors de la mobilisation du 1^{er} août 1914, il est âgé de 45 ans. J'ai l'impression qu'il ne reste mobilisé que 2 jours dans un premier temps, puis est appelé au 20^e régiment d'artillerie le 16 novembre 1914. Il reste sous les drapeaux pendant 15 mois, jusqu'en février 1916. C'est pendant cette période qu'il perd son fils unique, Maurice Billerot.

Ensuite, il est en sursis et travaille alternativement à la maison Silard à Doué (Doué-la-Fontaine, 49) et à la maison Maurice à Châtellerault. Châtellerault et Doué sont situées à 50 - 60 km de Louin. J'ai recherché des traces des entreprises mentionnées. Il s'agirait de manufactures de chaussures :

Pour la maison Maurice : *H. Maurice et E. Berthelemy, Manufacture de chaussures. Chaussures, cuirs, sabots et galoches, feutres et sandales. 8 rue Sainte Marthe à Châtellerault.* J'ai repéré une facture de 1911 sur le site *Delcampe.net*

Concernant la maison Silard, des cartes postales toujours sur *Delcampe* montrent la sortie des ateliers de la maison *Silard et fils* (avant 1905). J'ai aussi repéré des factures de *Silard et fils* : « manufacture de chaussures cousues et clouées (A. Silard et Fils, Doué-la-Fontaine. 1911 et 1912) »

Ce travail en manufacture de chaussures est cohérent avec son métier (cordonnier) et ce que j'imagine du besoin de production de chaussures pendant cette guerre. Néanmoins, des précisions seraient bienvenues sur le contexte, si des lecteurs de cet article en ont. Il s'agit d'un homme de plus de 45 ans, en sursis, dont la fiche militaire retrace des activités liées à sa profession dans des usines situées plutôt loin de chez lui. Voici à côté l'extrait de la fiche matricule d'où je tiens les informations.

Mobilisé par décret du 1^{er} Août 1914. Il fait partie de la 1^{re} division de Poitiers n° 53 du 2 au 3 Août 1914. Rappeli au 20^e régiment d'artillerie le 16 novembre 1914. Sursis du 29. 3. 16 au 31 Mai 1916. Du 9^e au 28 2. 16 1916 Mon Silard à Doué la Fontaine. Maintenu en sursis jusqu'au 31 Août 1916 même titre D^e G^e inf 91^e 276 du 27. 3. 16. - sursis jusqu'au 31 Octobre 1916 Mon Maurice à Châtellerault D^e G^e inf 6437 du 30 Août 1916. - sursis annulé D^e du 9^e inf 6 du 6 Octobre 1916 le plaçant en sursis jusqu'au 31 Octobre 1916 à la maison Silard à Doué (M. et L.) Maintenu en sursis jusqu'au 1^{er} février 1917 même titre D^e G^e inf 91^e 276 du 27. 3. 16. - sursis jusqu'au 19 Mai 1917 même titre D^e G^e inf 91^e 276 du 29. 1. 17. Annulé par D^e 9^e inf 9^e région du 11 Mars 1917.

Extrait de la fiche matricule de Théophile Billerot. AD79 R 647-1

Le 16 mars 1917, il est « détaché dans ses foyers à Louin au titre de propriétaire exploitant ». Libéré définitivement du service militaire le 30 novembre 1918. Il est alors âgé de 49 ans.

La guerre d'Angelina

Quant à Rose Angelina Billerot, la future épicière de Louin, on ne connaît de sa guerre que le départ du mari au 3^e mois de la guerre, celui de son fils de 19 ans au 4^e mois de la guerre, la mort du fils au 7^e mois de la guerre, le retour du mari à une forme de vie civile mais loin du domicile au 18^e mois de la guerre et le retour définitif du mari au 29^e mois de la guerre.

L'enfant de la fin de la guerre

Le mari d'Angelina Billerot rentre à Louin en mars 1917. Un an plus tard leur naît Fernand Jean Paul BILLEROT, vingt-deux ans après la naissance et trois ans après le décès de son frère aîné Maurice Billerot. Fernand BILLEROT, né le 6 mars 1918 à Louin, décédé le 13 décembre 1989 à Airvault (source : base décès de l'Insee et mention marginale sur l'acte de naissance)

Découvrir cette naissance a été pour moi une surprise. Je ne peux que supposer que cela l'a été également pour eux et pour leurs proches.

La vie d'après la guerre - 1918-1929

Quelle fut la vie d'après-guerre de Rose Angelina Bigot épouse Billerot, avec son mari revenu, son aîné décédé et un nouvel enfant ? Voici les quelques éléments dont j'ai connaissance par les archives accessibles en ligne et visites au cimetière de Louin.

Une vie en famille, 1918-1929

Faute d'éléments, je ne peux que supposer que la famille passe la première décennie d'après-guerre à Louin, le mari Théophile Billerot cordonnier, comme en 1918 ; la femme Rose Angelina Billerot mère au foyer ; un enfant à élever, Fernand.

La belle-mère à la maison ?

Peut-être la mère de Théophile Billerot vit-elle avec eux à Louin dans ses dernières années, 1923-1929. Retraçons le parcours de la belle-mère. Elle s'appelle Marie Louise CHARRON.

En 1906, elle vivait encore avec son mari à Saint-Martin-du-Fouilloux (79). Elle aurait alors 62 ans. Je ne connais pas la date du décès du mari Jean Pierre Billerot.

En 1923, elle est déjà veuve mais vit encore à Saint-Martin-du-Fouilloux (décès de Clément Billerot, 7 juillet 1923, Bois-Colombes 92)

En 1926, elle aurait 82 ans. L'acte de décès d'un de ses enfants la rapporte domiciliée à Saint-Loup-sur-Thouet, à 3 km de Louin (décès de Fridolin Billerot à Tours, 1926).

En 1929, elle décède vraisemblablement à Louin ou à Saint-Loup-sur-Thouet ou dans les environs. Louise Charron repose au cimetière de Louin : Marie Louise CHARRON, veuve de Jean BILLEROT, 6 août 1844 - 2 juin 1929.

Et les frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs ?

Pour être complet, il faudrait prendre des nouvelles de la famille proche du couple. Je n'ai pas recherché de manière approfondie, juste quelques informations glanées de ça de là, qui font l'impasse sur d'éventuelles sœurs d'ailleurs.

Côté Rose Angelina Bigot épouse Billerot, il y a au moins Jean et Paul BIGOT, ses frères. Aux dernières nouvelles ils sont cultivateurs à Louin et toujours à Louin en 1906 (recensement). Jean (Jean Narcisse) Bigot, 14 juillet 1861 - ?, marié en 1887 à Clémence Marsault ; Paul Désiré Bigot 1863 - ?, marié à Marie (Marie Delphine) Gaillard à Louin le 15 janvier 1895. Je n'ai pas trouvé leurs dates de décès, ni recherché des enfants... donc, je ne peux rien dire sur une éventuelle proximité avec une famille proche, à Louin. Côté Théophile Billerot, il y a au moins trois frères : Fridolin, Clément et Delphin Billerot. Eux n'étaient pas cultivateurs à Louin mais employés de commerce à Tours et négociant en confection à Parthenay (Clément). Tous ont été mariés, au moins Clément a eu des enfants dont un mort pour la France (Raymond Gaston Maurice Billerot 1894 - 1916). Je n'ai pas retracé leurs parcours.

Impossible ici encore de dire si les familles étaient proches, et de toute façon leur fréquentation ne pouvait pas être quotidienne au vu des distances : Tours 100 km, Parthenay 20 km. Les frères meurent en 1912, 1923 et 1926 ... bientôt suivis par Théophile Billerot, en 1929.

C'est le cimetière de Louin qui m'indique la date de décès de Théophile Billerot, le mari de la future épicière : Jean Théophile BILLEREAU, 11 mai 1869 - 4 juin 1929.

Théophile Billerot décède 2 jours après sa mère. Il avait 60 ans. Je ne me suis pas procuré les actes de décès. Je n'ai aucune idée de ce qui a pu valoir ces deux décès coup sur coup, le mari et la belle-mère d'Angelina Billerot.



Tombe Billerot, cimetière de Louin (coll. personnelle)

La vie de Mme Billerot, après 1929

Les années 1930

Voilà Madame Billerot veuve. Elle a 57 ans et un fils de 11 ans. Je suppose que c'est à ce moment qu'elle devient épicière. En tous cas elle l'était en 1936 (recensement). Avait-elle des biens, des revenus ? Pour en savoir plus, il faudrait rechercher les documents de successions de son mari, de sa belle-mère et aussi retracer l'histoire de leurs propriétés, s'ils en avaient.

En 1931, Fernand Billerot est identifié sur la photo de classe de l'école des garçons. Site Mémoire de Louin https://memoiredelouin.fr/images/stories/09_photosclasse/1931g.pdf rang du fond, enfant le plus à droite. Il a 13 ans.

1936, le recensement indique que Angelina Billerot, née en 1872, épicière, patron, vit avec son fils Fernand Billerot, né en 1918, profession néant. Elle a donc 64 ans et son fils en a 18.

1938, c'est l'année des 20 ans de Fernand Jean Paul Billerot. Il figure bien dans les registres de recensement militaire de Niort, matricule 968 R 945. Je n'ai pas essayé d'accéder à sa fiche militaire. Passe la Seconde Guerre mondiale, je n'ai aucune information sur la vie à Louin à cette période.

Les années 1960, et les photographies

Et donc je trouve Madame Billerot en 1959, toujours épicière avec ses 84 ans, sur la photographie présentée au début de cet article. L'épicerie, d'après ma mère, était à l'emplacement du 2(bis) rue André-Boutin. Il s'agissait d'une maison ancienne, démolie après la mort de madame Billerot, et remplacée par une maison moderne. Elle faisait angle avec l'actuelle rue du vieux puits et était attenante à la boucherie Boutin, qui fait partie de mes souvenirs à moi cette fois.

En 1959, son fils Fernand était âgé d'une quarantaine d'années. Dans les souvenirs de ma mère, tout le monde le connaissait bien car il passait chaque jour dans les maisons pour distribuer le journal *La Nouvelle République*. J'ai entendu à son propos qu'il était le simplet du village. Peut-être était-il atteint d'un léger handicap mental qui ne l'aurait pas empêché d'être intégré à la communauté.

En 1960 et 1961, deux photographies sont prises dans et devant la maison de mes grands-parents.



Mme Billerot, 1960
(archives familiales)



Fernand Billerot, 1961
(archives familiales)

Décès et sépultures

Rose Angelina Bigot, Madame Billerot, décède à Airvault le 16 mars 1965 Elle était donc âgée de 93 ans. On m'indique qu'elle était alors en maison de retraite. Son fils Fernand Billerot décède le 13 septembre 1989 à Airvault - d'après les souvenirs de ma mère, il était dans la même maison de retraite que Madame Billerot. Le nom de Fernand figure sur la tombe familiale Billerot, entre Marie Louise Charron sa grand-mère et Jean Théophile Billerot son père. J'ignore où est la sépulture de Rose Angelina Bigot - y aurait-il une tombe familiale Bigot, à Louin, que je n'aurais pas repérée ?



Tombe Billerot, cimetière de Louin (photographie personnelle)

Post-scriptum.

Devant la tombe des Billerot dans le cimetière de Louin, en août 2020 : « CONCESSION EXPIRÉE. Le titulaire de cette concession est prié de se présenter d'urgence en mairie »

Emmanuelle PHAN



M COMME MARIE MIOT, DONATRICE DE BIENS AUX PAUVRES DE MAZIÈRES-EN-GÂTINE

Le 8 avril 1830, Marie Miot, par testament passé devant M^e Granger, notaire à Verruyes, donne et lègue aux pauvres : « *une rente perpétuelle de 20 doubles décalitres de blé, moitié seigle, moitié baillarge que je charge mon mari et après lui mes héritiers de leur payer sans retenue à compter du jour de mon décès et ainsi continuer d'année en année à la même époque et à perpétuité.* » Outre ce don aux pauvres de Mazières-en-Gâtine, elle a fait un don à son mari et à sa filleule.

Qui est Marie Miot ?

Il est intéressant de noter que la famille de Marie est une famille de paysans modestes habitant Mazières-en-Gâtine.

Le 27 octobre 1792, un acte de partage avait été passé devant le notaire Bonnenfant par les membres de la famille Miot après le décès de François Miot, grand-père de Marie. François avait épousé en premières noces Jeanne Veillon, puis après le décès de cette dernière avait contracté mariage avec Marie Françoise Bonnet, épouse vivante au moment de l'acte de partage. Étaient présents à l'acte de partage, Jean Robert demeurant la Soultière, veuf de Charlotte Miot, fille décédée de François et Jeanne Veillon, représentant ses enfants mineurs, Louis Miot, bordier demeurant à Beauchamps, les mineurs François, Joseph, Madeleine, enfants de François et Marie Françoise Bonnet, demeurant à la Lière, représentés par leur oncle maternel Joseph Bonnet. L'ensemble des domaines partagés par les parties ont été évalués en revenus de 50 livres. **Réf. 3 E 14598**

Marie est née à Mazières-en-Gâtine, le 16 nivôse an 6, fille de François Miot et Radegonde Dupont. Les témoins sont Pierre Dupont et Marie Bonnet. François Miot a épousé Radegonde Dupont, en l'an 2 et ils ont passé un contrat de mariage devant M^e Proust, notaire à Verruyes, le 11 pluviôse de l'an 2. Chacun des deux époux apporte à la communauté une somme de 300 livres. Parmi les conditions du contrat, le couple accueillera ladite Bonnet, mère de Radegonde. François habite le village de la Lière et Radegonde au bourg de Mazières. **Réf. 3 E 14600.**

Le couple Miot-Dupont donnera naissance à quatre enfants, Marie ainsi que Joseph, Françoise et François qui sont décédés très tôt. En effet, le 2 nivôse de l'an 12, François Miot fait la déclaration de succession de Joseph, décédé à l'âge de 8 ans, le 8 thermidor de l'an 12. Et le dernier jour complémentaire de l'an 12, il déclare la succession de François. **La mère de Marie décède le 16 floréal de l'an 11, à Mazières-en-Gâtine. Radegonde est âgée de 32 ans.** Le 28 brumaire de l'an 14, devant Théodore Brunet juge de paix de Mazières-en-Gâtine, François Miot manifeste son intention de faire l'inventaire des meubles et effets de la communauté qui existe entre sa fille mineure et lui-même. Pour cela il réunit le conseil de famille afin de donner un subrogé tuteur à sa fille. Le conseil est composé de Louis Miot, demeurant Saint-Georges-de-Noisné au village d'Aurioux, oncle paternel de Marie, Jean Louis Russeil et Louis Russeil, propriétaires, ses parents au 4^e degré du côté paternel, demeurant à la Cointerie de Saint-Pardoux, Louis Dupont, maréchal au bourg de Mazières-en-Gâtine, son oncle maternel, Jean Bonnet, maire de Mazières, propriétaire, oncle maternel de Marie, à cause de Marie Dupont, son épouse et François Veillon, propriétaire, demeurant à la Glamière, commune de Saint-Pardoux, cousin au 4^e degré du côté maternel. **Réf. Justice de Paix de Mazières-en-Gâtine.**

Le conseil de famille a nommé Louis Dupont, subrogé tuteur pour aider François Miot à faire le partage et l'inventaire. Pour connaître les biens possédés par Radegonde Dupont, il faut se référer à la succession déclarée par François Miot, le 29 vendémiaire an 12. L'acte de succession souligne que François est « *père bienveillant de sa fille.* » On trouve une somme de 500 francs reçue devant le notaire Beaudoin, à Parthenay le 26 pluviôse an 11. **Réf. 3 E 12298.** Plus la moitié de la somme de 500 francs, portée en l'acte obligatoire, passé devant M^e Baschard, notaire à Secondigny, le 26 nivôse an 9. **Réf. 3 E 8082.** Plus la moitié de la somme de 500 francs, acte du même notaire Baschard, du 3 floréal an 9. **Réf. 3 E 8082.** Plus le quart d'une borderie sise à la Chabirandière, sise à Mazières-en-Gâtine, dont jouit verbalement Pierre Dupont, au revenu de 30 francs. Plus un mobilier d'une valeur de 200 francs. François Miot précise que son épouse est décédée sans vêtement.

En fait, François Miot a voulu que la succession de sa défunte épouse soit mise au clair avec sa fille mineure car il a le projet de se remarier. Et en effet, le 7 frimaire an 14, il épouse Marie Veillon, âgée de 38 ans, demeurant à la Veslière de Saint-Marc-la-Lande. La nouvelle épouse est veuve de René Pelletier, décédé le 7 nivôse an 11. Elle élève ses 3 enfants, nés de son premier mariage, soit Marie Madeleine âgée de 15 ans, René âgé de 11 ans et Pierre qui a 8 ans. Un acte de tutelle a été passé, le 28 brumaire an 14, aux termes duquel Marie Veillon, conserve la tutelle de ses enfants mais François Miot est nommé cotuteur. Les deux époux ont passé un contrat de mariage devant M^e Baraton, notaire à Champdeniers, le 14 frimaire an 14.

Le 6 mars 1813, François Miot, atteint selon ses propres mots « *depuis quelques mois, d'une maladie grave dont il craint le plus funeste effet* », décide d'émanciper sa fille Marie, son unique héritière, alors âgée de 15 ans. Ayant jugé que la jeune fille a atteint l'âge de raison, et qu'elle s'est toujours bien comportée, François estime qu'elle peut jouir par elle-même de ses biens meubles et peut percevoir le revenu de ses immeubles. Devant le juge de paix de Mazières-en-Gâtine, Théodore Brunet, il choisit un curateur pour sa fille en la personne de Joseph Miot, garde champêtre de la commune, et oncle de Marie. Ce curateur pourra l'assister et l'autoriser quand elle aura besoin. **Réf. Justice de paix de Mazières-en-Gâtine.** Le père de Marie a eu un juste pressentiment puisque le 26 avril 1813, François Miot décède à la Lière de Mazières. Son tuteur Joseph Miot a été garde champêtre à Mazières-en-Gâtine et à Saint-Marc-la-Lande. Il fut accusé de bonapartisme, en 1818, par une pétition rédigée contre lui. Il a été poursuivi pour accusation de corruption dans l'exercice de ses fonctions. Nous avons fait, dans la revue du Cercle généalogique, un article intitulé *L'affaire du garde champêtre de Mazières.*

Et le 1^{er} octobre 1813, Madeleine Veillon, en son nom et agissant pour Marie Miot, vient faire la déclaration de succession. Il leur est échu la moitié d'un morceau de pré et deux pièces de terre, situés à Sainte-Ouenne, le tout non affermé d'un revenu de 22 francs, au capital de 440 francs. Ainsi qu'une pièce de terre, non affermée, sise à Germond d'un revenu de 20 francs au capital de 200 francs. **Et le 3 novembre 1817, Marie utilise son droit de passer gérer par elle-même ses biens** en présence de Joseph Miot, elle afferme pour 7 années jusqu'en 1825, à Philippe Dion (ou Guion) et Marie Bonnet, son épouse, et à Jean Bonnet, frère de ladite Bonnet, demeurant à la Guittonnière, la métairie de la Bouctière. Marie a signé l'acte de fermage passé devant le notaire Bonnenfant.

Mariage de Marie

Marie épouse Pierre Bonnenfant, le 27 avril 1819, à Mazières-en-Gâtine. Pierre Bonnenfant est veuf de Marie Rose Gautier qu'il avait épousé à Vouhé, le 14 octobre 1813. Pierre Bonnenfant est un des cinq enfants de Jean Bonnenfant et Marie Couturier, tous les deux décédés. Jean Bonnenfant était notaire à Verruyes. Un contrat de mariage avait été passé devant M^e Ardouin, notaire à Parthenay, le 29 septembre 1813. Pierre était domestique à la Martinière de Vouhé et Rose Marie habitait à Bois-Grolier. Il est à noter que **Rose Marie Gautier savait lire et écrire puisqu'elle avait rédigé de sa propre main son testament** en faveur de son époux, le 2 décembre 1813. Le dépôt du dit testament avait été fait en l'étude de M^e Bernardeau, notaire à Parthenay, le 9 janvier 1814. **Réf. 3 E. 13743.** Un contrat de mariage a été passé le jour même du mariage, auprès de M^e Pouzet, notaire à Mazières. Le futur époux apporte 3 500 francs provenant de la succession mobilière de ses père et mère ainsi que de son travail et de ses économies. La future épouse apporte 6000 francs de la succession mobilière de ses père et mère. Elle déclare apporter 3 500 francs, les 2 500 restants n'entreront pas dans la communauté, elle se les réserve pour elle, les siens, et ses héritiers collatéraux. **Réf. 3 E.14683** Pierre Bonnenfant devient maire de Mazières-en-Gâtine. Il est nommé par le préfet des Deux-Sèvres, le 5 mai 1824, en remplacement du citoyen Vivier, démissionnaire. Et par arrêté du 17 mai, le sous-préfet de Parthenay nomme à son tour Pierre Bonnenfant, maire du dit Mazières.



Paysanne de Mazières carte postale ancienne)

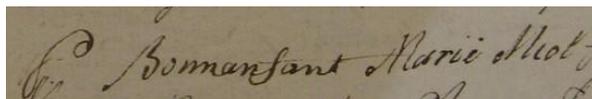
Marie est décédée le 6 mai 1830, au lieu de la Chabirandière de Mazières-en-Gâtine, âgée de 30 ans. La déclaration de son décès a été fait, le 7 mai, par Jean Auclair, garde champêtre, et Jean Vivier, domestique au château du Petit-Chêne. La déclaration de succession de Marie est faite au bureau de Parthenay, le 2 octobre 1830 par Jean Bonnet, demeurant à la Guillonnière de Mazières. Celui-ci représente, comme la défunte est décédée sans enfants, les héritiers de la famille Dupont et Miot. Les biens déclarés sont la borderie de la Chabirandière, exploitée par Pierre Bonnenfant, l'époux de Marie, borderie évaluée à 41 francs de revenus. Plus la moitié de deux champs situés aux Brossardières de Saint-Pardoux et le pré de la Mouline, situé même commune. Les biens acquis par la communauté Bonnenfant-Miot se composent de la moitié d'un pré situé à Saint-Georges-de-Noisé estimé à 9 francs 58 et d'un demi-champ situé à Saint-Pardoux, estimé à 10 francs.

Et le 3 novembre 1830, Pierre Bonnenfant fait la déclaration de succession de son épouse défunte, soit la moitié du mobilier de la communauté, évalué à 900 francs 60, donc 450 francs 30. Il déclare aussi l'usufruit des immeubles délaissés par la défunte, c'est-à-dire 2 347 francs dont 117 francs 50. **Réf. 3 Q-19/ 149, numéros 36 et 66.**

Le 14 avril 1844, le conseil de fabrique de Mazières-en-Gâtine accepte le legs de Marie Miot. Auparavant le 23 février 1844, le conseil municipal du dit Mazières s'était déjà réuni, sous la présidence de monsieur Alain Jorigné, maire, et après avoir affirmé son acceptation du legs, avait donné mandat pour faire les démarches nécessaires auprès des autorités impliquées par le don. Pierre Bonnenfant s'engage par écrit de sa propre main « à verser pendant sa vie et après lui ses héritiers » la rente de vingt double-décalitres de blé, moitié baillarge et moitié seigle. Les autorités locales, sous-préfet et préfet, et nationales, ministre de l'Intérieur, vont donner leur accord. Outre ce legs, Marie Miot avait aussi fait don de 250 francs pour faire dire des messes à son intention. Elle avait aussi donné 200 francs à l'église de Mazières. Elle avait également légué à sa filleule, Marie Eléonore Barlière, une rente viagère de 150 francs que son mari et les héritiers devraient payer jusqu'au décès de ladite filleule. N'ayant pas d'enfants nés de son mariage, Marie a pu vouloir faire bénéficier de sa générosité cette filleule.

Remarque : Dans les registres de l'état civil de Mazières, on trouve le mariage de Marie Barrelière ou Barelière, le 23 septembre 1844, avec Jean Faucher. Ses parents habitent la Chabirandière de Mazières et parmi les témoins, on note la présence de Pierre Bonnenfant, parrain de l'épouse. On peut supposer qu'au baptême de Marie Barelière, Marie Miot avait été marraine de cette dernière. **Réf 4 E 179/ 6.**

Et le 7 mai 1844, Le vicaire général du diocèse de Poitiers, de Rochemonteix, au nom de l'évêque, M^{gr} Joseph André Guitton, donne son autorisation au trésorier de la fabrique de Mazières-en-Gâtine pour recevoir le don de Marie Miot. Toutes les références de ce don peuvent être consultées dans la série **4 O 152. Dons. Mazières-en-Gâtine.** Après le décès de sa seconde épouse, Pierre Bonnenfant se remarie pour la troisième fois. Il lie union avec Marguerite Victoire Pineau, fille de François et Madeleine Texier, demeurant à la Martinière de Vouhé (où il avait été domestique lors de son premier mariage). Un contrat de mariage a été passé devant M^e Guilhaud, notaire à Parthenay, le 2 juin 1834. **Marie Victoire a signé le contrat de mariage. Réf. 3 E 12323.**



Signatures de Pierre Bonnenfant et de Marie Miot

Pour conclure, je veux souligner que, outre l'intérêt de la recherche sur le don fait par Marie Miot, j'ai trouvé dans cette famille Bonnenfant-Miot des femmes ou des épouses qui savaient lire et écrire. Une chose pas si courante même au XIX^e siècle.

Marc BOUCHET



**N COMME NELLY, EVA, MARGUERITE FOUILLET
DITE CLAIRE SAINTE-SOLINE
La Dame de Melleran**



Dix-huit ans ont passé depuis que, dans notre revue de mars 2002, était paru un article concernant ce personnage bien connu. Cette brillante intellectuelle, presque hors normes, (à 3 ans elle savait lire !), cette élève de l'École normale supérieure de Sèvres qui réussit une double agrégation de physique-chimie et de sciences naturelles, à une époque où les femmes n'avaient pas vraiment accès à l'instruction et à la culture en général et qui devint en plus une écrivaine bien connue, est peu à peu tombée dans l'oubli.

Nelly Fouillet est née à la fin du XIX^e siècle, le 18 septembre 1891 à Melleran, dans la maison de son grand-père maternel, Pierre Barbeau, le forgeron du village. Ses parents, Pierre Armand Marie Fouillet et Henriette Léontine Barbeau sont instituteurs. Elle va donc les suivre au gré de leurs nominations dans différents villages des Deux-Sèvres.

Si la famille Barbeau est de Melleran depuis plusieurs générations, la famille Fouillet par contre est originaire de la Gâtine. Pierre Fouillet est né le 5 mai 1867 à La Ferrière-en-Parthenay. Les générations antérieures sont de La Peyratte, Vautebis, La Chapelle-Bertrand ou Saint-Martin-du-Fouilloux.

Pierre Fouillet sort de l'École normale de Parthenay en 1886. Il est l'un de ces « hussards » de la République ; les lois Jules Ferry de 1881 et 1882 viennent d'être votées pour que l'école soit « Gratuite, Obligatoire et Laïque ». Son premier poste est à Terves. Mais la rentrée de 1890 se fait à Montalembert. Ce n'est sans doute pas vraiment un hasard, puisque cette année-là, le 9 septembre 1890, il épouse à Melleran Henriette Léontine Barbeau, la fille du forgeron, une fille du sud du département.

Ils vont rester à Montalembert jusqu'en 1896, date à laquelle « l'instituteur d'élite » Pierre Fouillet est nommé à Rom ; ils vont y rester 14 ans jusqu'au 1^{er} octobre 1910. La famille déménage alors à Saint-Romans-lès-Melle, ce sera le dernier poste du ménage Fouillet. Lorsque la famille quitte Rom, Nelly a 19 ans. Elle a brillamment terminé ses études secondaires au lycée de jeunes-filles de Niort, puis à Bordeaux et rejoint Paris et la prestigieuse École normale supérieure de Sèvres, d'où elle sortira professeur agrégé de sciences. Elle participe un temps à la recherche scientifique en chimie avec Camille Matignon, élève de Marcellin Berthelot.

Puis à son tour elle va se déplacer au gré de ses nominations qui la mèneront de La Châtre à Blois et à Paris au lycée Fénelon, en passant par Auxerre et Grenoble, pour finir à Fès au Maroc où elle terminera sa carrière de 1956 à 1958... le Maroc qui restera son pays de cœur avec la Grèce.

Vie privée

Là n'est pas vraiment le sujet de notre article. Mais on sait bien quels retentissements peuvent avoir les épreuves les plus intimes sur le cours d'une vie. Nous allons donc les évoquer rapidement.

Le 18 septembre 1918, à Saint-Romans-lès-Melle, Nelly Fouillet épouse Louis Coquard, artiste peintre originaire de l'Indre. Elle a 27 ans et lui 23 ans.

Le 16 novembre 1919 naît une petite fille, Paulette-Nelly. Mais esprit scientifique et esprit artistique sont-ils compatibles ? Assez vite, le ménage ne va pas très bien, mais le divorce ne sera prononcé qu'en juin 1941 à Versailles. Sans doute n'est-elle pas ressortie indemne de cette épreuve.

Sa fille, Paulette-Nelly, deviendra la même année 1941, l'épouse de Pierre Moinot, l'écrivain et académicien bien connu qui a donné son nom à la médiathèque de Niort et dont nous aurons l'occasion de reparler. Ils se marient à Saint-Romans-lès-Melle. Mariage convenu ?... car en réalité tous se connaissent très bien puisqu'ils sont cousins du côté Barbeau. Vous en aurez l'explication et la preuve avec le tableau réalisé en 2002 par madame Jacqueline Higelin-Moinot. Claire Sainte-Soline elle-même évoque d'ailleurs cette parenté dans son ouvrage « **Les Années Fraîches** ».

« Après une pause à La Pommeraie, chez nos cousins Moinot, nous nous élancions sur une route semblable aux montagnes russes, sur laquelle nous faisons des prouesses »

Mais les liens de parenté ne semblent pas avoir été suffisants ; très vite le couple Pierre Moinot et Paulette Coquard va se séparer. Pierre Moinot se remarie en 1947.

Les années passant, les parents instituteurs ont pris leur retraite et sont venus s'installer à Niort. En 1928, ils habitent rue René Cailler. Pierre Fouillet fut maire de Niort de 1932 à 1935.

C'est pendant cette période, **en 1934**, que va paraître le premier roman de Nelly Fouillet « **Journée** » et qu'elle va prendre le joli pseudonyme de

Claire Sainte-Soline,

en souvenir de ses années d'enfance, lorsque ses parents étaient instituteurs à Rom, tout près de ce village au nom poétique. Elle donne les raisons de son choix.

« Le vocable est féminin et je confie que je ne pouvais faire le choix que d'un surnom d'origine melloise, car j'adore les Mellois que je pense bien connaître et qui sont selon moi de caractère indépendant, l'esprit jovial et suprêmement amusants. »

Pendant la guerre, Claire Sainte-Soline devenue un écrivain célèbre, vient enseigner provisoirement au lycée Fontanes à Niort. En 1942, elle fait même une conférence à l'Université Populaire à Niort.

Un écrivain fécond

À partir de 1934, les publications vont se suivre de très près, presque une chaque année.

C'est en 1958 qu'elle entra au jury du Prix Fémina. Mais n'oublions pas qu'elle siégea aussi en 1950 au jury du Roman Populiste, qu'elle fut vice-présidente du Penclub de France et qu'elle reçut l'insigne de Chevalier de la Légion d'honneur.

Outre l'admiration d'André Gide, ce qui n'était pas rien, c'est sans doute François Nourrissier, auteur contemporain et critique exigeant qui lui rendit le plus bel hommage :

« ... découvrir quelles passions sommeillent sous l'apparente banalité des lieux, des visages ; jeter vers les fonds ombreux de brusques coups de projecteur et nous offrir soudain, d'une honte, d'un secret, d'un désir informulé des images cruelles que nous n'oublierons plus. »

Malheureusement, malgré ces prédictions optimistes, Claire tomba dans l'oubli pendant de longues années. Et puis, petit à petit, ce fut un article dans la NR en 1997 : *Enquête sur un écrivain disparu* d'Yves Revert.

En 2017 à Melleran pour le cinquantenaire de sa mort, on baptise l'école maternelle en présence de ses trois petites-filles et de son arrière-petite-fille.

À Niort, une allée porte son nom. Dans notre département elle eut un indéniable succès et son joli pseudonyme reste connu... mais c'était de la littérature féminine... d'une autre époque disait-on !

Et pourtant quelle richesse, quelle énergie, quelle clarté, quelle précision dans cette écriture de scientifique où se mêlent l'intuition littéraire, la finesse d'observation, l'intérêt pour les plus démunis et tous les êtres en souffrance.

« Il y a trop d'inégalités par le monde. La misère des autres pèse sur moi » disait-elle.

Voici ce qu'en dit Michelle Clément-Mainard dans le fascicule « *Signatures en Deux-Sèvres* » édité en 1994 par le Conseil général des Deux-Sèvres : « Il n'y a ni fadeur, ni sentimentalisme, ni sensiblerie chez Claire Sainte-Soline. C'est au contraire une œuvre dérangeante, aux personnages ambivalents, où la grisaille du quotidien laisse entrevoir des fractures douloureuses de révoltes non abouties, de lâchetés inavouées, de violence sourde. Une œuvre où les seules douceurs semblent venir d'un amour de la nature qui fait entendre, en opposition à l'ambiguïté des rapports humains, ses harmonies sereines de lumière, de couleurs, de parfums. »

À Chef-Boutonne, « Le Toit aux livres »

Mais pendant toutes ces années de soi-disant oubli, il y avait en Deux-Sèvres, un endroit récemment découvert, où Claire Sainte-Soline n'était pas oubliée. Tout ce qui touche Claire Sainte-Soline est là, réuni en ce lieu extraordinaire, devenu par la volonté d'un homme, une bibliothèque où il a réuni non seulement l'œuvre de Claire Sainte-Soline, mais aussi d'autres écrivains du Mellois : Auguste Gault, Emilien Travers et bien d'autres... le fonds ethnographique de « *la Vestegaille* » groupe traditionnel, des écrits libertaires, des publications de *L'école Moderne Française* (pédagogie Freinet), *les Girouettes et le vent*, *Gens du voyage*, contes, poésies... il est impossible de tout nommer.

Mais la part belle revient à Claire Sainte-Soline, à laquelle le propriétaire des lieux voue une admiration sans borne. « **Claire-Sainte-Soline, rebelle et indomptable** » est le titre du livre qu'il lui a consacré et qu'il a présenté fin avril dernier à Chef-Boutonne. Le tirage est épuisé mais on peut le trouver à emprunter à la médiathèque *Pierre Moinot* de Niort.

Jean-Claude Pommier, le propriétaire des lieux a tout imaginé, tout fait, réuni les documents, les a agencés, disposés, assemblés par thème. Ce creux de maison situé en haut d'une venelle pentue, non loin des sources de la Boutonne est en plus un lieu presque historique : c'est la maison natale de Jean-François Cail, personnage important des Deux-Sèvres que nous avons déjà évoqué dans notre revue, devenu un pionnier de la Révolution Industrielle du XIX^e siècle, constructeur de locomotives, de chemins de fer et du pont Alexandre III à Paris et dont l'hôtel particulier à Paris n'avait rien d'un creux de maison. C'est aujourd'hui la mairie du VIII^e arrondissement.

À Chef-Boutonne, son buste se dresse au milieu de la place Jean-François Cail et un lycée professionnel porte son nom. Sans doute n'avait-il pas oublié ses origines, puisqu'il fut un patron social créant maisons, écoles et sécurité sociale pour ses ouvriers. Un caractère bien trempé.

Mais de ce côté-là, Claire Sainte-Soline n'était pas en reste !... Elle qui dut sans doute se battre pour s'affirmer dans le milieu scientifique essentiellement masculin. À cette époque, il n'était pas si simple d'être une femme agrégée et qui en plus, eut le culot de se lancer en littérature ! L'équivalent masculin existe-t-il ?

Jusqu'à la fin de sa vie, elle garda son esprit indépendant, voire frondeur, rebelle et anticonformiste.

« Seule, elle n'était elle-même qu'à ce prix ! »

Seule, c'est ainsi que Claire Sainte-Soline eut à lutter contre un ennemi plus sournois encore. Pendant

dix ans elle soigna un cancer du sein qui finit par avoir raison de sa résistance. Claire est décédée à Paris le 14 octobre 1967 dans le XIV^e arrondissement. Mais elle fut inhumée à Niort, au cimetière des Sablières, où elle repose près de ses parents.

Souhaitons que ce modeste article aide à réveiller les souvenirs et surtout à prendre conscience que nous possédons ici en Deux-Sèvres des richesses littéraires dont l'auteure est une femme d'exception.

Marguerite MORISSON

NB Vous trouverez sur le blog Génée79 les nombreuses illustrations autour de Claire Sainte-Soline que nous n'avons pu mettre dans la revue faute de place.



O COMME (MARIE) OLIVE, MA GRAND-MÈRE, UNE FEMME REMARQUABLE COMME TANT D'AUTRES AU XX^e SIÈCLE

Marie, Olive Parnaudeau est née le 30 août 1904 au Breuil de Saint-Germier où son père, Eugène Parnaudeau y est cultivateur, celui-ci a 25 ans. Sa mère, Léontine Adéline Artault, est âgée de 22 ans. Ses parents se sont mariés le 14 octobre 1903 à Saint-Germier. Tout laisse à penser que Marie est leur premier enfant, comme le recensement de 1906 peut le laisser supposer.

59	61	244	Parnaudeau	Eugène	1879	P. Gouin	id	Chef	fermier	patron
		245	Artault	Léontine	1882	Henriquet	id	époux	vicaire	"
		246	Parnaudeau	Marie	1904	P. Gouin	id	filles	id	"
		247	Gonté	Céline	1890	P. Adrien	id	vicaire	secours	Parnaudeau Eugène
		248	Delétang	Ethodore	1888	Pouillé	id	id	domestique	id

Et non, elle n'est pas la première fille du couple. Une fille, Eugénie, née le 10 mai 1898, de père inconnu, déclarée par les parents de Léontine Artault, a été reconnue par sa mère Léontine, le 6 janvier 1899. Née hors mariage, elle sera reconnue enfant légitime lors de l'union de Léontine Artault et d'Eugène Parnaudeau, ses parents. Eugénie est élevée par les grands-parents Artault et vit avec ceux-ci au Grand-Bourgaillard de Saint-Germier.

124	128	528	Artault	Louis	1858	Henriquet	id	Chef	fermier	patron
		529	Clavard	Adèle	1860	P. Gouin	id	époux	vicaire	"
		530	Artault	Marie	1894	Henriquet	id	filles	id	"
		531	Parnaudeau	Eugénie	1899	P. Gouin	id	petite fille	id	"
		532	Delétang	Jeanmanuel	1886	Pouillé	id	vicaire	domestique	Artault

En mars 1909, une autre sœur, Adrienne, verra le jour au Breuil alors qu'en décembre 1909, leur père Eugène décède subitement, il n'a que 30 ans. Marie n'a que 5 ans et Adrienne ne connaîtra pas son père... Voilà Léontine, seule, avec ses 2 enfants en bas-âge pour assumer toutes les tâches de la ferme. Heureusement, ses beaux-parents vivant également dans le hameau du Breuil vont beaucoup aider pour les travaux des champs et seront d'un secours précieux pour élever Marie et Adrienne.

Marie va sur ses 10 ans quand cette année-là surgissent de nombreux événements très graves : tout d'abord les attentats de Sarajevo, suivis de l'assassinat de Jean Jaurès et en août 1914, l'Allemagne

déclare la guerre à la France. Pendant ces conflits, Marie poursuit sa scolarité à l'école publique de Saint-Germier, elle est une élève assidue, studieuse. Elle excelle en orthographe, et connaît par cœur tous les départements français avec leurs préfectures et sous-préfectures. Elle obtiendra aisément son certificat d'études mais pas question de continuer, il fallait des bras pour travailler à la ferme !

À l'automne 1918, les écoles des Deux-Sèvres sont touchées de plein fouet par l'épidémie de grippe espagnole, ce virus très contagieux atteint beaucoup de jeunes adultes, les mobilisés sont à la fois les victimes et les vecteurs de propagation de la pandémie. Marie se souvenait que l'école de garçons de Reffannes avait signalé plusieurs décès de cette grippe infectieuse et que le préfet avait ordonné la fermeture de plusieurs établissements scolaires. Et déjà, le savon de Marseille était cité pour l'hygiène durant cette contagion...

Elle a toujours gardé une bonne mémoire des choses : lorsque je me trouvais en vacances alors qu'elle avait la cinquantaine, elle était infallible, je me plaisais à l'interroger sur les départements et leurs préfectures, les réponses étaient toujours précises... Je jouais souvent à la maîtresse d'école, elle en profitait pour me faire une leçon de grammaire, conjugaison ou d'orthographe, de façon ludique. D'ailleurs, plus tard, étant adulte lorsque je lui écrivais ou envoyais une carte, je soignais mon orthographe, je ne voulais surtout pas la décevoir !

Elle va épouser Alphonse Desré le 21 juin 1924 à Saint-Germier. Le couple va exploiter la ferme du Breuil et au recensement de 1936, la famille s'est déjà bien étoffée, puisque 4 garçons sont nés et Léontine et Eugénie (sa mère et sa sœur aînée) vivent également sous le même toit. La naissance d'une fille en 1937 puis d'un dernier garçon en 1945 viendront compléter la fratrie. La quarantaine passée, Marie a bien du mérite, elle participe aux travaux des champs, elle assume les tâches domestiques, élève des cochons, des volailles (poules, canards, oies), des lapins, assure l'entretien du linge et de la maison, suit la scolarité des six enfants et doit nourrir tous les jours dix personnes, quelle belle tablée !

Des moments difficiles et très intenses l'attendent pendant les conflits de la guerre de 1939 à 1945.

Son beau-frère, Ernest Chaigneau, le mari de sa sœur Adrienne, sera fait prisonnier en Allemagne pendant cinq ans. Sa sœur reste donc seule avec ses deux filles en bas âge (4 et 9 ans) sur la ferme voisine. L'entraide se met en place, Alphonse va faire le travail de la ferme chez son beau-frère. Pour les gros travaux des champs, les moissons, ses 4 fils aînés (pourtant jeunes, à peine 10 ans pour le plus jeune) vont venir l'aider. Et le plus jeune qui a 85 ans à ce jour s'en souvient encore ! À la même période, les Chauvin vivaient également dans le village du Breuil. Le mari de Marie Chauvin, cousine de la famille et marraine du fils Lucien, avait une petite santé et était en difficulté pour réaliser la totalité des travaux de la ferme. Alphonse, solidaire de ces cousins, venait en aide également dans cette famille. Cette période a été très éprouvante pour toute la famille, et surtout pour Marie qui se retrouvait bien seule pour accomplir toutes les tâches à la ferme, elle a dû se mettre à la traite des vaches, en plus de soigner les animaux et volailles. Sa sœur, Eugénie, était illettrée, elle parlait très peu mais elle était courageuse, elle donnait un coup de mains pour nourrir les volailles et les lapins. Et Léontine, leur mère, participait à sa façon aux labeurs, elle restait en cuisine préparer les repas et dresser la table. Ces dures années ne leur ont laissé aucun moment de répit, même les dimanches n'étaient pas jours de repos !

Marie a connu la corvée de lessive, fin des années 1950 jusqu'au début des années 1960. C'est avec de la cendre qu'elle tentait de redonner un semblant de propreté, pas de produits de lessive comme de nos jours ! La grande lessive ou *bugeaille* organisée 2 à 3 fois par an, était certainement la tâche ménagère la plus lourde. Pour obtenir un linge propre, il fallait le mettre à tremper, le faire bouillir, le battre, le rincer, l'essorer et le faire sécher au grand air... Aidée de sa belle-mère, elle passait la journée à faire bouillir le linge dans la



Ponne et lavandières



Brouette, battoir et garde-genoux

grande cuve en pierre, la *ponne*. Elles avaient, au préalable, déposé au fond de celle-ci, la cendre, le gros linge puis le linge plus fin ou « menu » et rempli d'eau. Elles arrosaient le linge régulièrement avec le jus de lessive ou *lessi*, retiré en bas de la cuve. Le lendemain, Marie devait s'occuper de

charger tout le linge refroidi dans des *ballins* propres, chargés dans la *mue*, direction le lavoir situé après le jardin au milieu d'un pré en contrebas derrière la ferme. Et là, c'était le rinçage des draps, blouses, mouchoirs, camisoles... agenouillée dans le *garde-genoux* après avoir *battu* le linge avec le battoir en bois. Il restait donc à faire sécher toute cette quantité de linge, et je me souviens, il y en avait partout ! dans le haut du pré, sur les haies, par terre à même l'herbe ! Le beau temps sec était primordial, évidemment !! Pour cette *bugeaille*, sa sœur Adrienne, ainsi que les voisines habitant le Breuil, venaient aider, alors Marie préparait le déjeuner pour toutes ces lingères. Celui-ci se composait essentiellement d'un *mijhé* au vin bien sucré, d'un farci à l'oseille avec des œufs durs ou d'un rôti de porc et le tout était transporté dans un grand panier recouvert d'un torchon blanc.

• « Miget » au vin

Mijhet au vin

Dans un saladier, découper de très petites tranches de pain rassis (certains l'émiettent). Y ajouter du sucre en morceaux (8 à 10 pour un litre de mijhet). Verser un ou deux verres d'eau et laisser tremper quelques minutes. Compléter alors avec du vin rouge de qualité, bien frais. Au dernier moment, goûter pour rajouter éventuellement eau, vin ou sucre, afin de trouver la parfaite harmonie.

Autre moment fort pour ma grand-mère : la période des moissons et battages, jusqu'en 1962.

Chaque année, elle participait au ramassage des gerbes de blé dans les champs, gerbes qu'il fallait décharger dans la cour de la ferme puis les entasser en meules (ou *mailles*). Lorsque la batteuse, le tracteur, le monte-paille se mettaient en branle, la cour de la ferme devenait une ruche bourdonnante et bruyante au milieu d'une poussière impressionnante. L'entraide des voisins, une bonne vingtaine, était indispensable pour assurer les différents postes, gerbes, sacs de grains, paillers et le battage durait



Les battages

deux ou trois jours. Marie était aux commandes pour assurer le service de boissons, organiser les différents repas... Les conserves, pâtés et fromages faits à la ferme étaient utilisés et servis à table et plusieurs jours auparavant, Marie préparait des volailles, des rôtis, confectionnait des gâteaux. Le dernier repas marquant la fin des battages était l'occasion de faire la fête, ambiance mais aussi solidarité, convivialité étaient au rendez-vous ! À cette époque, j'avais 8 à 10 ans et je ne voulais à aucun prix rater cet événement, j'adorais aider à cuisiner, servir et débarrasser.

Un autre événement où la présence de ma grand-mère était indispensable : la cuisine au cochon. La décision de *tuer le goret* se prenait souvent à l'automne ou au début de l'hiver. L'animal devait atteindre un bon poids, environ 300 livres. Dès que la date était fixée, il fallait préparer les pots, bocaux, terrines ou *pâtisseries*, saloirs... La bête était tuée le matin, c'était Alphonse qui le saignait, le nettoyait, le vidait et le dépeçait. L'animal égorgé, la maîtresse de maison récupérait le sang qui pissait par saccades dans une poêle à long manche. Ensuite, elle dirigeait le nettoyage des boyaux, gros travail de lavage, rébarbatif puis préparait les boudins, surveillait leur cuisson, il fallait qu'ils soient cuits à point ! Le lendemain, c'était la préparation des pâtés, saucisses, rôtis, morceaux de lard, jarrets salés et jambons à essuyer, sécher, frotter avec du sel et des aromates. Pour cela, les femmes (voisines, cousines) passaient du temps à mouliner les chairs, le hachoir vissé au bout ou sur le côté de la table de cuisine, elles pesaient les épices selon le poids de viande puis Marie vérifiait l'assaisonnement. Une partie du pâté était déposée dans les terrines ovales, le dessus étant garni de feuilles de laurier, un couvercle les recouvrait. Et tous ces pâtés étaient cuits dans le four à pain. L'autre partie était conservée autrement, le pâté était tassé dans les bocaux fermés hermétiquement par une rondelle de caoutchouc puis cuit à l'aide du stérilisateur en prenant bien soin de protéger et maintenir les bocaux avec des torchons pour éviter la casse.

Pour Marie, vers 1960, des difficultés supplémentaires vont naître puisque son mari, Alphonse, va être très malade. Il subira une trachéotomie, il ne pourra plus parler, pour communiquer avec lui, ce sera avec une ardoise. Le dernier fils n'a que 15 ans lorsqu'Alphonse décède en 1961. Elle se retrouve bien seule pour faire tourner l'exploitation et pour élever ce dernier enfant, lui trouver une situation. Elle reste discrète et avec son fort tempérament, elle se débrouille tant bien que mal. Elle a l'esprit de famille, elle aime se retrouver parmi les siens, sans doute pour y puiser les forces nécessaires à

continuer... Le dimanche midi, elle invite souvent les enfants et petits-enfants, elle sait faire le bonheur des siens avec des choses simples. Au menu du dimanche, c'était souvent un pot-au-feu, une poule au pot, de la langue de bœuf sauce madère ou de la fraise de veau sauce vinaigrette. Ses desserts favoris étaient le broyé servi avec des fruits au sirop, le gâteau aux noisettes ou bien le gâteau fait de petits beurrés trempés dans du café surmontés d'une petite crème au beurre...

Quand sa mère décède en juin 1964, elle restera seule avec sa sœur Eugénie. Finalement, Marie se sera occupée d'Eugénie toute sa vie, alors qu'aux dires de certains fils, sa sœur Adrienne s'était engagée à la prendre également. Ma grand-mère, au grand cœur, n'a jamais voulu d'histoire, Adrienne ne se manifestant pas, elle n'a pas voulu la lui imposer et elle ne s'est jamais plainte de cette situation. Arrivant à la soixantaine, elle va laisser l'exploitation de la ferme à son fils Michel et elle va se retirer près de chez sa fille dans le bourg de Saint-Germier. L'esprit de famille est toujours aussi fort. Tous les ans, nous lui rendions visite pour lui souhaiter la bonne année et ses arrière-petits-enfants se souviennent encore de leurs étrennes, un paquet de chocolats au lait ou praliné et deux clémentines. Malgré ses maigres revenus, elle n'oubliait personne, elle était généreuse.

Bien que la famille soit devenue nombreuse, elle arrivera encore à la réunir pour Pâques les premières années de retraite à Saint-Germier. Marie est donc à l'origine de notre repas de famille annuel, devenu institution, depuis 33 ans, bien qu'elle nous ait quittés en 1992. Quelle belle reconnaissance de la part de ses 6 enfants, 13 petits-enfants, 24 arrière-petits-enfants et 16 arrière-arrière-petits-enfants à ce jour !

Claudette BRANGIER



P COMME POURQUOI ?

Chère Marie-Louise,

Je t'écris aujourd'hui car je me pose tant de questions. Au fur et à mesure de mes recherches, je te découvre et je voudrais comprendre.

Tu es mon sosa n° 13, c'est pourquoi j'ai choisi de ne donner que ton prénom car ton histoire est encore trop proche et trop sensible pour une partie de la famille.

Tu es née à Maillé en Vendée, aux portes du Marais Poitevin, au bout du marais dit « mouillé ». De toi on n'a jamais rien dit. Les plus jeunes s'interrogeaient mais ne posaient pas de questions et les plus âgés se taisaient. Ce n'était pas un secret puisque tout le monde savait, mais le sujet était tabou dans la famille, c'est pourquoi j'ai voulu tenter de comprendre ce qu'a été ta vie.

Au travers des actes, j'ai vu que ton père né en 1814 à Charly dans le Cher et ta mère née en 1825 à Semblançay en Indre-et-Loire sont arrivés à Maillé vers 1850. Ton père, maçon et tailleur de pierres y est venu pour la construction de l'écluse du port de Maillé. Ils ont eu neuf enfants, un fils Emmanuel décédé à un mois en 1851 puis deux filles Marie-Rose née en 1852 et Marie-Louise en 1853, qu'ils ont légitimés le jour de leur mariage en janvier 1854. Marie-Louise est décédée en octobre 1854 et le quatrième enfant, Edouard est né en novembre de la même année. Toi, tu es née en 1857, cinquième enfant à qui on a donné le prénom de ta sœur décédée. Ensuite sont arrivés, Clémentine née en 1859 et décédée à 4 mois, Maurice né en 1860, Jacques en 1862 et décédé à 2 mois et enfin Marie-Modeste, née en 1865 et décédée à 1 mois.

Tu es devenue mère à ton tour à 25 ans, fille-mère comme on disait alors et comme cela apparaît sur certains recensements. L'histoire s'est répétée sept fois. Tu as eu sept enfants, tous enfants naturels.



Quand l'aîné est né en 1883 tu avais 25 ans et 42 à la naissance du dernier enfant en 1899. Que s'est-il donc passé dans ta vie, pourquoi n'y-a-t-il jamais eu de papa ?

À la naissance de ton premier enfant, tu vivais chez tes parents et c'est ton père qui l'a déclaré à la mairie. Pour les six autres enfants la déclaration a été faite par la sage-femme puisque tu habitais seule. Tu les as tous reconnus dans les jours ou les semaines qui ont suivi leur naissance, cinq garçons et deux filles. Trois ans séparent tes quatre premiers enfants, Alexandre né en 1883, Marguerite en 1886, Régine en 1889 et Marcel en 1892. Ensuite deux ans séparent Omer né en 1894 et Abel en 1896. Enfin, Edmond voit le jour en 1899. Le père de tes enfants n'était-il que de passage de façon régulière ? J'ai trouvé des photos de quatre de tes fils, je les ai observées bien des fois ces photos, cherché un détail, une expression qui me permettent de comprendre. Ils se ressemblent tous, est-ce à toi qu'ils ressemblent tes garçons ou à leur papa ?

Sur les actes de naissance et les recensements, tu es, selon les années, journalière, ménagère, servante, lavandière et, sur le dernier recensement en 1911, tu n'as alors que 54 ans, tu es sans profession et tu élèves ton dernier fils et ton petit-fils né en 1907, enfant naturel de ta fille Régine. Comment as-tu pu les élever ? Où as-tu trouvé la force ? Petits, est-ce que tu les emmenais avec toi en journée ? L'histoire familiale rapporte que vous viviez pauvrement et que la nuit tu braconais l'anguille dans le marais pour leur donner à manger.



Source Delcampe

L'aîné avait un parrain, je n'ai pas trouvé trace d'un parrain ou d'une marraine pour les autres. Au moins deux de tes enfants ont eu leur certificat d'études. Toi-même tu avais une belle signature appliquée. Vous étiez donc instruits. Comment as-tu trouvé le courage pour mener de front la survie de la famille, l'instruction des enfants et le travail ?

Au fil de mes recherches je vois bien que la vie ne t'a pas épargnée. En plus de la dureté de ta condition, tu as perdu deux fils à la Grande guerre. Alexandre, mort à 32 ans dans le Pas-de-Calais en septembre 1915 et Abel, mort dans l'Oise à 20 ans en novembre 1916, l'un et l'autre inhumés dans des cimetières militaires distants de 30 kilomètres. Tu sais, je suis allée voir la tombe de tes garçons, je suis aussi allée voir leurs noms gravés sur les monuments aux morts, l'un à Maillé, l'autre à Sansais dans les Deux-Sèvres. Ces visites ont été un grand moment d'émotion pour moi, alors toi, comment as-tu pu vivre avec ces chagrins ?



Monument aux morts de Sansais



Nécropole de la Targette (Pas-de-Calais)

Marcel, quant à lui, est mort des suites de ses blessures de guerre en 1933. Tu n'étais plus là pour vivre cette nouvelle épreuve puisque tu es décédée à 62 ans en avril 1919, seule dans un hôpital. Ton plus jeune fils était encore engagé au Maroc, tes autres enfants dispersés dans diverses régions de France. On dit dans la famille que tu as été enterrée dans une fosse commune car indigente. Je n'ai pas pu le vérifier, il n'existe pas de registre qui puisse le confirmer. Le dernier acte où tu figures avant ton décès est l'acte de mariage de ton fils aîné qui s'est marié en 1912 à Coulon près de Sansais, cérémonie à laquelle tu assistes. Malgré mes recherches, je n'ai pas découvert de photographie de ce mariage, document précieux sur lequel j'aurais peut-être pu te trouver. En allant sur *Geneanet*, j'ai fait connaissance avec un de tes arrière-petits-fils. J'ai échangé avec ce cousin lointain qui est dans la même ignorance que moi te concernant. Sa grand-mère ne parlait pas de la famille et mon grand-père, jusqu'à sa mort à 87 ans, n'a jamais été à l'aise avec l'histoire de sa naissance.

As-tu choisi cette vie difficile ou l'as-tu subie ? As-tu été abusée par de belles paroles ou as-tu vécu une belle histoire d'amour ? Ton âge me fait douter. Tu n'étais plus une enfant à la naissance de ton fils aîné et déjà relativement « âgée » quand ton dernier enfant est né.

Même aujourd'hui, je n'ose te demander si tous tes enfants avaient le même père. Ce ou ces pères savaient-ils ? As-tu eu la fierté de ne rien dire ni demander ? Comment as-tu fait ?

Je me pose ces questions car aujourd'hui, bien qu'une femme puisse mettre au monde et élever seule ses enfants sans regards malveillants, les difficultés financières et la précarité demeurent pour un bon nombre d'entre elles. En tant que femme vivant en 2020, je ne peux qu'admirer ton courage et ta force et avoir une pensée pour toutes ces femmes qui, comme toi, ont dû élever seules un ou plusieurs enfants. Vos vies, pour la plupart, ont été pénibles. En plus de la misère et de la difficulté à assurer le quotidien de vos enfants, vous aviez à supporter le regard désapprobateur des autres. Les enfants quant à eux devaient subir les moqueries et les brimades liées à leur statut d'enfant naturel. Je me souviens des propos de mon grand-père....

Chère Marie-Louise, ce voyage dans ton histoire je l'ai fait pour toi, pour mon grand-père, pour tes enfants et petits-enfants... et pour moi. En mettant la lumière sur toi et sur ta vie, j'ai voulu donner du sens au travail que je fais en recherchant les origines et le parcours de ma famille.

En m'adressant aujourd'hui à toi, je veux te rendre hommage. Je t'imagine droite, forte et digne malgré ton statut de fille-mère qui n'était pas enviable et je me sens fière d'être de ta lignée. Pour moi, tu es une Grande dame.

Niort le 20 août 2020

Jacqueline, ton arrière-petite-fille

Jacqueline **TEXIER**

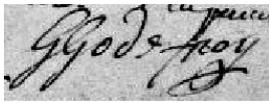


Q COMME QUATRE FEMMES : FRANÇOISE, MARGUERITE, GABRIELLE, HÉLIE... ET LES AUTRES

Écrire sur les femmes en généalogie : une idée intéressante, mais difficile à mettre en pratique. J'ai eu la chance il y a quelque temps d'écrire avec *Généa79* un article qui me tenait à cœur sur Marie JACOB, une ancêtre du XVII^e siècle, marchande publique, c'est-à-dire exerçant une activité commerciale indépendante de son mari, et qui a eu parmi ses descendants le député Léopold GOIRAND, lequel s'est battu pour mener à bien la première loi permettant aux femmes de disposer de leur salaire en 1907. N'ayant rien trouvé que de très banal dans les professions de mes autres ancêtres, j'ai décidé de parler de leur vie de femme, d'épouse, de mère, et de continuer avec une famille que je pensais bien connaître. J'ai donc choisi de parler des trois épouses de Guillaume GODEFROY, fils de Marie JACOB, et de la mère de la troisième épouse, de la même génération que les deux premières. Leur vie n'a pas été un conte de fée dans le sens « *Ils se marièrent, eurent beaucoup d'enfants, et vécurent très longtemps* ». Des naissances, il y en a eu beaucoup, mais aussi beaucoup de décès d'enfants, des décès de conjoints, des

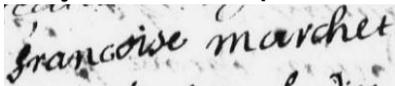
remariages, un enfant naturel, des veuves, des mariages tardifs. Ces vies commencent sous le règne de Louis XIV et seront marquées par de grandes décisions de ce règne : création du port de Rochefort, Révocation de l'Édit de Nantes. Elles se poursuivront plus ou moins au fil du XVIII^e siècle, jusqu'aux règnes de Louis XV, Louis XVI, et jusqu'à la Révolution pour la plus jeune. L'histoire se déroule majoritairement à Niort avec une grosse parenthèse à Rochefort.

Guillaume GODEFROY



Le lien entre ces femmes est Guillaume GODEFROY, né en 1680 à Niort, baptisé en la paroisse Saint-André, fils d'Isaac GODEFROY, marchand tamiseur (fabricant de tamis en crin de cheval), venu de Fleury dans la Manche, et de Marie JACOB, pure niortaise, marchande de poteries. Guillaume sera pratiquement toute sa vie teinturier, marchand teinturier en fil, marchand filletier, et un peu aubergiste.

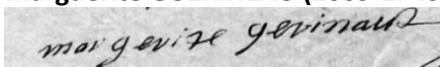
Françoise MARCHET (1679-1717)



Françoise naît à Niort et est baptisée paroisse Notre-Dame en décembre 1679. Son père François et ses deux grands-pères, François MARCHET et André VIAULT, sont maîtres cordonniers à Niort. Elle est la troisième d'une fratrie de onze enfants, dont six arrivent à l'âge adulte, quatre décèdent en bas âge et un à 21 ans. Tout naturellement à 23 ans en 1703, elle épouse un cordonnier niortais, Estienne HILLAIRET. Comme ses sœurs, Catherine et Marie, et ses frères, Françoise sait signer son nom. Les filles signent volontiers MARCHETE, féminisant les noms à la manière poitevine. Estienne et Françoise ont un fils et quatre filles entre 1704 et 1710, dont deux enfants en 1704 (un en janvier et un autre en décembre). Ils perdent leur fils aîné François à l'âge de 2 ans en 1706. Suite à des éruptions volcaniques en 1707 et 1708 (Mont Fuji, Piton de la Fournaise, Vésuve, Santorin), commence en janvier 1709 ce qu'on a appelé le « *Grand Hiver* », un hiver extrêmement rigoureux suivi de toute une année 1709 fraîche. Arrivent d'abord des maladies bronchopulmonaires, puis par suite de mauvaises récoltes et d'enchérissement des denrées, de la malnutrition. Enfin, sur les organismes affaiblis, s'abattent les épidémies de maladies infectieuses : fièvres typhoïdes, rougeole, petite vérole, dysenteries. On compte 600 000 morts de plus que d'ordinaire entre 1709 et 1710. Les petites Françoise et Catherine, 4 ans ½ et 2 ans ½, décèdent à quelques jours d'intervalle en août 1709 sûrement d'une conséquence du *Grand Hiver*. Leur père Estienne décède vers 1710-1711.

La vie continue pour Françoise. Le 25 janvier 1712 à Saint-Florent (aujourd'hui intégré dans Niort), elle épouse Guillaume GODEFROY, son cadet d'une année. Entre fin 1712 et début 1717, naissent deux filles et deux garçons. Mais en 1713, Françoise a la douleur de perdre Suzanne GODEFROY âgée d'un jour, en 1714 Marie Jeanne HILLAIRET 6 ans ½, en 1716 Louis GODEFROY 16 mois, en 1717 Françoise GODEFROY 2 jours, avant de rendre l'âme à son tour huit jours après son neuvième accouchement, à l'âge de 37 ans. Elle laisse Marie Magdeleine issue de son premier mariage âgée d'à peine 7 ans, et Guillaume François issu de son deuxième mariage âgé de 4 ans. La curatelle de Marie Magdeleine qui a perdu ses deux parents est organisée par un conseil de famille, regroupant quatre personnes du côté paternel, et quatre personnes du côté maternel (le grand-père et trois oncles). C'est Jean HILLAIRET, oncle paternel, qui devient curateur de Marie Magdeleine. Sans doute dès lors vit-elle avec sa famille. Hélas elle décède le lendemain de son 32^e anniversaire, célibataire. Seul Guillaume François aura une descendance, neuf enfants dont deux ont laissé une postérité, Louise Charlotte, mon ancêtre, et Jacques, ancêtre du député Léopold GOIRAND.

Marguerite GUERINEAU (1669-1740)



Marguerite naît à Migré, dans le Nord-Est de l'Aunis en 1669, moins de deux ans après son frère Pierre. Son père Anthoine est charpentier. Et leur vie va changer. Louis XIV souhaitait créer un port militaire et un arsenal sur la côte Atlantique qui en était entièrement dépourvue entre Brest et la frontière espagnole. Des prospections sont engagées dans l'embouchure de la Charente. Brouage ? Abandonné par la mer ! Soubise ? Près d'un écueil ! Tonny-Charente ? Le lit de la rivière est rétréci ! À Rochefort,

la rivière est profonde, large, parfaitement encaissée, mais Rochefort est un tout petit village. En 1666, les travaux de dessèchement du marais, de défrichement, puis de constructions commencent. Et toute une population arrive, 15 000 à 20 000 personnes en seulement 5 ans. Parmi eux, entre 1669 et 1674, Anthoine GUERINEAU, Marie ARSONNEAU et leurs enfants, ainsi que Sébastien GUERINEAU et Marguerite ARSONNEAU, oncle et tante, parrain et marraine de Marguerite. Anthoine et Sébastien, charpentiers, vont apprendre le métier de charpentiers de navire.

Pour moi, touriste, avec l'Hermione, l'immense Corderie Royale plus longue que la Tour Eiffel n'est haute, les bords de la Charente, Rochefort me fait rêver. Mais la vie dans le port de Rochefort au XVII^e siècle n'est pas une vie de rêve. La famille doit loger dans une cayenne : petite maison légère construite en bois, en parler rochefortais. Le sol des habitations est en dessous du niveau de la rue non pavée où l'eau croupit. Avec l'entassement, les effluves du fleuve, les miasmes des marais environnants, l'insalubrité est grande. Les fièvres et épidémies sont endémiques. L'eau potable est rare. Les ouvriers sont obligés d'utiliser l'eau de leur puits, si voisins des fosses d'aisances que les matières contenues dans ces fosses y filtrent. Peu à peu l'Intendant BEGON cherche à améliorer la vie des habitants, mais ça va être long. En plus, il y a toujours à craindre une attaque du port par les Anglais, et les maladies apportées par les bateaux. À 21 ans, Marguerite épouse Pierre SIMONNEAU, fils d'un charpentier de gros œuvre d'Aigrefeuille-d'Aunis, âgé de 46 ans, deux fois veuf, maître charpentier des vaisseaux du Roi entretenu au port de Rochefort, c'est-à-dire titulaire d'un contrat à l'année (une sorte de CDI). Pierre semble avoir été allié avec Benjamin CHAILLE, le constructeur du premier bateau de Rochefort d'après le CG Aunis. Au contrat de mariage de Pierre et Marguerite, plusieurs femmes amies de Marguerite signent, dont Elisabeth VINCENT épouse de Michel GUESDON, procureur du Roi. L'hiver 1693-1694 est très rude, l'été suivant très humide. Cela va provoquer une hausse des cours des céréales, une grande famine, et 1 300 000 morts en France, avec une épidémie de typhoïde. Un professeur de l'École de Médecine navale de Rochefort du XIX^e siècle, ayant étudié les écrits des médecins rochefortais de l'époque, prétend qu'à Rochefort toutes les épidémies se sont déchaînées en même temps : rougeole, variole, typhus et peste apportés par les bateaux. C'est pendant cette période, en début d'année 1694 que Marguerite met au monde son premier enfant prénommé Pierre qui décède 13 jours plus tard. Deux autres Pierre suivront en 1696 et 1697. Il n'en restera qu'un en 1718 et j'ignore ce qu'il est devenu par la suite. Pierre SIMONNEAU père décède en 1700. Mais Marguerite résiste.

Marguerite se remarie en 1702 à l'âge de 32 ans avec Jean PICHON, blanconnier de 28 ans. Sept enfants naissent entre 1703 et 1712. Je n'ai pas trouvé tous les actes de décès mais aucun enfant n'avait survécu en 1718. Le premier est décédé à Ardillères et le troisième à Saint-Hippolyte, des villages pas très éloignés de Rochefort, sans doute en nourrice, les quatrième et septième sont décédés à Rochefort. Tous ces décès concernent des enfants de 6 à 8 jours. Pourquoi cet âge ? Les bébés sont-ils prématurés ? Marguerite manque-t-elle de lait ? La pollution de Rochefort y est-elle pour quelque chose, d'autant qu'à cette pollution s'ajoute celle du métier de blanconnier, tanneur de petites peaux ? Est-ce à cause de cela que certains enfants sont envoyés à la campagne ? Marguerite était-elle en proie à un dilemme terrible : envoyer ses enfants à la campagne où ils risquaient de mourir de manque de soins, ou les garder et les perdre à cause de l'insalubrité ? Jean PICHON lui-même décède en 1713 à l'âge de 39 ans. Mais Marguerite résiste.

En 1714, Marguerite épouse un boulanger, Pierre CHARRIER, veuf d'Anne ROY. Il ne sait pas signer mais ses deux épouses signent. Ce n'est pas un inconnu. Anne ROY et sa fille ont été marraines des enfants PICHON. Pierre et Marguerite se connaissent bien et sont tous deux veufs depuis peu. Mais leur union ne dure guère. Pierre décède à son tour. Et Marguerite résiste toujours.

En 1718, elle convole pour la quatrième fois en l'église Saint-Louis de Rochefort. Je ne sais pas comment elle a connu Guillaume GODEFROY qui vit à Niort. Vend-il ses productions à Rochefort puisqu'il est marchand filletier ? Il est veuf depuis 19 mois. Pourquoi épouse-t-il une femme qui a 11 ans de plus que lui ? Il n'a qu'un fils d'à peine 6 ans. Sa descendance n'est pas assurée. En épousant une femme de 49 ans, il sait qu'il n'aura pas d'autres descendants. Il ne doit pas non plus très bien la connaître, n'habitant pas la même ville. Apporte-t-elle de l'argent ? Craint-il de voir mourir en couches une autre femme, ou de voir naître et mourir d'autres enfants ? Cherche-t-il avant tout une bonne mère pour son fils ? Lui a-t-on vanté le courage et la douceur de Marguerite ? Et Marguerite a-t-elle envie de quitter Rochefort où elle a connu bien des malheurs ? A-t-elle envie d'avoir un petit garçon à élever alors que l'unique fils qui lui reste est devenu adulte ? Guillaume et Marguerite vont vivre ensemble pendant vingt-et-un ans, avant que Marguerite ne quitte ce monde à l'âge de 70 ans. J'ai envie de croire que Marguerite a vécu une période de paix, de tranquillité à Niort après tant d'années difficiles à Rochefort.

J'ai envie de croire qu'elle a été heureuse avec ses deux Guillaume. J'ai envie de croire que Guillaume François l'a aimé comme une mère, d'autant qu'il s'est retrouvé, chose rare à l'époque, fils unique, avec une mère toute à lui, débarrassée des grossesses et des deuils.

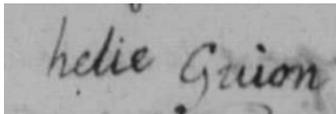
Gabrielle GENDRON (1706-1791)

Gabrielle naît en 1706 à Vallans, au sud-ouest de l'actuel département des Deux-Sèvres, à une vingtaine de kilomètres du lieu de naissance de Marguerite. Elle est la quatrième des douze enfants de Jacques GENDRON et Hélié GUION dont je reparlerai. Je l'imagine passant une enfance heureuse au milieu de ses nombreux frères et sœurs. Mais bien que sa famille doive avoir une certaine aisance, elle ne semble pas avoir appris à lire et à écrire. Pourtant certaines de ses sœurs signent. À 31 ans, elle n'est toujours pas mariée, mais enceinte. Une petite Marie qui va être appelée Marie Anne, naît et grandit. À 5 ans, elle a enfin un père par le mariage de Gabrielle et Guillaume. Mais Guillaume est-il le père biologique ? Au moment de la conception de Marie Anne en 1737, il était marié. Bien sûr, à l'époque Marguerite était âgée, peut-être malade. Mais pourquoi avoir attendu trois ans après son décès pour épouser Gabrielle ? Et du côté de Gabrielle, pourquoi avoir pris le risque d'avoir un enfant avec un homme marié de 57 ans ?

Je ne pense pas que Guillaume soit le père biologique. Mais Marie Anne grandissant, il a bien fallu lui trouver un père. On a fait appel au réseau familial pour trouver la perle rare. Vous vous souvenez de Jean HILLAIRET, le curateur de la petite Marie Magdeleine. Et bien il est allié à la fois avec la famille GENDRON et avec Guillaume GODEFROY. Son épouse s'appelle Suzanne GENDRON et est la demi-sœur de Jacques, le père de Gabrielle. Jean HILLAIRET a été témoin au mariage de Jacques GENDRON et Hélié GUION, et au mariage de Guillaume GODEFROY et Françoise MARCHET. Et Guillaume coche toutes les cases. Bien sûr, il est plus âgé que Gabrielle, mais c'est inévitable dans cette situation. Il a un commerce. Il était jusque-là teinturier, et le voilà devenu aubergiste. Il n'a qu'un enfant, c'est important pour l'héritage, et cet enfant se marie le 7 janvier 1743, 3 mois ½ avant son père. Gabrielle n'aura pas de beaux-enfants à la maison. Pour Guillaume qui a toujours épousé des femmes veuves et qui avaient eu plusieurs enfants, le fait que Gabrielle ait un enfant ne devait pas poser trop de problèmes. Mais passer d'une femme de 11 ans de plus que lui à une femme de 25 ans de moins que lui, en voilà un changement ! Et pour Guillaume François un terrible changement, voire une trahison. Mais qui a trahi l'autre le premier, Guillaume François en se mariant et quittant Niort pour Celles, le village de son épouse. Ou bien Guillaume qui avait choisi de ne pas donner de petits frères et sœurs à Guillaume François, en se remariant et en plus en lui donnant une demi-sœur qui n'en serait sans doute pas vraiment une.

Guillaume et Gabrielle vont avoir trois autres enfants. Les deux garçons sont apparemment décédés jeunes, et la fille Marie Gabrielle a sans doute été proche de sa sœur aînée. Comme leur mère, elles ne savent pas signer. Gabrielle va les marier toutes les deux le même jour à 25 et 30 ans avec deux perruquiers, qui sont dans le haut de la hiérarchie des artisans, et qui n'étant pas de Niort, n'ont pas de mamans susceptibles de s'offusquer de l'union de leur fils avec la fille d'une femme légère. Quand Guillaume quitte ce monde à l'âge de 72 ans, Gabrielle a 47 ans, elle a été mariée pendant 10 ans, et va rester veuve pendant 38 ans, avant de s'éteindre à l'âge de 85 ans. Et Marie Anne dont la vie n'avait pas bien commencé va vivre assez longtemps (78 ans). Avant de mourir, elle va faire une donation de ses biens à ses enfants. Avec son mari, elle possédait une grande maison à Niort, rue Saint-Gelais, bien meublée avec armoires en noyer, glaces, cuivres, napperons, une borderie à Niort, rue Truie- qui-file, et des vignes à Souché.

Hélié GUION (1683 ? - 1763)



Je ne sais ni où ni quand est née Hélié, mais ce doit être vers 1683-1684. Elle porte un prénom bien protestant, et serait née à une période charnière, entre deux vagues d'abjuration massive, en 1681 puis en 1685. Hélié est un prénom qu'on peut trouver plus tard chez des catholiques ayant eu des parrains d'origine protestante. Mais je doute qu'il puisse être donné en cette période à des catholiques, et encore moins à de nouveaux convertis. Ses parents sont Jean GUION, boulanger, et Catherine COLLEAU. Je ne les ai pas trouvés dans les registres, mais j'ai trouvé un couple Charles GUION, marchand fouacier, et Marie COULLAUD, protestants à La Mothe-Saint-Héray, peut être des parents ? Alors j'ai imaginé le

scénario suivant : Jean et Catherine, protestants, ont refusé d'abjurer en 1681, mais savent très bien qu'ils vont être obligés de se soumettre. Ils attendent un enfant, et décident que, fille ou garçon, il s'appellera Hélié. C'est une déclaration de foi, un appel au secours, un marqueur pour que cet enfant n'oublie jamais qu'il est né protestant !

Vers l'âge de 17 ans, Hélié épouse Jacques GENDRON, marchand de 24 ans. C'est un jeune homme prometteur. Il est marchand à Niort, puis vers 1706-1708, il est fermier à Vallans, et sans doute dans les années qui suivent à Frontenay-Rohan-Rohan, avant de revenir à Niort où il devient huissier audiencier des tailles foraines de Niort, c'est-à-dire qu'il perçoit les taxes sur les marchandises qui entrent ou sortent du Poitou. En 1718, il se rend adjudicataire de la dîme royale de la paroisse de Gourville pour 1718 à 1720, moyennant la somme de 3 350 livres par an, puis adjudicataire de la dîme royale de Nieul pendant les années 1719-1720 pour 10 000 livres par an. La dîme royale c'est d'abord un ouvrage écrit par Vauban, publié secrètement en 1707, et interdit. L'idée de Vauban était de remplacer la taille et d'autres impôts par un impôt universel, s'appliquant sur tous les revenus, sans exception pour les ordres privilégiés, progressif de 5 à 10 %, dans le but d'obtenir un revenu simple, rapide, non désagréable au peuple. En 1718, un essai de dîme royale est fait dans l'élection de Niort. Il est étendu en 1719 à la généralité de La Rochelle. Ce n'est pas vraiment le projet de Vauban, c'est plus une réforme de la taille, la taille personnelle traditionnelle et la capitation des taillables étant remplacées par une dîme au 1/10^e et en nature sur les produits de la terre, et par une redevance en argent fixe sur les revenus du bétail, de l'industrie et du commerce. L'affermage se fait par adjudication publique à chandelle au plus offrant. Les adjudicataires sont exemptés du logement de gens de guerre, de guet et garde, de milice, tutelle, curatelle et autres charges publiques, et ont le droit de porter des armes à l'exception du fusil, et à condition de ne pas chasser. Au début, cette réforme est très bien accueillie. Mais très vite, elle reçoit l'opposition des privilégiés du Poitou qui ne sont exemptés que sur les terres labourables, pas sur les vignes, et qui s'opposent au droit de port d'armes des adjudicataires. Et puis la dîme et les adjudicataires deviennent vite impopulaires car 10 % pour tous c'est beaucoup, d'autant que les autres impôts ne sont pas supprimés. L'essai n'est pas poursuivi, car en plus il y a le problème du paiement en nature avec les frais de charrois et de stockage, et le fait que l'adjudicataire est seul responsable, qu'il ne peut s'appuyer comme le collecteur de la taille sur la solidarité de la paroisse dont il est un délégué. Jacques GENDRON devait avoir beaucoup d'ambition, et un certain courage. Mais je l'imagine comme un homme dur. Avec Hélié, ils ont douze enfants entre 1701 et 1725, et Jacques décède en 1728.

Hélié ne se remarie pas. Elle profite du statut plutôt favorable de veuve. Sept de ses enfants survivent. Une chose est très curieuse, c'est que ses filles se sont mariées tard, voire très tard, ou pas du tout. Gabrielle a eu une fille à 32 ans et s'est mariée à 37 ans. Anne s'est mariée une première fois à 34 ans avec un militaire dont elle a eu un fils, et s'est remariée à 41 ans avec un huissier à la Maîtrise des Eaux et Forêts. Marie Marguerite s'est mariée à 47 ans avec un teinturier de Libourne, et sans enfants pour s'occuper d'elle sur ses vieux jours, est décédée à l'hospice de Bordeaux. Jeanne a épousé à environ 65 ans un journalier. Il semble que Catherine ne se soit pas mariée. J'ai l'impression qu'Hélié n'a pas été heureuse en ménage, que ses filles n'ont pas voulu vivre la même vie, et qu'elle-même n'a pas souhaité leur imposer un mariage, quelles que soient les conséquences de cette non-conformité. Je crois qu'Hélié a choisi la liberté pour ses enfants. Son fils aîné Jacques est devenu huissier comme son père. Et l'autre fils Simon ? Et bien Simon est parti pour le Canada, comme soldat semble-t-il, vers ce qui était alors un petit fort français, Fort-Pontchartrain, devenu par la suite anglais, puis américain. Il semble s'y être installé comme commerçant, et ce petit fort est devenu la grande ville industrielle aujourd'hui ruinée de Detroit. Simon Gendron dit Potvin y est décédé à l'âge de 97 ans ! Hélié quant à elle est décédée à l'âge de 80 ans après 35 ans de veuvage. Aux États-Unis, elle a sans doute des descendants protestants.

À travers Françoise, Marguerite, Gabrielle, Hélié, j'ai tenté d'approcher la vie des femmes des XVII^e et XVIII^e siècles, dans un milieu plutôt urbain, un monde d'artisans, de marchands, voire de petits notables, avec quelques interprétations, je l'espère, pas trop hasardeuses.

Sources :

- Archives des Deux Sèvres et de Charente Maritime : registres paroissiaux et d'état civil, curatelle, contrats de mariage, avec l'aide du Fil d'Ariane
- BOURRU Henri : Des épidémies qui régnerent à Rochefort en 1694

- MORISSON GABOREAU Marguerite : Poitevins au Canada aux XVII^e et XVIII^e siècles
- TOUZERY Mireille : L'invention de l'impôt sur le revenu, la taille tarifée 1715-1789
- VIAUD J.T. et FLEURY E.J. : Histoire de la ville et du port de Rochefort

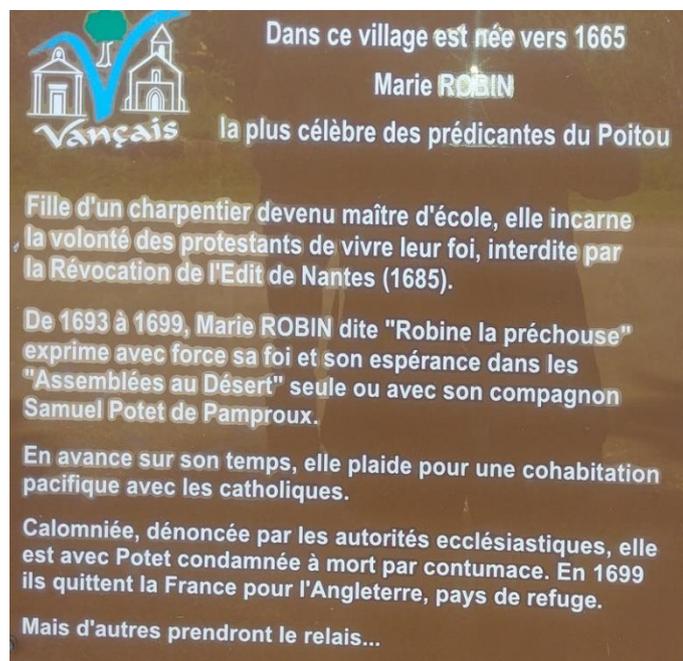
Marie-Isabelle FEMENIA



R COMME ROBIN MARIE, LA PRÉDICANTE

Le Poitou que nous connaissons aujourd'hui n'a pas toujours été aussi calme, surtout entre le XVII^e et le XVIII^e siècle où les droits des protestants et la pratique de leur religion étaient contestés. On leur demandait de devenir catholiques en abjurant. Devant leur résolution de garder leur foi, le pouvoir de Louis XIV mettait en œuvre des méthodes barbares et ces guerres de religion ont engendré 57 000 morts. Le siège de La Rochelle a décimé 23 000 personnes ne laissant que 5 000 habitants en 1628. Le Poitou a connu des condamnations sévères : 747 victimes, 29 tués ou exécutés dont 359 prisonniers, 97 galériens, 15 000 exilés. Les premières dragonnades ont eu lieu dans le sud Deux-Sèvres en 1661. Il fallait effrayer, ruiner et contraindre les protestants par tous les sévices possibles afin de les faire abjurer. Mais le peuple résistait et dans la région melloise, dans de nombreux villages, il y ne restait qu'un nombre infime de catholiques.

Toutefois, mon but n'est pas de vous faire revivre cette terrible période d'histoire que de nombreuses personnes connaissent parfaitement mais de parler d'une femme célèbre ayant vécu dans ce contexte. Il s'agit de Marie Robin née à Bois-le-Bon de Vançais, fille de Marie Biget et de Jean Robin, charpentier devenu en 1681 « *un régent de ceux de la RPR* » (Religion prétendue réformée). De nombreux mystères demeurent sur la vie de cette célèbre prédicante. C'est pourquoi j'éviterai de répéter les textes lus qui parfois se contredisent en raison de l'ancienneté des faits. Je vais relater et interpréter son histoire sous une autre forme plus personnelle.



Pâques 1698, la Mauvetière de Lezay

Marie Robin DITE LA ROBINE arrive dans ce lieu pittoresque du moyen Poitou en compagnie de son mari, Samuel Potet. Ils rejoignent Jacques Travert afin de prêcher de nuit. C'est l'effervescence, une foule de plus en plus nombreuse parvient jusqu'à eux après un long périple à travers bois. Dans un premier temps, les participants prennent soin d'éteindre les chandelles dès que les ministres apparaissent car la prédication se fait dans l'obscurité. Il faut redoubler d'attentions et de prudence

dans cette période dangereuse où la religion protestante est bannie. En effet, l'Édit de Nantes étant révoqué depuis octobre 1685, Louis XIV ne veut plus de protestants en France. Le souvenir des dragonnades reste présent dans toutes les mémoires. La peur subsiste mais on a repris confiance. La grande flambée de ces assemblées depuis 1695 veut montrer au roi de France que le protestantisme reste vivant et qu'il faut exiger la liberté de conscience. Mais à quel prix ? Les participants ne savent jamais à l'avance le lieu de ces réunions de peur des indiscretions. Un petit nombre de personnes sûres étant informées, le public se rend chez elles le soir avant d'aller toujours la nuit dans des lieux abrités et écartés.

Ce soir-là, il fait doux. On chante et on compte sur les prédicants pour prêcher. Ils sont trois et on attend toujours avec la même impatience que Marie prenne la parole. Sa voix angélique touche les cœurs, elle apporte la paix dans ces vies aussi tourmentées. Elle récite les sermons par cœur et voici un extrait du plus célèbre : « *La colombe est un oiseau doux et pacifique. En est-il ainsi de l'Église Romaine qui est dure, sans pitié, pleine de gens cruels qui oppriment leurs frères, dépouillent les vrais fidèles de leurs biens, les chassent de leurs maisons, les traînent dans les cachots, leur font souffrir la question, les galères et la roue... Ma colombe, montre-moi ta face et que j'entende ta voix. Car ta voix est douce et belle. Lève-toi amie, et viens, car l'hiver est passé, les fleurs naissent, et voilà le temps des chansons. N'entends-tu pas la tourterelle ? Lève-toi mon amie, ma belle, et viens vers moi.* »

Ce texte est du Pasteur Claude Brousson. Il a fait le choix de la résistance non violente et a commencé le tour de France des églises du désert. Son influence en Poitou grandit de plus en plus. En route vers cette région, il n'y arrivera jamais car il est arrêté. Marie a une mémoire infailible. La foule raffole de ses prêches qu'elle débite de sa voix suave et agréable. Samuel Potet, son époux depuis 1696 animé par la même ferveur prêche lui-même fort bien. Leur mariage n'est pas reconnu par l'église selon la coutume protestante, ce qui les condamne encore plus aux yeux des prêtres. Jacques Travert, le 3^e prédicant se joint à eux et ils prêchent jusqu'à minuit dans une ambiance recueillie.

Mais Marie et Samuel sont de plus en plus inquiets car ils se savent persécutés. Ils prêchent depuis 1696 (peut-être même dès 1694 selon certaines sources) partout autour d'un rayon qui s'étend de la forêt de l'Hermitain à Beaussais. Dans tous ses prêches, Marie a toujours prié pour le roi de France. Elle a choisi la résistance pacifique pour tenter de convaincre Louis XIV de revenir à la liberté de conscience. Elle a même lors de l'assemblée à Villemart de Beaussais demandé à la foule de prier pour le prince Guillaume d'Orange, pressenti roi d'Angleterre, croyant fermement qu'il s'accorderait avec le roi de France pour trouver la paix de tous. Mais Louis XIV reste sur ses positions et le danger règne car les auditoires deviennent de plus en plus nombreux. La célébrité de celle que l'on appelle selon les usages de la région la Robine grandit à tel point que les foules accourent pour l'écouter.

Surveillée en permanence, son principal ennemi le curé Babu va même jusqu'à la calomnier dans ses écrits la traitant de catin, de coureuse, de débauchée. Déjà en 1696, la demoiselle de Rognac, en visite au château de Faugeré épia l'assemblée et alla raconter au lieutenant de la sénéchaussée de Saint-Maixent qu'elle a entendu un grand bruit de voix, chantant des psaumes ainsi qu'on le faisait autrefois au temple de ceux de la RPR, et quand ce chant avait cessé, la voix d'une fille qui se serait mise à prêcher lui parvenait distinctement (propos du pasteur Rivière). À cela s'ajoutent des dénonciations permanentes et des calomnies en raison de son mariage illicite ayant eu lieu au désert. Pourtant elle apaise l'excitation anticatholique et protège les prêtres présents qui vont la dénoncer et déclencher des représailles. Résister devient un grand risque même quand on prend soin de ne pas porter d'armes. On mise sur un grand nombre pour impressionner l'adversaire. Le prêcheur est entouré d'un service de sûreté dissuasif. Mais les espions surveillent les habitations et peuvent les surprendre à tout moment, bien qu'ils se cachent. Elle continue malgré cette menace permanente à enchaîner les assemblées avec Samuel Potet car ils ont besoin d'exprimer leur foi, de la faire partager malgré les arrestations, les pendaisons mais ils sont menacés de mort par contumace (le procès est à ce jour introuvable). Le secours attendu par le prince d'Orange n'arrivera jamais. Samuel Potet réussit à s'échapper miraculeusement d'un guet-apens et Jacques Travert qui s'était joint à eux en 1698 va en procès. C'est alors qu'ils se décidèrent de fuir au refuge après le carême de 1699. Le départ fut consigné à Saint-Martin de Pamroux dans un mémoire à l'intendant (sources : maison du protestantisme).

La fuite leur arrachait le cœur, quitter sa famille, son peuple, renoncer à tous les liens tissés, partir vers une autre culture et s'exposer au risque d'être arrêtés, emprisonnés, condamnés à mort. En plus Marie

était bergère et Samuel certainement un homme qui travaillait la terre. Ils ne possédaient pas le savoir-faire des artisans qui se reclassaient plus facilement en retrouvant le même métier. Les nobles qui choisissaient cette option avaient moins de souci à se faire. Mais ils n'avaient plus le choix s'ils voulaient éviter la potence et ils partirent pour l'Angleterre, terre d'accueil des huguenots qui conservait le culte calviniste. Charles II, roi d'Angleterre, sous les pressions de l'opinion publique et du parlement, devant les persécutions en France, accordait des privilèges aux réfugiés français dès 1681. Puis Guillaume d'Orange, après avoir envahi l'Angleterre, se fit le défenseur déclaré de la foi protestante. Il assurait les français du refuge et de sa protection. À la fin du 17^e siècle, les réfugiés français représentaient 1 % de la population avec 50 000 huguenots qui y avaient trouvé asile et on comptait déjà 14 églises françaises protestantes à Londres. Le départ au refuge était bien organisé, avec des conseils clandestins et des caisses mutuelles afin de parer aux problèmes péculniaires. Deux itinéraires étaient possibles : soit par La Rochelle ou par Granville. C'est souvent ce dernier qui était choisi car depuis 1681, la surveillance des ports s'accélérait, surtout pour La Rochelle où même les gardes pouvaient contrôler les bateaux. De nombreux protestants prenaient pour plus de sécurité les routes à travers la campagne en achetant des itinéraires écrits. Certains même payaient un passeur. Ils étaient accueillis par des gens sûrs soit à Coutances ou à Granville en attendant le départ du bateau. Mais une fois embarqués, les frégates de surveillance et les garde-côtes patrouillaient. Marie et Samuel sont bien arrivés puis j'ai perdu leur trace. Plusieurs contacts en Angleterre ne m'ont malheureusement pas permis de continuer l'histoire. À ce jour, le contact avec la bibliothèque de Londres reste sans réponse en raison de sa fermeture à cause de la covid19.

Mais, quelle n'a pas été ma surprise en pianotant sur le net de retrouver un site anglais (Le Comité français de secours de Londres) répertoriant les huguenots réfugiés en Grande-Bretagne qui étaient dans le besoin. En effet, la Reine accordait 12 000 livres sterling aux pauvres protestants réfugiés en Angleterre pour l'année 1705, tout ceci administré par le Comité français sous les ordres des seigneurs nommés par sa Majesté et par la Direction des commissaires anglais. On y lit que Marie Robin, 45 ans, veuve de Samuel Potet avait reçu 5 livres en 1705. Elle était classée sans profession vivant de ses biens. Elle habitait à Spitalfields dans la ville de Londres. Ce quartier des tisserands était occupé par une majorité de Français qui ont pour certains contribué à l'essor de Londres. On la retrouve en 1709 pour 15 livres puis en 1721 pour un secours de 11 livres. Tout porte à croire qu'elle était dans le dénuement. D'après le pasteur Bonnet, elle serait décédée à Jersey mais le mystère de sa disparition reste entier...

Plus de trois cents ans nous séparent de ces faits mais, si un jour vos pas vous guident au village de Vançais, à l'entrée un panneau honore la mémoire de cette femme courageuse rappelant la lutte et la persévérance de ces habitants pour garder leur foi religieuse qu'ils avaient embrassée au temps de la réforme.

Sylvette BRIZARD



S COMME SAGES-FEMMES

Avant le XIX^e, peu de professions sont ouvertes aux femmes, mais le métier de sage-femme est une de celles qui leurs sont réservées.

Je compte plusieurs matrones dans mon arbre mais Catherine Moreau est la seule qui soit une de mes ancêtres directes. Catherine a vécu au XVIII^e siècle entre les paroisses de Saint-Pompain et de Payré-sur-Vendée (aujourd'hui Foussais-Payré), elle est ma sosa 185 à la 8^e génération. Elle naît à Saint-Pompain en 1723, seconde d'une famille de onze enfants. Son père est laboureur à charrue et la famille s'installe bientôt à Nueil-sur-l'Autise dans l'actuelle Vendée. Catherine a 15 ans à la naissance de sa dernière sœur, comme beaucoup de filles, elle a sans doute déjà aidé sa mère à mettre au monde les nouveau-nés. À 24 ans, elle épouse Jean Babin, un tisserand. Elle lui donne deux enfants, mais Jean meurt peu de temps après la naissance de son fils. Catherine est une jeune veuve, pourtant elle va attendre cinq ans pour se remarier avec Jean Cadet, un laboureur de Payré-sur-Vendée. Ensemble, ils

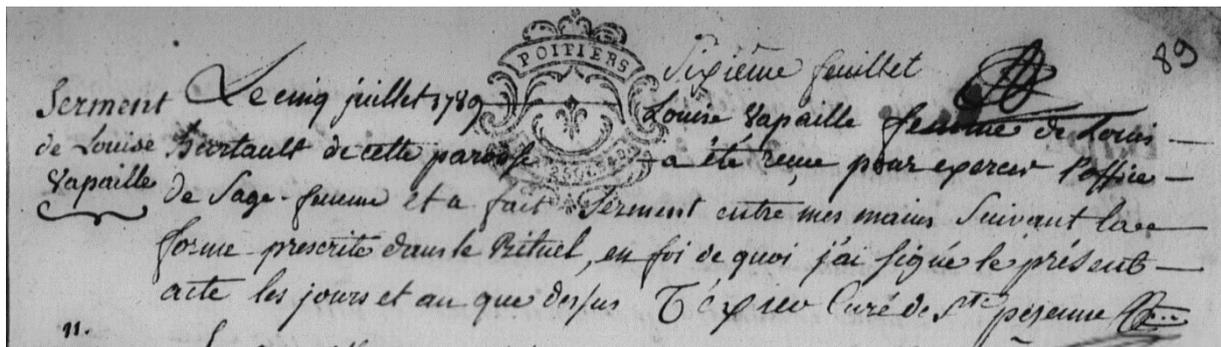
auront trois enfants. Je trouve mention de sa profession après son deuxième mariage, il est souhaitable d'être déjà mère pour devenir sage-femme.

Elle va mettre au monde de nombreux enfants et même ses petits-enfants puisqu'elle est mentionnée sur l'acte de baptême de son petit-fils François Ripaud en tant que sage-femme et grand-mère. Catherine a peut-être utilisé les instruments qui commencent à apparaître dès le XVII^e siècle : le tire-tête à 3 branches, les leviers, les forceps, autant d'outils qui ont de quoi terroriser les parturientes ! Toutes les femmes appréhendent les instants difficiles et dangereux de l'accouchement. Il ne faut pas oublier qu'à la campagne, au cours de leur grossesse, elles travaillent aux champs et dans leur foyer. Comme toute la population, elles souffrent parfois de carences alimentaires et sont aussi confrontées aux aléas des épidémies et du climat. Elles arrivent souvent affaiblies à l'accouchement et l'enfantement est un moment à risque que l'on craint. À juste titre d'ailleurs car les parturientes sont nombreuses à mourir en couches ou dans les mois qui suivent puisqu'elles reprennent tout de suite leur travail.



Anonyme flamand © RMN-Grand Palais

Les hommes n'aiment guère se mêler des naissances, « ces affaires de femmes », mais ils souhaitent cependant garder un contrôle sur celles qui assument ces fonctions. L'Église catholique va en être le garant en établissant un serment de sage-femme, serment prêté devant le prêtre et noté sur les registres d'état civil. Je n'ai pas retrouvé celui de Catherine Moreau mais j'ai celui de Louise Vapaille, une collatérale, le 5 juillet 1789 devant le curé de Sainte-Pezenne.



Ce serment nous apprend qu'elle est « reçue pour exercer l'office de sage-femme » et « suivant la forme prescrite dans le rituel ». L'Église est d'autant plus concernée que, quand l'accouchement se passe mal, ce qui arrive souvent, les matrones doivent ondoyer les enfants, il ne faudrait pas qu'après leur mort ces nouveau-nés errent dans les limbes ! Et puis, elles sont aussi les témoins de la naissance, elles attestent de la véracité de la naissance. Être sage-femme, c'est avoir une influence dans la communauté, au-delà du rôle d'accoucheuse, c'est rendre compte au curé de la paroisse. Au XVIII^e siècle, dans les campagnes, on trouve souvent des matrones moins formées qu'en ville, on leur demande surtout d'être bonne catholique et d'avoir de bonnes mœurs, les connaissances en obstétrique sont secondaires. Catherine Moreau est sans doute une accoucheuse qui n'a pas reçu de formation préalable et qui doit se débrouiller seule en cas de naissance difficile ! Ici sans doute plus de pratiques empiriques que de connaissances médicales.

À cette époque, je croise d'autres sages-femmes dans mon arbre. Marie Françoise Baribaud qui exerce son métier à Béceleuf dans la 2^e moitié du XVIII^e siècle. Alexandrine Jandet, qui met au monde des enfants à Saint-Maixent-de-Beigné dès l'âge de 27 ans (sa profession est notée dans l'acte de ses secondes noces) et vit jusqu'à plus de 75 ans dans cette même paroisse. Louise Vapaille, déjà évoquée, qui prête serment en 1789 à l'âge de 39 ans et qui exerce dans la ville de Niort jusqu'à son décès en 1822 à l'âge de 72 ans. Elle est la plus urbaine de mes accoucheuses.

C'est aussi vers le milieu de ce XVIII^e siècle que la société prend conscience de l'importance de la mortalité en couches et de ses conséquences pour la famille, la communauté et le pays. La remise en cause des matrones et parfois leur « ignorance crasse » entraîne les chirurgiens à s'intéresser à ce qui se passe lors des accouchements. Pourtant, si les accoucheuses ne sont pas toujours très compétentes,

les premières interventions des chirurgiens ne sont pas forcément plus heureuses, certains n'ayant jamais assisté à une naissance !

C'est pourtant le XIX^e siècle qui voit le retour des hommes dans ce gynécée mais aussi le début d'une formation vers le métier de sage-femme, aujourd'hui encore en grande majorité féminin. Au XIX^e siècle, je croise dans mon arbre Marie-Louise Rolland et Marie-Juliette Talbot qui, toutes les deux à Secondigny, exercent cette profession au moment de leur mariage. Avec elles, commence la professionnalisation, elles ont suivi une formation pour exercer leur métier. Enfin, je voudrais terminer avec Marie-Rose Renoux-Lainé, une sage-femme au XX^e siècle, elle naît en 1908 et habite à Coulonges-sur-l'Autize. C'est elle qui m'a mise au monde dans la maison familiale de Saint-Laurs. Je suis la dernière à être née à la maison, mes frères après moi verront le jour à la maternité de Niort.

Sources :

Wikipédia

Hélène Lochey, [Être sage-femme au 18^e siècle](#)

Jacques Gélis, [Sages-femmes et accoucheurs : l'obstétrique populaire aux XVII^e et XVIII^e siècles.](#)

Sylvie DEBORDE



T COMME TEXIER ANDRÉE ELLEN LUCIE, INSTITUTRICE

Andrée Ellen Lucie TEXIER naît le 18 mars 1894 à Sainte-Soline, elle est la fille de Charles TEXIER instituteur stagiaire âgé de 30 ans alors en poste à Sainte-Soline depuis le 1^{er} janvier de la même année. C'est son deuxième poste d'instituteur, son premier fut aussi un poste de stagiaire à Romans de 1883 à 1894. La mère d'Andrée est Julienne Adèle MOCHON alors âgée de 27 ans, elle est sans profession d'après l'acte de naissance de sa fille mais d'après le dossier d'instituteur de son mari, elle apprend la couture aux jeunes filles de l'école de son mari.

Le 1^{er} Janvier 1896, alors qu'elle va avoir 2 ans, son père est nommé instituteur titulaire à Champeaux à environ 45 kilomètres de Sainte-Soline, un déménagement s'impose donc ! Ce poste est le troisième et le dernier de son père, il y sera instituteur pendant 27 ans et 9 mois jusqu'en 1924. Fille unique, elle deviendra institutrice comme son père, on ne sait pas si elle fut poussée par ses parents à faire cette profession ou si elle le fit de son plein gré.

Mémorial des Deux-Sèvres du 2 juillet 1910

BREVET ÉLÉMENTAIRE. — Voici la liste des 69 jeunes filles qui ont passé avec succès les examens du brevet élémentaire :

M^{lles} Archimbault, Astrie, Baudu, Béguier, Bersegeay, Bissirier, Clémentine Blanchard, Bonneau, Henriette Boutin, Germaine Boutin, Albertine Boutin, Brouard, Chalet, Charles, Chartrain, Châtain, Chausseau, Couronné, Couzin, Cramois, Crouzat, Daubié, Devaud, Ducastaing, Dugast, Augustine Durand, Jeanne Durand.

M^{lles} Ecale, Ecotière, Fournier, Fuzeau, Gardrat, Suzanne Gautier, Gelin, Girard, Godeau, Guillemet, Guillot, Hélène, Hubert, Jouberteau, Labrousse, Lambert, Larignon, Marsault, Mathé, Minault, Monnet, Marcelle Moreau, Georgette Moreau.

M^{lles} Nouet, Papot, Philibert, Poineau, Pothet, Proust, Prunier, Querry, Ravil, Rébit, Sébilleau, Sorin, Taudière, **Andrée Texier**, Louise Texier, Thabault, Thibault, Varenne, Villanneau.

De 1910 à 1914, Andrée TEXIER obtient 3 diplômes :

Le premier c'est le brevet élémentaire qu'elle obtient le 30 juin 1910, ensuite, elle obtient son diplôme de fin d'études secondaires le 12 juillet 1911 puis le 18 juillet 1914 elle obtient le brevet supérieur. Tous ces diplômes sont obtenus à Niort. Pour le brevet élémentaire et le brevet supérieur, les résultats sont publiés dans le *Mémorial des Deux-Sèvres* dans la rubrique *Chronique départementale*. Andrée TEXIER n'échappe pas à la règle, on peut voir son nom dans les résultats, la première fois le samedi 2 juillet 1910, trois jours après l'obtention de son brevet élémentaire et une seconde fois le mardi 21 juillet 1914, trois jours après l'obtention de son brevet supérieur.

Le brevet en poche, elle continue un peu ses études tout en travaillant dans le but d'avoir le certificat d'aptitude pédagogique, certificat qu'elle obtiendra en février 1918. Et elle obtient un premier poste le 3 décembre 1914 à Saint-Gelais, c'est un poste de suppléance et elle y reste vingt-et-un jours jusqu'au 24 décembre.

Mémorial des Deux-Sèvres du 21 juillet 1914

BREVET SUPÉRIEUR. — Samedi soir ont pris fin, à Niort, les épreuves du brevet supérieur.

Sur 56 aspirantes qui se sont présentées, 34 ont été déclarées admissibles, puis définitivement reçues. Ce sont :

M^{lles} Bariteau, Birault, Blandin, Bousseureault, Boutin, Charles, Dauvergne, David, Durand, Fieq, Garraud, Godeau, Imbourgt, Lallemand, Lambert, Lys, Mangou, Minault, Moine, Moreau, Morteau, Paillat, Pairault, Pied, Marthe Proust, Laure Proust, Renard, Salsac, Serin, Terrisse, **Texier**, Thibaudeau, Tisseau, Touzot.

Ensuite elle obtient une autre suppléance à l'école de Pairé commune de Saivres, un peu plus longue que la précédente, du 1^{er} février 1915 au 31 mars 1915. Après deux suppléances on lui confie des postes d'intérim qui lui permettent de visiter le département !

- Piousay du 17 avril 1915 au 16 novembre 1915
- Cours du 16 novembre 1915 au 30 septembre 1917
- Sainte-Ouenne du 4 octobre 1917 au 3 avril 1918
- La Chapelle-Seguin commune de L'Absie du 9 avril 1918 au 30 septembre 1918
- Les Aubiers du 1^{er} octobre 1918 au 12 octobre 1918
- Le Retail du 12 octobre 1918 au 27 juin 1919
- Champdeniers du 27 juin 1919 au 1^{er} octobre 1919
- La Véquière commune de Surin du 1^{er} octobre 1919 au 4 janvier 1920
- Marnes du 4 janvier 1920 au 26 janvier 1920
- Cours du 26 janvier 1920 au 30 mai 1920
- Terves du 30 mai 1920 au 15 juin 1920
- Cherveux du 15 juin 1920 au 1^{er} octobre 1920
- Noirterre du 1^{er} octobre 1920 au 1^{er} janvier 1921
- Chanteloup du 1^{er} janvier 1921 au 15 octobre 1921, c'est ici qu'elle aura sa première inspection le 6 avril 1921, elle a alors 14 élèves dans sa classe
- Fenioux du 15 octobre 1921 au 1^{er} février 1922

Après ce 17^e poste, elle devient enfin institutrice stagiaire à titre provisoire. Elle est nommée à l'école des filles de Fenioux par arrêté de l'inspecteur du 1^{er} février 1922 pour remplacer Mme TESSON, en congé de longue durée. Elle partira le 1^{er} avril 1922 car elle est nommée institutrice stagiaire par l'inspecteur par arrêté du 1^{er} avril 1922 à l'école des filles de L'Hôpiteau, commune de Bousais pour remplacer Mme BOUJU en congé. À peine arrivée, elle est inspectée pour la 1^{re} fois le 20 mai 1922. La classe dont elle est en charge est alors composée de 21 élèves. Mais le 1^{er} octobre 1922, elle est nommée institutrice stagiaire à l'école publique du Chillou, par arrêté de l'inspecteur en date du 23 septembre 1922, en remplacement de M. VEILLET. Le 1^{er} janvier 1923, elle passe institutrice de 6^e classe, et ce même jour elle est nommé à Marnes en remplacement de M. PASSEBON en congé pour convenance personnelle. Mais là aussi, elle n'y reste pas longtemps, elle y reste jusqu'au 1^{er} février 1923. Ce même jour, elle est nommée institutrice aux Jumeaux en remplacement de Marie Louise DEFAYE appelée à Marigné (Maine-et-Loire) par arrêté du préfet en date du 18 janvier 1923. Le 9 février 1924, madame BROSSARD, comme on doit l'appeler maintenant suite à son mariage le 10 septembre 1923 avec Gustave Fernand François BROSSARD, est inspectée dans sa classe de 17 élèves. Après plus d'un an et demi aux Jumeaux, elle ne peut pas refuser la proposition de son père, celui-ci partant à la retraite, qui demande à ce que sa fille le remplace dans son école de Champeaux. Le 1^{er} octobre 1924, elle y est nommée par arrêté du préfet en date du 11 juillet 1924, elle a enfin le poste qu'elle voulait. Elle est alors institutrice de 5^e classe depuis le 1^{er} janvier 1924. Elle continue tranquillement sa vie à Champeaux mais trois fois elle doit subir les redoutées inspections : le 16 juillet 1925, le 8 décembre 1926 et le 9 mai 1928. L'inspecteur trouve qu'elle fait un bon travail et qu'elle s'en sort bien avec quand même 35 élèves dans sa classe. En 1929, elle est promue institutrice de 4^e classe. Le 16 novembre 1930, elle adresse une lettre à l'inspecteur d'académie de Niort pour lui demander de changer de poste. Elle demande « *l'Angevinière (s'il est vacant) ou un poste assez rapproché de Champdeniers me permettant de pouvoir voir mon bébé de 7 mois en nourrice à Champdeniers et m'éloignant pas trop de ma grand-mère (87 ans) de la région où elle a toujours vécu ou un poste dans les environs de Niort (centre de travail de mon mari) »*. L'inspecteur est favorable à un changement de poste mais l'Angevinière n'étant pas vacant, il redemande à M^{me} BROSSARD de bien vouloir faire une autre lettre de demande de poste en précisant un peu plus les écoles qu'elle voudrait. Le 29 novembre 1924, elle demande alors « *Cherveux (adjointe) ou Saint-Symphorien ou les environs de Champdeniers et de Niort »*. Le 1^{er} janvier 1931, elle est nommée institutrice à l'école des filles de Cherveux par arrêté du préfet en date du 18 décembre 1930 en remplacement de M^{me} LESPARRÉ appelée à Fors.

Une fois à Cherveux, elle monte vite dans les échelons. Le 1^{er} janvier 1932, elle devient institutrice de 3^e classe, en 1937 elle passe en 2^e classe puis s'enchaîne la 1^{re} classe en 1942 jusqu'à devenir hors-classe en 1947.

Après 16 ans de bons et loyaux services à l'école des filles de Cherveux, l'inspecteur d'académie nomme M^{me} BROSSARD directrice adjointe en remplacement de M^{lle} MÉTAIS le 1^{er} octobre 1947. Elle est très

souvent inspectée : 10 fois en 17 ans ! Le 25 avril 1934, le 25 mars 1936, le 20 décembre 1937, le 22 mars 1939, le 14 février 1941, le 12 février 1943, le 12 janvier 1945, le 8 janvier 1947, le 1^{er} février 1949 puis le 16 janvier 1951. À chaque inspection, elle obtient entre 12 et 13 sur 20. On pourrait croire que c'est peu mais comment serait-elle devenue directrice adjointe si elle était une mauvaise institutrice ? L'inspecteur note en 1939 « M^{me} BROSSARD travaille régulièrement et les résultats sont satisfaisants », elle était donc une bonne institutrice.

Après tout ce travail, elle est admise à faire valoir ses droits à une pension de retraite par arrêté ministériel du 11 décembre 1951, elle part donc à la retraite le 1^{er} janvier 1952. Elle profite de sa retraite à Cherveux mais le 20 octobre 1962, son mari décède. L'année d'après est marquée par un heureux événement, sa fille se marie le 8 juin 1963. Mais ce bonheur sera de courte durée car Andrée Ellen Lucie BROSSARD née TEXIER décède le 12 février 1964 à 69 ans, à peine 12 ans après avoir pris sa retraite.

Je vous laisse sur une photo de cette institutrice que m'a envoyée Marguerite MORISSON, notre ancienne présidente du Cercle généalogique qui eut M^{me} BROSSARD en institutrice vers 1937-1938.

Sources :

1 T 700 pour le dossier d'institutrice d'Andrée Ellen Lucie,
1 T 547 pour le dossier d'instituteur de Charles TEXIER,
F PER 26 / 72 et F PER 26 / 76 pour les extraits du *Mémorial de l'Ouest*
Et bien sûr Marguerite MORISSON pour la photographie.



Matteo MADIER



U COMME USSOLIÈRE, USSEAU, UXELLOIS, UXELLOISE...

Tout naturellement m'est venue l'idée de vous parler d'une femme de ma famille maternelle : Marie MILLORY, aux multiples alias (MILLIARIT, MILLIORIT, MILLORIT...) : Marie, née vers 1692 a vécu avec son mari Jacques CLEROUIN à Thorigny-sur-le-Mignon dans les années 1713-1716 puis à partir de 1720 au village **d'Ussolière à Usseau** où ils sont décédés tous les deux en 1787 et 1758.

Lors des premières recherches généalogiques faites par mon oncle maternel dans les années 1980, Marie MILLORY avait retenu toute son attention. Avec un tel nom, elle ne pouvait être qu'Anglaise ! Cela le faisait rêver. Les différents documents, actes qu'elle nous a laissés et transmis de génération en génération, nous montrent une femme, qui même veuve à 70 ans, n'hésitait pas à lancer des procédures, notamment à l'encontre de ses voisins. Marie, "la procédurière", c'est le surnom que lui attribuaient mon oncle et mes cousins. Mon oncle n'avait pas réussi à remonter la généalogie de ce couple. À l'heure de la retraite, un peu par hasard, je suis repartie des travaux de mon oncle, j'ai pris connaissance des documents, actes... transmis à mes cousins, et, il y a quelques mois, j'ai pu remonter la branche MILLORY avec de belles découvertes en Charente-Maritime et Deux-Sèvres.

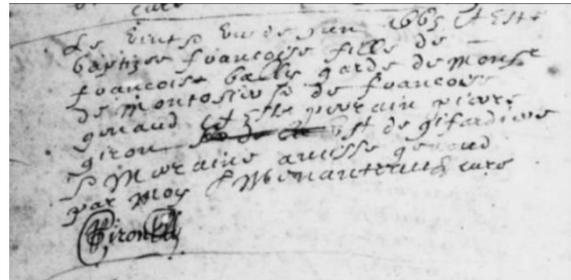
Ma branche maternelle est originaire de la Chaussée de Saint-Félix, en Charente-Maritime, et au fil de mes recherches, j'ai découvert une multitude de branches dans les Deux-Sèvres, dont une au village **d'Ussolière à Usseau**, situé à quelques kilomètres de la Chaussée de Saint-Félix ; on traverse Usseau quand on va à Niort depuis la Chaussée de Saint-Félix. Cette route est tracée sur l'ancienne voie romaine qui allait d'Angers à Saintes : la chaussée toujours droite et généralement plus élevée que les terrains riverains est presque partout reconnaissable ; elle a laissé son nom aux villages de la Chaussée de Marsais et la Chaussée de Saint-Félix. Ma grand-mère nous racontait que, lorsqu'elle était jeune et qu'elle faisait son apprentissage de couturière à Usseau, elle faisait la route à pied deux fois par semaine, et avec ses copines apprenties, elles avaient peur de faire de mauvaises rencontres !

Lieu de passage entre la plaine d'Aunis, le Marais poitevin et la mer, **Usseau** dérive de « Ussena » signifiant une butte plantée de vignes. Rattachée au canton de Mauzé-sur-le-Mignon, la commune est composée de cinq hameaux surnommés localement les « écarts » : Antigny, le Grand-Breuil, Olbreuse, le Plénisseau et Ussolière.



Usseau, qui s'écrit de multiples façons dans les registres paroissiaux (Ussaud, Usseau, Usau, Hus-saud...) est surtout connu pour une Uxelloise renommée : ancien centre huguenot, Usseau est le berceau d'Éléonore Desmier née en 1639 à Olbreuse et épouse du duc de Brunswick-Lunebourg-Zell, électeur de Hanovre. Sa descendance est présente dans dix-sept dynasties européennes, d'où son surnom de « grand-mère de l'Europe ». Françoise DESMIER, arrière grand-tante d'Éléonore DESMIER décédée le 21 juin 1610, a été inhumée dans l'église Saint-Pierre d'Usseau selon Christian Simon qui a recensé, dans son livre « *USSEAU dans l'histoire* » [1], plusieurs pierres tombales.

Mais revenons à mon ancêtre Marie MILLORY : elle était la fille de François MILLORY, charpentier de navires à Rochefort et de Françoise BAILLIT : Françoise BAILLIT était native « d'Usau », comme le précise son acte de mariage à Rochefort le 23 avril 1690. Françoise, baptisée le 23 juin 1665 à Usseau, est dite « fille de François BALLY garde de Monsr de Montas-sier et de Françoise GENAUD, a été parrain Pierre GI-RON Sieur de Gifardiere » (qui signe).

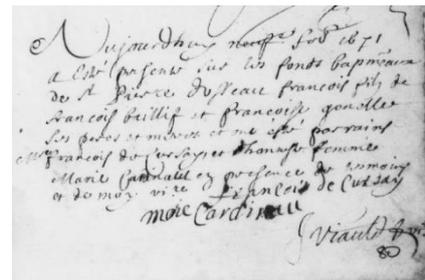


Acte de baptême de Françoise Baillit

Françoise GENAUD, mère de Françoise, avait épousé en secondes noces Charles GENEAU ; ce dernier est dit tuteur des enfants du premier mariage de Françoise : un document de famille en notre possession et dont j'ai pris connaissance dernièrement indique l'existence « d'un acte de partage de juin 1680 d'entre Françoise GENEAU femme non commune de Charles GENEAU se disant tuteur des enfants d'un premier mariage avec François BAILLY, Marie BAILLY femme de François RESNEAU, Pierre SERVANT et Louise BAILLY sa femme, François MILLORY et sa femme Françoise BAILLY. »

Françoise BAILLIT avait donc au moins un frère François et deux sœurs Louise et Marie :

- François BAILLIT a été baptisé le 9 février 1671 à Usseau : « a été présenté sur les fonts baptismaux de Saint-Pierre d'Usseau François fils de François BAILLIF et de Françoise GENELLE ses père et mère ont été parrain et marraine François de CURSAY et honneste femme Marie CARDINAU », qui signent. Le parrain est François de CURSAY, écuyer, sieur d'Oléron : on le retrouve sur un autre acte figurant dans le registre d'Usseau le 17 octobre 1667, avec la même signature, complétée de la mention « *ecuyer sieur d'Olleron* ». Hasard des recherches généalogiques, j'ai trouvé plusieurs fois François de CURSAY comme parrain lors de recherches en Charente sur ma branche paternelle !



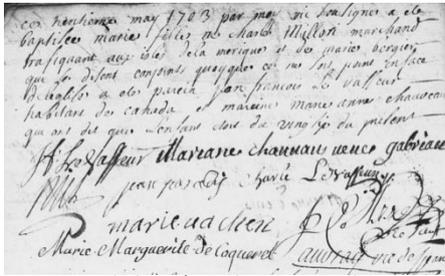
Acte de baptême de François Baillit

- Louise BAILLIT, née vers 1664, avait épousé Pierre SERVANT, maître : leur fils Pierre épousera à Usseau le 20 juin 1717 Marie VIAULT, petite-fille de François FOURRE DE DAMPIERRE, chevalier, sieur de Beaulieu, abbé de Dœuil-sur-le-Mignon et de dame Marie CHARON et également petite-fille d'Emmanuel VIAULT, sergent royal à Usseau, et de dame Luce CARDINAULT. Le sergent royal est une sorte d'huissier ou officier chargé de faire respecter l'ordre public et de faire exécuter les décisions de justice. Emmanuel VIAULT a été inhumé en 1672 dans l'église d'Usseau.

François MILLORY, baptisé en 1665 à La Rochelle, est, lui, issu d'une lignée de charpentiers de navires de La Rochelle qui, pour certains, ont navigué vers l'Amérique : son père, protestant, avait abjuré en 1661 à La Rochelle. François avait notamment un frère Charles, marchand à La Rochelle, qui est qualifié de « *trafiquant aux isles de la mérique* » dans l'acte de naissance de sa fille Marie en 1703.



Acte d'abjuration de François Millory



Acte de baptême de Marie Millory

François MILLORY et Françoise BAILLIT ont eu deux filles et un garçon : Marie, mon ancêtre, Pierre (né en 1691 à Rochefort) et Madeleine (née et décédée à Rochefort 1693-1698). François MILLORY, charpentier de navires à Rochefort est décédé avant 1705, peut-être le 9 décembre 1703. Sa femme Françoise avait épousé en secondes noces en 1705 à Rochefort un matelot François GANOT et est décédée le 17 juin 1718 à Rochefort, à l'âge de 52 ans.

Mes ancêtres Jacques CLEROUIN et Marie MILLORY se sont installés à Usseau entre 1713 (naissance de leur fils à Thorigny) et 1720 (naissance de leur fille à Usseau), certainement suite au partage des biens au décès de la mère de Marie en 1718, car dans l'acte de partage de 1680, il est indiqué *qu'était échu à François MILLORY et sa femme une petite chambre...* Le couple a eu cinq filles et trois garçons :

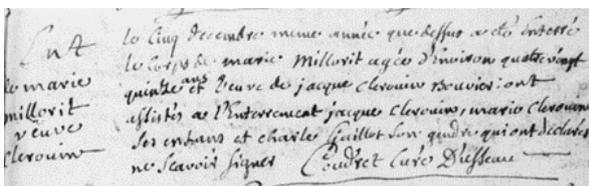
1. François, baptisé à Thorigny le 5 novembre 1713, décédé le 30 septembre 1714 à Thorigny.
2. Marie, baptisée à Thorigny le 16 avril 1717.
3. Louise, baptisée à Usseau le 16 juin 1720.
4. Marie, baptisée à Usseau le 27 septembre 1723, s'est mariée une première fois à Usseau le 5 février 1743 avec René ROUHIER, tisserand ; ils ont eu six filles et deux garçons. Elle s'est mariée en secondes noces à Jean DIEUMEGARD, également tisserand, le 15 février 1768 à Marsais et est décédée à Marsais le 4 novembre 1807, âgée de 89 ans.
5. Jacques, mon ancêtre, baptisé le 5 décembre 1725 à Usseau : laboureur à bœufs, marchand, il a épousé Élisabeth DURAND le 23 août 1756 à Marsais. Le couple a eu quatre garçons et six filles. Il est décédé le 4 février 1811 à Marsais à 85 ans, elle, le 21 octobre 1772 à Priaires à 41 ans.
6. Magdeleine, née vers 1725, décédée le 13 mai 1807 à Ussolière, âgée de 82 ans : c'est en partie grâce à elle que j'ai pu remonter la généalogie de Marie MILLORY, Magdeleine était citée comme témoin en tant que cousine au 3^e degré au mariage de sa cousine Louise SERVANT en 1771.
7. Françoise, née vers 1735, a épousé le 22 février 1762 à Usseau Charles Alexandre GUILLOT, marchand farinier et est décédée le 28 septembre 1819 à Ussolière âgée de 84 ans.
8. Jean, cité dans le contrat de mariage et l'acte de mariage de son frère Jacques.

Marie avait eu, en 1774, un litige avec sa voisine Jeanne SABOURIN, veuve de Pierre MARIE, de son vivant tisserand. Jeanne SABOURIN et son mari avaient acquis une maison et un terrain venant des BAILLY. Ce litige portait sur des ouvertures de fenêtres non autorisées, un métier de tisserand qui frappait le mur mitoyen et avait fait tomber des pierres, et enfin un problème lié aux branches d'un noyer qui tombaient sur le quereux de Marie MILLORY ; il a donné lieu à de nombreux échanges, réponses et jugements, dans lesquels les juristes de l'époque s'interrogeaient, notamment pour le premier point, sur quel droit s'appliquait à Usseau, situé à la frontière du Poitou et de l'Aunis : la Coutume du Poitou ou le Droit du Parlement de Bordeaux, car les contraintes n'étaient pas les mêmes !

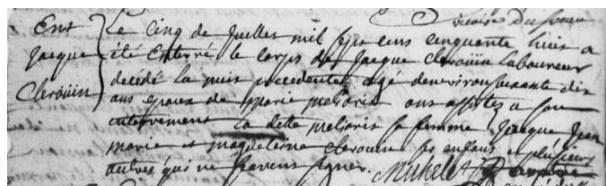
Marie MILLORY est décédée à Usseau le 5 décembre 1787 à l'âge de 95 ans ! Belle longévité pour l'époque. Je n'ai pas encore trouvé ses actes de naissance et de mariage.

Son époux Jacques CLEROUIN, laboureur, bouvier, marchand, né vers 1688, est décédé à Usseau le 5 juillet 1758 à l'âge de 70 ans. Il avait un frère Claude et une sœur Marie qui se sont mariés et ont vécu respectivement à Dœuil-sur-le-Mignon et Marsais. Certainement un lien avec les nombreux CLEROUIN que l'on trouve sur Marsais.

Donc des recherches à poursuivre : mariage de Marie et Jacques, parents de Jacques... Et peut-être encore de belles découvertes !



Acte de sépulture de Marie Millory



Acte de sépulture de Jacques Clerouin

Sources :

Livre de Christian SIMON, *USSEAU dans l'histoire*. Imprimé par les éditions Dumas à Niort – novembre 2014.

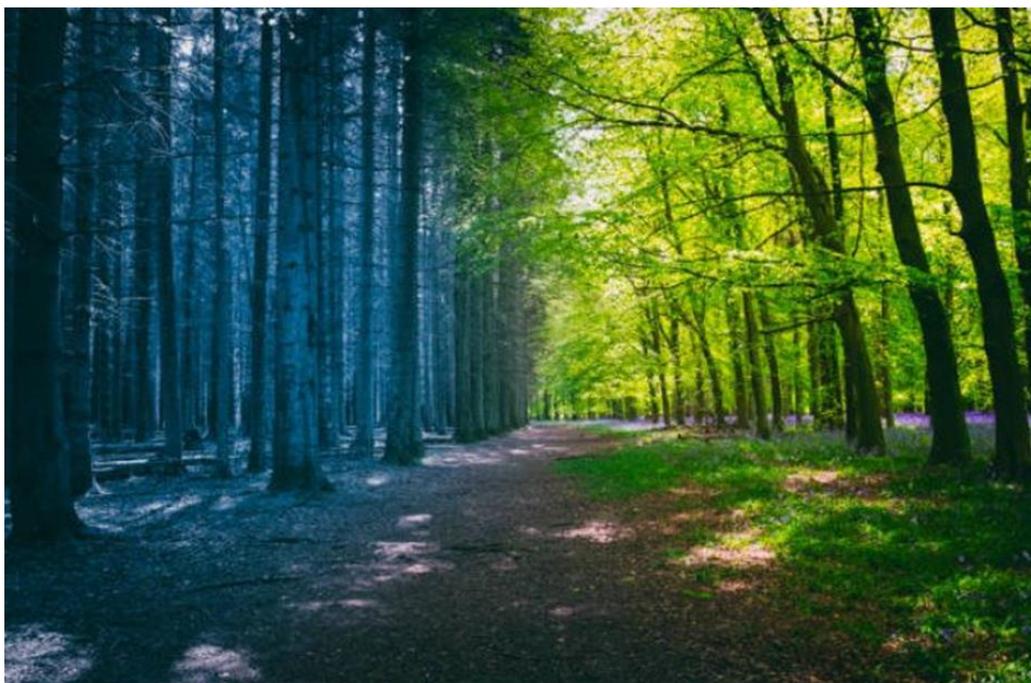
Actes d'abjuration, naissance et décès : AD 79 en ligne, AD 17 en ligne.

Photo personnelle *Panneau Ussolière*.

Monique BUREAU



V COMME VICISSITUDES



Tu es Modeste POUZIN, fillette en Bocage.

Tu es la petite dernière d'une fratrie de neuf enfants, née le 26 mars 1815 à Nueil-les-Aubiers, du mariage d'Alexis et de Jeanne MINDRON.

Tu es déclarée à l'état civil sous le prénom de Modeste.

Tu seras appelée toute ta vie Céleste.

Tu es Céleste POUZIN, jeune mère en Bocage.

Tu as rencontré Louis ALBERTEAU, je ne sais comment ni où.

Tu donnes naissance le 2 mars 1838, hors mariage, à une petite fille prénommée Céleste.

Comme toi. Deux mêmes prénoms sur un même acte.

Tu as près de toi la petite Céleste, enfant illégitime, déclarée auprès de l'officier de l'état civil par ta propre mère.

Tu es Modeste POUZIN, épouse en Bocage.

Tu es Modeste, sur les papiers de l'état civil.

Tu es Modeste, et tu te maries au début de l'été 1838 à l'aube, dans ton village natal, avec Louis.

Tu deviens Modeste « épouse de », sous les yeux de tes parents, qui t'appellent encore Céleste.

Tu es Céleste POUZIN, mère à six reprises entre 1839 et 1856, en Bocage.

Tu es Céleste et tu donnes naissance à Louis, Jean Alexis, Marie Ozitée, Victoire, Alexandre et Victor.

Tu es Céleste POUZIN, veuve en Bocage.

Tu es Céleste, veuve ALBERTEAU.

Tu es la Modeste que quitte Louis, le 14 mai 1865, à « quatre heures du soir ».

Tu es Céleste POUZIN, cheffe de ménage en Bocage.

Tu es Céleste, cultivatrice en 1868 à la ferme des Fossettes à Brétignolles.

Tu es Céleste, tu élèves tes enfants et tu emploies des domestiques.

Parmi eux, Alexis Benjamin ALBERTEAU, le frère de ton époux défunt.

Tu es Céleste POUZIN, épouse en Bocage.

Tu es Céleste, attentive à la conservation de tes biens meubles. Tu fais rédiger un contrat de mariage avec Alexis Benjamin.

Tu crées ainsi, le 15 avril 1869 à Bressuire, une communauté réduite aux acquêts.

Tu te maries avec Alexis Benjamin quatre jours plus tard, ton beau-frère de dix ans ton cadet.

Tu es Céleste, tu redeviens – par amour ou par pragmatisme – « épouse de ».

Et ta Céleste, ta Célestine, devient, elle aussi, ce même jour, une « épouse de ».

Tu es Céleste POUZIN, veuve en Bocage, puis en Gâtine.

Tu es Céleste, tu perds ton second époux en décembre 1871.

Tu es Céleste, une grand-mère.

Tu vis chez ton fils Alexis et son épouse Constance, les nouveaux « chefs » de la ferme.

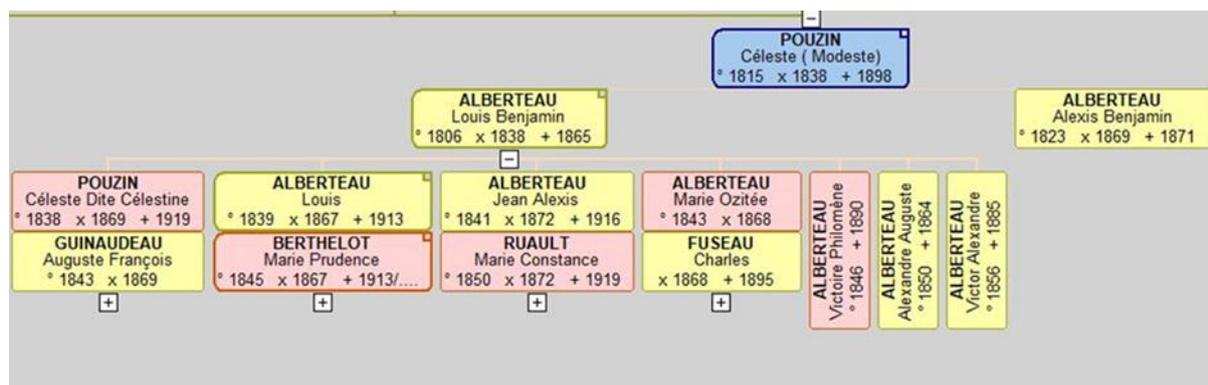
Tu es Céleste et c'est en femme, en veuve, en mère et en grand-mère que tu suis ton fils dans une autre exploitation à la Moinie de Chiché, quelques années plus tard.

Tu es Céleste POUZIN, tu décèdes le 29 mai 1898, à deux heures du soir, âgée de 83 ans.

Tu étais Céleste POUZIN, ou Modeste.

Tu étais Céleste POUZIN, une femme en Bocage.

Tu étais Céleste POUZIN, une femme comme toutes les femmes en Bocage.



Pourquoi toi ?

Au XIX^e siècle, alors que les pères, les frères et les époux détiennent encore l'autorité de la famille, la vie d'une femme apparaît, peut-être plus que celle d'un homme, comme propice à de multiples virages et à d'incessants assemblages. Une vie de vicissitudes, en somme.

Les vicissitudes, ces transformations successives, cette ribambelle d'événements qui ponctuent la vie humaine.

Toi, Céleste-Modeste POUZIN, tu concentres une large partie des états et fonctions possibles pour une femme de ton époque et de ton milieu. Femme aux multiples facettes, tantôt Modeste, tantôt Céleste, tu as su composer avec ces différents statuts. Tu n'es pas si différente des autres, mais tu es de ces personnes qui, grâce à de petits hasards et quelques tours du destin, s'érige en exemple : je parle ici de toi, Céleste, tu n'es qu'une femme mais tu les évoques toutes.

Nathalie GUEPET-DERET



W COMME WEILL-RENAULT (MARIE), UNE VIE DANS L'ADMINISTRATION DE GUERRE

Origines familiales de Marie RENAULT

Née à Chiché le 28 avril 1897, Marie Marguerite RENAULT est la fille de François Étienne RENAULT et de Marie Louise GUERINEAU. Les RENAULT sont originaires de Chiché et des alentours (Clessé et Amailoux) et sont apparemment de condition modeste car François Étienne est dit domestique à la naissance de Marie Marguerite. Je lui connais un frère aîné, Joseph, resté en Poitou. À la mort de Marie Louise GUERINEAU, François Étienne se remariera à Luché-Thouarsais en 1907 avec Hélène SICOT. Côté GUERINEAU, ils sont originaires, au plus loin que j'ai trouvé, de Chanteloup.

Listes de familles et alliées : RENAULT, SICOT, GUERINEAU, VINCENT, LOISEAU, FAVREAU, NOIRAUT, BOCHE, DENAIS.

Carrière professionnelle de Marie RENAULT

Marie RENAULT commence sa carrière professionnelle dans les services administratifs du ministère de la Guerre dans les régions libérées de la Première Guerre mondiale. 1921 marque un tournant dans sa vie privée, son mariage avec Georges WEILL, architecte parisien issu d'une famille originaire du Bas-Rhin ; et les années suivantes la naissance de ses trois enfants (René, Gérard et Roland). Entre 1926 et 1939, elle sera agent à la caisse des dépôts et des consignations, puis suivra son mari à Djibouti où elle exercera le métier d'institutrice.

Marie WEILL, pendant la guerre

La guerre éclate. Évacuée à Beyrouth, elle sera agent comptable aux œuvres françaises de l'Instruction publique jusqu'en 1942 puis partira pour l'Afrique du sud. Elle perd l'intégralité de ses documents lors du torpillage de l'*Empress of Canada* avant de regagner Londres. Le 13 mars 1943, faisant route de Durban, en Afrique du Sud vers Takoradi (Ghana) et transportant des prisonniers de guerre italiens ainsi que des réfugiés grecs et polonais, le paquebot *Empress of Canada* est torpillé par le sous-marin italien *Da Vinci* et coule au sud du cap Palmas. 392 personnes sur 1800 trouveront la mort (principalement des prisonniers Italiens). Parmi les victimes, se trouve également Paul-Jean ROQUÈRES, officier du Groupe de bombardement Lorraine, Compagnon de la Libération qui rejoignait son unité en Grande-Bretagne. Une fois arrivée à Londres, elle exerce le métier d'agent comptable auprès de la caisse centrale de Londres, donc auprès notamment du gouvernement de la France Libre, jusqu'à la fin des événements.

Marie WEILL, après la guerre.

Ayant montré des aptitudes professionnelles dans un contexte aussi impressionnant que la Seconde Guerre mondiale, Marie WEILL, de 1945 à 1958 travaillera à Dakar, en AOF et en AEF, dans l'aéronautique avant de revenir en métropole jusqu'à la fin de sa carrière comme cheffe adjointe des services administratifs de classe exceptionnelle au service de la Formation aéronautique, du Travail aérien et des Transports.

Promotion de la Légion d'honneur de juillet 1960.

En retraçant son parcours sur la base Léonore où on apprend qu'elle était récipiendaire de la médaille commémorative des services volontaires de la France libre, les avis des différents ministères, les enquêtes diligentées auprès des différents services soulignent le caractère tout à fait exceptionnel de la carrière de Marie WEILL. Le plus parlant est certainement l'avis du ministère des Transports : « *Chef Adjoint de Service Administratif exerce avec la plus haute compétence les fonctions de Chef de la Division administrative de l'Établissement du Matériel et des Centres métropolitains. Formée par une longue expérience acquise dans les postes les plus variés de différentes administrations, en Métropole, à Londres auprès du Gouvernement de la France Libre, en AOF et en AEF, Mme WEILL-RENAULT s'est toujours signalée par une conscience professionnelle exemplaire, ses qualités d'intelligence, de persévérance et de dévouement.*

LEGION D' HONNEUR

PROMOTION JUILLET 1960

GRADE : CHEVALIER

Renseignements complémentaires concernant les activités de : Madame
WEIL-RENAULT Marie pendant la période 1939-1944

- 1939 - Mme WEIL RENAULT se fait mettre en disponibilité pour suivre son mari à Djibouti où elle est institutrice à l'école primaire jusqu'en mai 1940.
- 1940 - Evacuée de Djibouti sur Beyrouth Mme WEIL RENAULT y travaille à compter du 17 juin 1940 à la comptabilité des oeuvres françaises au service de l'instruction publique jusqu'en 1942.
- 1942 - On note son passage à DURBAN (Afrique du Sud)
- 1943 - Madame WEIL RENAULT, qui a perdu tous ses papiers lors du torpillage du Empress of Canada, gagne Londres où elle exerce de 1944 à 1945 les fonctions d'agent comptable de la Caisse Centrale à Londres (en ce qui concerne cette dernière période l'avis a été demandé au Ministère des Affaires Etrangères).

Marie WEILL et son mari vécurent à Orsay, rue de Chateaufort et elle décède le 13 novembre 1964 à Paris XV^e.

Sources : Archives départementales des Deux-Sèvres / base Léonore.

Xavier CHOQUET



X comme « X »

S'il désigne simplement le chromosome féminin en biologie, X a surtout des acceptions négatives. Quand il signifie anonyme, X est pathétique, laisse entrevoir un drame intime, (« né sous X »), une origine indicible, un scandale... X nomme l'innommable (le père inconnu), les parents de l'enfant trouvé. X sert encore à censurer, à masquer (« classé X ») l'obscénité, la violence, le sexe... Bref, X cache presque toujours un tabou : une absence, une naissance scandaleuse, des violences sexuelles, un crime odieux. Les quelques bribes de la vie de Mathurine DEVOYSE qui nous sont parvenues sont marquées par la violence, le malheur, le mystère évoqués par cette lettre de l'alphabet. L'histoire sans doute banale de cette femme pose aussi quelques problèmes au généalogiste, comme on le verra.

À l'été 1647, Mathurine DEVOYSE, fille de ferme du côté de St-Maixent, est victime d'un « rapt ». Si le rapt de violence est sans aucun doute au XVII^e siècle un crime « digne de mort par l'Ordonnance », comme le rappelle Furetière dans son *Dictionnaire universel*, le récit des faits présente la même ambiguïté qui fait qu'aujourd'hui encore, la justice, (la société), a du mal à définir le viol. La question, lancinante, reste la même : y a-t-il eu consentement ? On apprend que l'agresseur de Mathurine, qui a saisi la justice, « l'aurait par ses blandices (c'est-à-dire ses charmes trompeurs) fait condescendre à s'abandonner à lui ». Le prévôt de St-Maixent ordonne donc la « prise de corps » du don Juan et l'envoie en

prison. En effet, on ne doute pas de la parole de la plaignante parce qu'elle est enceinte de son séducteur et doit déclarer sa grossesse aux autorités. Cela débouche sur « des actions civiles et criminelles » et, donc, sur une demande de réparation. Bientôt, alors que Mathurine « est à deux ou trois mois d'accoucher et n'a moyen de continuer lesdites poursuites », elle cède et transporte la somme de 60 livres obtenues en son « instance de rapt » à un nommé Jacques DUPUY, marchand laboureur à la Grange au Prieur de Pamproux, qui se chargera de recouvrer l'argent auprès du père de l'accusé. Le cessionnaire « promet bailler et payer à icelle dite Devoyse cédant savoir la somme de 30 livres tournois lors et au temps qu'elle sera accouchée du fruit dont elle est enceinte et la nourrir et entretenir et gouverner en ses gésines (autrement dit ses couches) ». La suite est plus inattendue puisqu'il est question de ne donner l'autre moitié (30 livres) qu'à la condition que Mathurine se marie « deux ou trois mois après ledit accouchement ou autre plus long ou moindre temps et même auparavant qu'elle fut accouchée ». Ainsi, la réparation est double : la fille déshonorée aura un mari, l'enfant du rapt un nom et un père légitime. En aucun moment on ne parle de marier la victime à son séducteur. La transaction aboutit très vite car dès le 12 janvier 1648, Mathurine DEVOYSE, dotée de ses 60 livres, conclut un contrat de mariage avec un journalier nommé François DESFORGES. L'enfant, née au mois d'avril ou de mai 1648, qui est probablement Françoise DESFORGES, portera le nom et le prénom de son père adoptif.

On trouve rarement de ces demandes de justice au grand jour qui équivalaient, pour les victimes d'agressions sexuelles, à mettre sur la place publique leur honte et leur déshonneur. En effet, comme l'écrit l'historien Georges Vigarello dans son *Histoire du viol (XVI^e - XX^e)* : « Le viol est d'abord une transgression toute morale (...) il appartient à l'univers de l'impudeur avant d'appartenir à celui de la violence, il est jouissance illicite, avant d'être blessure illicite ». La victime est donc coupable elle aussi, de luxure (encore un X), « de stupre forcé ». De « corruption charnelle », disent les juges de St-Maixent. Combien de jeunes filles pauvres et vulnérables dans la société rurale de l'Ancien régime, n'ont jamais dénoncé leur agresseur, qu'elles fussent enceintes ou pas ? L'historien poitevin Fabrice Vigier, dans son étude intitulée *À propos de quelques procès pour violences sexuelles dans le Poitou du XVIII^e siècle*, n'a trouvé « que » 14 affaires de violences sexuelles sur plus de 3000 procès criminels intentés dans quinze juridictions poitevines au XVIII^e siècle, y compris le Siège présidial de Poitiers, la Prévôté royale de Melle et le Siège royal de St-Maixent. Ne nous étonnons pas ! D'après plusieurs enquêtes diffusées par la presse, un cinquième des victimes d'agressions sexuelles portent plainte aujourd'hui en France et seulement un dixième aboutit à une condamnation pour viol et ce, malgré l'effet *MeToo* et une prise de conscience quasi mondiale du problème... Enfin, on croyait sous l'Ancien régime (et on croit toujours dans certains milieux conservateurs farouchement anti-avortement) qu'une femme ayant subi un « vrai » viol ne peut tomber enceinte !

Mais revenons à Mathurine DEVOYSE. Elle a le profil typique des victimes de viol, tel qu'il ressort dans l'étude de F. Vigier, notamment. Jeune, pauvre, elle est servante dans des fermes du côté de Soudan, St-Georges-de-Noisné, Exireuil, relativement loin de son village d'origine – elle viendrait d'Availles-Thouarsais, ravagé par la « contagion » en 1631 – et vit donc loin de sa famille, si elle en a encore une. Ses parents Pierre DEVOYSE, un charpentier, et Marie LEVESQUE, morts au moment des faits, sont peut-être, eux-mêmes, des gens venus d'ailleurs puisqu'on ne rencontre guère le patronyme DEVOYSE en Poitou. Maîtresse de ses droits en 1648, vivant à la Coussaye de St-Georges-de-Noisné, elle épouse donc un journalier et laboureur, si démuné que la dot de la mariée, si dérisoire soit-elle, suffit à lui faire prendre la femme et le bébé à naître. Ils auront trois autres enfants au moins dont le dernier est baptisé en 1654 à Chantecorps. En 1669, Mathurine DEVOYSE est veuve avec ses deux filles et qualifiée de « mendicante » par les collecteurs de taille d'Exireuil. La situation s'améliore quand elle épouse en 1678 un voisin, peut-être le maître de sa fille, et veuf lui aussi : le maçon Pierre



Gravure de Gerbier, XIX^e siècle.

GUERALT. Celui-ci fait inscrire au contrat que « considérant les bons plaisirs, traitements (...) que lui a toujours fait porter et rendre Charlotte Desforges fille deladite Devoise et dudit feu Desforges (...) lui donne un lit composé, une coïste, deux oreillers et quatre plats d'étain ». Cette convention de mariage, qui revient à une association entre deux vieillards, n'oublie pas la fille sans fortune restée célibataire. Ensuite, on ne trouve plus de trace de Mathurine DEVOYSE, à commencer par son acte de sépulture, ce qui ne signifie pas qu'elle ait quitté la région.

Le séducteur s'appelle Thomas BARRIQUAULT. Jeune également, il est le fils de Jean, un marchand laboureur de Soudan. On ignore si Mathurine DEVOYSE servait chez ses parents ou chez un voisin. On ne connaît pas non plus le rôle exact de Jacques DUPUY, avant qu'il devienne le cessionnaire de Mathurine. Mais il est fort possible que Thomas ait séduit la servante de la ferme en lui promettant le mariage, par exemple. Qu'il s'agisse d'un rapt de violence ou d'un rapt de séduction, l'abus de faiblesse est évident, de même que l'ascendant du jeune homme sur la servante. Or, la réponse juridique à ces deux types de rapt semble à peu près la même avant l'ordonnance sur les matières criminelles de 1670 qui, selon G. Vigarello, « fait du rapt par force et violence, contrairement au rapt de séduction, *un cas royal* échappant aux juges subalternes et soustrait à toute rémission de peine ». Avant cette date, la confusion entre les deux types de rapt est générale. Les déclarations de grossesse illégitime, imposées par l'édit d'Henri II de 1556, sont censées prévenir les infanticides et les avortements et impose aux femmes de dénoncer le père. Vigarello précise encore : « la déclarante fait de la violence une simple circonstance *excusante*, un fait rendant plus urgent l'arrangement financier et moins un fait imposant la condamnation de l'accusé. Elle transforme insensiblement le viol en récit de séduction plus qu'en récit de barbarie ». Les dictionnaires de Furetière (1690) et de l'Académie française (1694) confirment cet amalgame entre viol, rapt et séduction au XVII^e siècle, puisqu'ils n'ont pas d'entrée « violeur » (le terme est inusité), mais une entrée « séducteur » qui occulte la violence, évoquant, de nos jours, des figures relativement aimables comme Don Juan et Casanova plutôt que celle de Gilles de Rais. Quant au mot « rapt », il est employé à la place de « viol », mot plus cru, se confond avec le terme ambigu de « ravissement » et fait penser à des épisodes mythologiques ou historiques : les amours de Zeus, le rapt des Sabines, etc. Le langage utilisé masque la violence.

Le généalogiste est un optimiste. Non seulement, il veut croire à la vertu des aïeules (qui appartenaient à un temps où il n'y avait pas que des mariages d'amour), mais aussi il doit faire semblant d'ignorer qu'une généalogie comporte forcément des victimes d'abus, de viol, d'inceste. Et des violeurs... L'histoire sans doute banale de cette femme, découverte par hasard, pose aussi des problèmes au généalogiste. Si Françoise DESFORGES est la fille légitime de DESFORGES et, selon de fortes présomptions, la fille naturelle de BARRIQUAULT, faut-il la relier à l'arbre de ces derniers ou remonter la généalogie des DESFORGES ? Les généalogistes ne sont pas tous d'accord. D'ailleurs, aucun arbre généalogique ne tient devant la révélation d'un secret de famille ; les tests ADN en vogue actuellement anéantissent les efforts de bien des généalogistes.

Généalogie de Mathurine DEVOYSE :

Pierre DEVOYSE x Marie LEVESQUE

---- **Mathurine DEVOYSE** x François DESFORGES laboureur à Chantecorps et Exireuil

----/---- Françoise DESFORGES x Michel GIRAULT laboureur à Augé

----/----/---- Marie GIRAULT x Jean MENANT laboureur à Augé

----/----/---- Françoise GIRAULT

----/----/---- Jean GIRAULT journalier x1 Louise TIRE, x2 Françoise DAZELLE, x3 Marie GIRARD

----/----/---- Marie Scolastique GIRAULT

----/---- Jacquette DESFORGES x François ESNARD journalier à Vautebis

----/----/---- Françoise ESNARD

----/----/---- Jacquette ESNARD x Jean BRUN

----/----/---- Léger ESNARD x Marie PROUTEAU

----/---- Pierre DESFORGES

----/---- Charlotte DESFORGES

---- *Mathurine DEVOYSE* x Pierre GUERALT maçon à Exireuil

Remarque :

- Le baptême de Françoise DESFORGES (peut-être célébré à St-Georges-de-Noisné où Mathurine vivait vers la fin de sa grossesse et dont les registres sont lacunaires) et le contrat de mariage sont introuvables. Son mariage n'est pas filiatif, mais l'acte de sépulture indique qu'elle est née vers 1648, comme l'enfant du rapt. D'autres indices – sa proximité avec les GUERALT, l'absence d'autres DESFORGES dans la région d'Augé – rendent cette filiation probable.

- Autre mystère : Jacquette DESFORGES baptisée sous ce nom le 29/07/1649 à Exireuil est nommée DEVOIS(E) par le curé de Vautebis sur l'acte de baptême de sa fille Françoise le 18/12/1682 et DESFORGES au baptême de ses autres enfants ! Pourtant, Jacquette n'est pas l'enfant du rapt qui est né au printemps 1648. La légitimité des enfants du couple DEFORGES x DEVOISE a-t-elle été contestée ?

Sources :

Archives départementales des Deux-Sèvres : registres paroissiaux, archives notariales (3 E 531, 3 E 1908)
Georges Vigarello, *Histoire du viol (XVI^e-XX^e siècles)*, Paris, 1998, Éd. du Seuil.

Fabrice Vigier, « À propos de quelques procès pour violences sexuelles dans le Poitou du XVIII^e siècle » in *Le corps en lambeaux. Violences sexuelles et sexuées faites aux femmes*, Rennes, 2016, Presses universitaires de Rennes, collection Histoire.

Stéphane DALLET



Y COMME Y A QU'À PRENDRE SUR SOI ET VIVRE !

Jeanne, l'ordre et le désordre des choses - Jeanne Lestrigou, 1778-1835

Cette année, le ChallengeAZ collaboratif de Généa79 se décline sur le thème *Rendre hommage aux femmes en Deux-Sèvres*. Les femmes, ces armées invisibles et silencieuses de l'Histoire. C'est dit, ce sera une parfaite inconnue, la grand-mère de la grand-mère de mon grand-père. Une vie de femme aux fins fonds de la campagne française, entre XVIII^e et XIX^e siècle, entre la fin de la monarchie absolue et les débuts de la République, entre ordre et désordre. Six générations entre elle et moi. Alors autant dire que l'histoire de sa vie est faite d'hYpothèses et de présomptions mais Y a qu'à prendre sur moi, Y a qu'à Y mettre du mien pour la raconter, cette histoire, car elle, elle en a mis du sien pour la vivre, cette vie, et elle a dû prendre sur elle bien souvent.

Une enfance en désordre

Louis XVI est roi depuis quatre ans lorsque Jeanne naît en plein été 1778 à [Ardin](#) en Gâtine du Sud, un territoire à la limite des plaines, entre vallons et rivières, haies et bois. Son père, Jean Lestrigou occupe une jolie position, puisqu'il est, selon les actes, voiturier, celui qui transporte des marchandises en charrette ou bordier, celui qui cultive la terre, mais aussi [garde-messier](#), garde-champêtre quoi. Et garde-messier, ce n'est pas rien. Il était craint celui qui, selon son bon vouloir et pas forcément selon les lois, attrapait ses concitoyens pour le compte du puissant ou de l'autorité du coin. Le grand-père de Jeanne était marchand, son arrière-grand-père, boulanger. Arrière-grand-père et grand-père se prénommaient Jean, tout comme, par usage, leur petit-fils et fils, baptisé cependant Jean-Baptiste, et c'est tout naturellement que Jeanne, à sa naissance, prit aussi le prénom de sa mère. L'ordre des choses est respecté.

En 1775, à vingt-trois ans, Jean a en effet épousé Jeanne Bonneau, une jeune femme de son âge. En l'espace de deux ans d'union, ils ont eu malheureusement le temps de voir naître et mourir deux enfants avant l'arrivée de Jeanne.

Quatre mois après son mariage, Jeanne Bonneau, légitime épouse de Jean Lestrigou, a accouché d'un enfant mort-né, très certainement « prématuré ». Y à qu'à dire ça. Les mauvaises langues ont dû y

aller pourtant de leur venin : « le Jean et la Jeanne avaient pêché. Ils ont été punis par le Seigneur. » C'est dans l'ordre des choses.

En janvier 1777, Jean et Jeanne deviennent les parents de Jacques, un garçon qu'ils ne prénomment pas comme son père, très certainement pour conjurer le sort. Jacques décède pourtant une semaine plus tard. Y a qu'à prendre sur soi pour continuer. Perdre un deuxième enfant, un désordre des choses tellement banal à l'époque. Et pour remettre de l'ordre dans les choses, Jean et Jeanne décident, un mois après ce décès, d'aller chez le notaire pour signer un contrat de mariage, fait inhabituel, puisqu'il intervient deux ans après leur mariage.

La mère de Jeanne a réussi à vivre dans le respect de l'ordre des choses, avant de mourir prématurément, à l'âge de trente ans en 1782, laissant orpheline une enfant unique de quatre ans et un jeune trentenaire veuf. Père et fille, y a qu'à prendre sur vous.

Voici la petite Jeanne, seule avec son père. A-t-elle été confiée à un foyer de la parentèle ? Peut-être. C'est tellement dans l'ordre des choses, pour un homme seul, de faire prendre en charge ses enfants par d'autres, alors qu'il doit travailler du matin au soir à l'extérieur. Comment faire autrement ? Mais Jean est-il vraiment homme à suivre l'ordre des choses ? Il aurait pu en effet se remarier pour avoir une femme à demeure. Contrairement aux usages, et certainement parce qu'il n'a qu'une seule enfant, une situation plus facile à gérer qu'avec toute une fratrie, il ne le fait pas. Pas tout de suite. Il ne se remarie à Béceleuf, qu'en 1797, en pleine Révolution, quinze ans après le début de son veuvage. La période n'étant pas très ordonnée, les deux époux se marient même une seconde fois, en 1799, à Coulonges-sur-l'Autize, probablement pour être certains que leur union soit valable et prise en compte par le Régime révolutionnaire. C'est dans l'ordre des choses, à l'approche de la cinquantaine, d'assurer la qualité de ses vieux jours. Y a qu'à faire comme ça, c'est mieux.

Un début de vie de jeune femme dans l'ordre des choses



Au remariage de son père, Jeanne a vingt ans, ou presque. Elle a dû commencer aussi à regarder de plus près les garçons et à leur faire les yeux doux avant qu'elle n'en épouse un de son choix de cœur... ou de raison. Elle, ce sera indubitablement un choix de raison. La mariée est encore mineure, elle n'a pas encore atteint ses vingt-cinq ans, le futur est veuf et plus que majeur, quand ont lieu à Béceleuf les épousailles en juin 1803. La présomption est forte que le cœur n'a rien à voir dans cette union. C'est tellement dans l'ordre des choses qu'un père, qui n'est plus en parfaite santé, veuille assurer l'avenir de son enfant.

Jacques Savariau, [charbonnier](#) de son état, est en effet dans l'accomplissement de sa soixantième année quand il se marie avec Jeanne. Trente-six ans séparent les deux époux. Le marié a neuf ans de plus que son beau-père. Ses deux fils sont aussi plus âgés que leur jeune belle-mère. Mais l'ordre des choses est respecté, Jeanne est mariée.

Et s'il s'agit avant tout très certainement d'affaires, de sécurité sociale et non d'inclinaison, le mariage fut pour autant consommé. Y a qu'à y mettre du sien, y a qu'à prendre sur soi. Deux enfants naissent de cette union dissonante sur le papier. Le premier, une fille, prénommée Jeanne comme sa mère - dans le respect de l'ordre des choses - arrive dans ce monde huit mois jour pour jour après le mariage de ses parents. Le second, Jean, né quelques jours avant le Noël 1805, est un enfant posthume. En effet, Jacques Savariau est décédé le 30 octobre à l'âge de soixante-trois ans, un mois et demi avant la naissance. À vingt-sept ans, Jeanne est veuve, un nourrisson et une petite fille de dix-huit mois sur les bras. Fille unique, elle est aussi désormais orpheline de ses deux parents. Jean, son père est parti l'année précédente, au début du printemps 1804, quelques semaines après la naissance de sa petite fille. Parti certainement serein sur l'avenir de sa fille, désormais bien établie.

Les temps ont cependant de fait irrémédiablement changé. De sujet du Roi et de sa propre famille, Jeanne est devenue la citoyenne Lestrigou, puis résidente d'un Empire créé par un petit Caporal. Depuis 1804, le [Code civil](#) redit ce que la Révolution a proclamé : *Les hommes sont nés libres et égaux en droits*. Sans avoir lu [les écrits d'Olympe de Gouges](#), Jeanne doit penser que les femmes aussi. Le code civil dit aussi que si la femme est toujours incapable juridiquement et dépend de son père ou de son mari, [ce n'est pas le cas de la veuve, qui jouit de certains droits](#). Jeanne n'a plus



de mari, plus de père, très peu de famille. Elle a dû se dire : « Cheu, Olé be dans l'ordre do choses, O le té plus un boudet, le Jacques. O va ben do mem, I va prende su ma. Ma aneu, I se libre. Le disons bé trétous qu'olé un nouveau monde ».

Les chemins libres du désordre des choses

Jeanne doit désormais gagner seule sa vie. Son mari et son père décédés lui ont cependant peut-être laissé de quoi assurer son quotidien et celui des enfants encore en bas âge. Ses beaux-enfants l'aident certainement, mais à partir de son veuvage, dans tous les actes la concernant, elle est dite charbonnière. Il est suffisamment rare de voir mentionner une profession pour une femme, surtout à cette époque, pour penser qu'elle l'exerçait vraiment.

C'est peut-être dans une clairière que fut conçu son troisième enfant ? Magdelaine, mon ancêtre directe, arrivée au monde en 1808, disparut très jeune à l'âge de 35 ans après avoir été mariée avec Pierre Rimbault pendant huit ans et avoir enfanté cinq enfants en l'espace de six ans. Née et mariée sans nom de père, enfant naturelle, Magdelaine mourut fille de Jeanne certes mais contre toute attente aussi d'un certain Jacques Bar(r)ibaud. Aucun acte de reconnaissance pour l'heure ne permet d'en savoir plus sur l'identité de ce père mystérieux. Mais Magdelaine savait qui il était, tout le monde savait avec qui Jeanne avait eu une histoire. Celle-ci fut, espérons-le, peut-être bien d'amour et consentie. A trente ans, Jeanne est veuve depuis trois ans, avec trois enfants en bas âge dont un illégitime. Y a qu'à faire avec. Et y a qu'à surtout pas s'arrêter en si bon chemin. Vive la liberté et au diable les qu'en dira-t-on !

En 1817, Jeanne, à l'aube de la quarantaine, est toujours veuve, libre de toute autorité masculine, ce qui n'est pas dans l'ordre des choses. Et ce qui n'est toujours pas dans l'ordre des choses, même dans un monde nouveau, c'est qu'elle est à nouveau enceinte et accouche une nouvelle fois d'une fille hors mariage, qu'elle prénomme une nouvelle fois là aussi Magdelaine. Allez savoir pourquoi ! Y a qu'à faire simple)

Le retour à l'ordre des choses

Statutairement toujours veuve, donc seule, mais avec deux enfants légitimes de 17 et 16 ans, deux autres illégitimes de 13 et 4 ans, Jeanne se remarie enfin en 1821 avec Louis Bridonneau, un charbonnier, comme elle, un homme de son âge, qui habite aussi comme elle, le village de Fougères à Béceleuf. En 1829, le brave homme reconnaît Magdelaine n°2, douze ans, comme étant sa fille et celle de Jeanne. Était-il vraiment son père biologique ? Jeanne assiste l'année suivante, au début de l'été 1830 au premier des trois mariages de Jean Savariau, son fils, qui sera deux fois veuf. Elle est de nouveau de la fête en septembre 1830 pour le mariage de Magdelaine n°1. En 1832, elle se déplace avec son mari, Louis Bridonneau, à Vix en Vendée pour être présente au mariage de Jeanne Savariau, sa fille aînée. En 1840, elle n'assistera pas au mariage de Magdelaine n°2 avec un jeune maçon de Surin, Jean Marillet. Jeanne est décédée cinq ans auparavant, en 1835, à l'âge de 57 ans sans livrer tous ses secrets.

Elle s'appelait Jeanne Lestrigou, et sa vie, sans importance, vaut pourtant. À un tournant de l'Histoire, entre royauté et Révolution, au-delà du fait que leur existence nous permet d'avoir la nôtre aujourd'hui, la vie de Jeanne vaut pour sa recherche de liberté et d'accomplissement. Comme celles de beaucoup d'autres femmes. Ces vies n'ont pas été inutiles pour que nous puissions vivre comme nous vivons aujourd'hui.

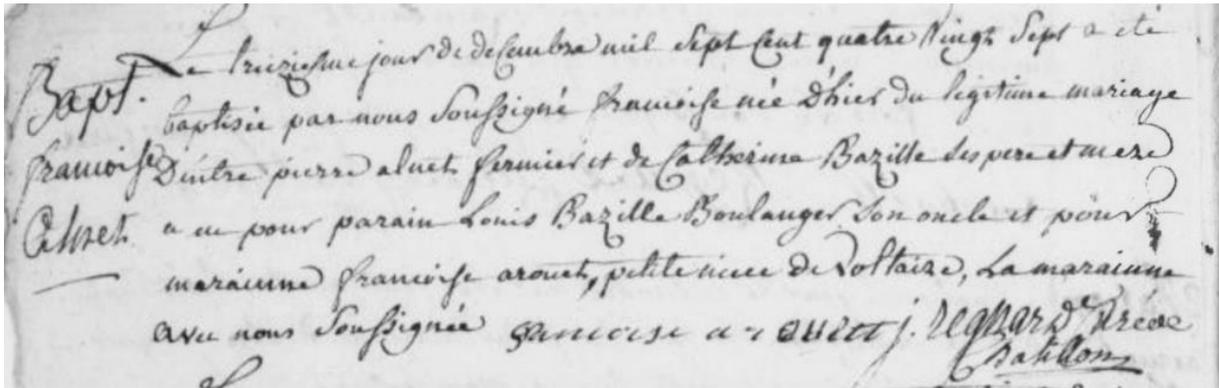
Caroline CESBRON



Z COMME ZADIG

Le 13 décembre 1787, à l'église de Châtillon-sur-Thouet, on baptise la petite Françoise Alnet, fille de mes ancêtres Pierre Alnet et Catherine Bazille. Le parrain est Louis Bazille, la marraine est Marie Françoise Arouet, 27 ans, épouse de Mathurin Bazille et tante par alliance du nouveau-né. Rien de bien étonnant dans ce baptême, jusqu'au moment où la marraine signe le registre.

Le treiziesme jour de decembre mil sept cent quatre vingt sept a été baptisée par nous soussigné française née d'hier du legitime mariage d'entre pierre alnet fermier et de catherine Bazille ses père et mère a eu pour parain Louis Bazille boulanger son oncle et pour marainne française arouet, **petite niece de Voltaire**. La marainne avec nous soussignée



La généalogie de Voltaire, ou plutôt de François-Marie Arouet, l'auteur entre autres de Zadig – d'où le titre de ce billet, Z comme Zadig – est connue et plonge ses racines dans le Poitou, à Loudun au XV^e siècle, selon l'Annuaire de la noblesse de France, puis à Saint-Loup-sur-Thouet, actuellement Saint-Loup-Lamairé, à partir de Jean Arouet, greffier en l'élection de Loudun, puis notaire à Saint-Loup, mort en 1583.

Le petit-fils du dit Jean, François Arouet, part s'établir à Paris, dans le commerce des draps. C'est à Paris que naît son fils, prénommé aussi François, en 1649, qui devient notaire et meurt à Paris en 1724. Il a deux fils, Armand et François Marie, né à Paris le 21 novembre 1694, qu'on connaît sous le nom de Voltaire. C'est donc le grand-père de Voltaire, François le futur drapier, qui a quitté la région poitevine, et les Arouet, branche du futur Voltaire n'ont au début du XVIII^e siècle plus grand rapport avec la région de Parthenay.

Pour que Françoise Arouet soit véritablement la petite-nièce de Voltaire, il faudrait qu'elle soit la petite-fille de son frère Armand Arouet, mort à Paris le 18 février 1745, a priori sans enfant officiel. Exit la relation grand-oncle / petite-nièce. Si on remonte d'une génération, François Marie Arouet, dit Voltaire, n'a qu'une tante, Marie Arouet, qui épouse un certain Mathieu Marchant, bourgeois de Paris. Pas de descendance Arouet à ce niveau-là, donc pas d'arrière-grand-oncle éventuel de ma Françoise Arouet. Revenons donc à la génération précédente, encore, à la fratrie de François Arouet, le drapier parti à Paris. Ce François a deux frères, Samuel Arouet, notaire à Saint-Loup, et Pierre Arouet, avocat du roi à Thouars.

Malheureusement, je ne trouve pas de descendance sur internet à ces deux grand-oncles de Voltaire. Quant à l'ascendance de Françoise, les pistes que j'ai pu remonter pointent vers Chantecorps, et ne remontent pas au-delà de son grand-père, Louis Arouet, né vers 1676, marié une première fois en 1704 à Chantecorps avec Louise Dupont, puis à Vasles en 1710 avec Louise Delineau, la grand-mère de Marie Françoise. Ce Louis est laboureur, il est à peu près de la génération de Voltaire et il est difficile d'imaginer qu'il puisse être le petit fils de Samuel, le notaire de Saint-Loup, ou le petit-fils de Pierre, l'avocat de Thouars. Pour mettre un point final à cette recherche de cousinage, je n'ai trouvé de mention de Voltaire dans aucun autre acte concernant les frères et sœurs de Françoise, ses oncles et tantes, et même son grand père. Françoise n'était pas la petite-nièce de Voltaire, même si elle partageait son patronyme.

Françoise n'était qu'une femme du peuple, une fille de la région de Parthenay, comme toutes les autres. Elle avait été baptisée le 1^{er} janvier 1760 à Fomperron. Son père Louis, marchand et laboureur, avait alors 44 ans, et sa mère, Marie Anne Pignon, en avait 41 ans. Françoise, ou plutôt Marie Françoise, selon son acte de baptême, avait déjà un frère et quatre sœurs vivants lors de sa naissance : Marianne, née en 1747, Marie Françoise, née en 1748, Perrine, née en 1752, Louise née en 1754 et Louis, né en 1756. La famille avait d'abord habité à Chantecorps avant de se fixer à Fomperron avant 1752. Après la naissance de Françoise, la famille s'était encore agrandie, avec la naissance de Radegonde en 1761.

Vers 1770, la famille Arouet vivait à nouveau à Chantecorps, dans le village de Champmorin. Marie Françoise avait épousé Mathurin Bazille, héritier d'une lignée de maçons à Parthenay, à l'église du Saint-Sepulchre, en présence de ses parents, le 31 janvier 1780. Au début du mois, le 6 janvier 1780, un contrat de mariage avait été signé entre les deux familles. Il y était prévu que le nouveau jeune couple vivrait pendant une année chez la mère du marié, Marie Magdeleine Bourdault, dans la métairie de la Maladrerie, sur la paroisse du Saint-Sepulchre. Marie Françoise est dotée de 1000 livres par ses parents, en avancement d'hoirie, 500 livres payables deux ans après le mariage, et l'autre moitié de 500 livres cinq ans après le mariage.

Le premier enfant du couple, une fille, Thérèse – un prénom souvent porté dans la famille de l'époux – naît le 7 octobre 1780, mais meurt trois jours plus tard. Le 4 janvier 1782, la mère de Françoise, Marie Anne Pignon, meurt dans son domicile de Chantecorps, à l'âge de 63 ans. Sa fille est alors enceinte, et met au monde le 24 avril 1782 une petite Elizabeth, qui ne vivra que quelques années. Le 22 septembre 1782, c'est le père de Françoise, Louis Arouet, qui meurt à son tour, à 66 ans. Le 9 octobre 1785, à Parthenay, où le couple habite maintenant la paroisse Saint-Jean, Françoise met au monde un garçon, Mathurin Bernard, qui va mourir en mars 1801. Le 14 décembre 1789, c'est un petit Jacques Bazille qui vient agrandir la famille, mais il ne vit que quelques semaines, et est inhumé le 9 janvier 1790, lors d'une cérémonie à l'église Saint-Jean de Parthenay.

Mathurin Bazille et son épouse Françoise Arouet quittent alors Parthenay, et Mathurin va travailler avec Louis Arouet, son beau-frère, à Champmorin, dans la commune de Chantecorps. Pendant de longues années, il sera désormais fermier ou cultivateur, et plus maçon. Un nouveau petit garçon, François, vient au monde le 18 floréal an 3, à Chantecorps. Françoise n'a que 38 ans quand elle meurt, le 10 pluviôse an six – le 29 janvier 1798 – sur la commune de Ménigoute, elle qui pourtant habite encore à Chantecorps.

*Aujourd huy le dix pluviose l an six de la reppublique
devant moy charles Martin officier public de la commune de
Menigoute, a comparu le citoyen Louis arrouet et françois pothet
demeurant commune de chantecorps lesquels mon déclaré que ce
jourdhuy est décédée françoise arrouet +++ agee de trante six anq duquel
deces je me suis assuré en me conformant a la loi, l effet de quoy
j ay dressé le present acte en presence des susnommés qui ont déclaré
ne scavoir signer sauf le soussigné Louis arrouet +++ epouze de
mathurin Bazille de la commune de Chantecorps___*

Le 22 nivôse an 8, Mathurin Bazile, son veuf, passe un contrat de mariage pour épouser Louise Pinaudeau. Il doit régler la succession de Françoise, la mère de ses enfants survivants. C'est ainsi qu'on apprend que le 17 janvier 1800, seuls Bernard, François, et un certain Louis – dont je n'ai pas retrouvé la naissance, ni le destin futur – sont encore en vie.

Je n'ai pour l'instant pas retrouvé de postérité à Françoise.

Et je ne me serais jamais intéressée à elle, à ses frères et sœurs, à sa famille, si un jour, dans l'acte de baptême de la petite sœur de mon ancêtre Louise Alnet, la marraine n'avait mis en avant une parenté totalement infondée avec Voltaire.

Brigitte BILLARD



